

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIV

MONTRÉAL, VENDREDI 27 AVRIL, 1894

No 9

COMMENT NOUS LIRE

La revue des Prix Courants et du Commerce n'est pas, comme le journal quotidien, une compilation de nouvelles où chacun, suivant son goût, cherche la partie qui l'intéresse et laisse le reste de côté. Le journal commercial, s'il est bien fait, doit contenir dans toutes ses parties une lecture intéressante pour tous ses abonnés et instructive pour presque tous.

Sans avoir la prétention d'être la personnification de l'excellence en fait de journal commercial, nous croyons faire œuvre utile pour nos abonnés en écrivant toutes les lignes dont nos imprimeurs noircissent notre papier. Nous n'avons d'autre but que de leur être utile ou agréable; nous y consacrons tout notre temps, toute la part d'intelligence que la Providence nous a départie et l'on comprendra, nous l'espérons, notre désir que, au moins, ceux pour qui nous travaillons, jettent un coup d'œil sur notre travail.

Notre journal se compose de deux parties principales: le renseignement et la rédaction. Et l'on comprendra que, ayant dépensé beau coup de temps et de travail à l'une et à l'autre de ces parties, nous désirerions les voir appréciées l'une et l'autre suivant leur mérite. D'autant plus que l'une complète l'autre et que, prises séparément, elles peuvent laisser des lacunes qui sont, le plus souvent, responsables du peu de cas que font des journaux commerciaux certains lecteurs superficiels.

Dans la partie du renseignement, se trouvent nos prix-courants qui, soigneusement révisés chaque semaine, donnent aussi exactement que possible le prix des marchandises de vente courante dans les principales lignes de commerce. Ces prix sont exacts, pour les qualités indiquées et pour les quantités ordinaires d'une vente d'un marchand de gros au détailler, à moins d'indications contraires; mais ils ne sont pas immuables et peuvent varier entre deux numéros du journal.

Mais ces variations se font pressentir par ceux qui suivent de près le marché et sont au courant des influences auxquelles il obéit. C'est principalement pour indiquer dans quelles directions se produiront ces variations, que nous écrivons notre Revue Commerciale. Consulter les prix courants, malgré tout le soin que nous pouvons y mettre, n'est donc pas suffisant pour obtenir un renseignement complet; il faut y joindre la lecture de la Revue Commerciale qui, comme la girouette, donne l'aire du vent, indique la direction dans laquelle se produiront les variations probables.

Nous avons entendu quelques marchands de la ville dire: Oh! pour les prix, nous les connaissons mieux que vous; nous qui sommes tous les jours dans le marché! C'est peut-être assez vrai, d'une manière abstraite, pour quelques personnalités remuantes qui passent leur temps à courir les magasins de gros pendant que les commis restent seuls en charge du magasin; mais pour ceux-là même, l'assertion n'est pas absolument vraie, car le journal commercial est souvent le premier à signaler certains changements de prix que l'on ne cote au client qu'après les avoir lancés dans le public comme réclame. Même pour le marchand de la ville, épicier, ferronnier, etc, comme il n'a pas, généralement, ses entrées dans tous les magasins de gros, il sera instructif de consulter, ne fut-ce qu'à titre de référence, les prix cotés par son journal commercial. Assez souvent il y trouvera, surtout s'il a soin de lire les commentaires de la revue, des suggestions, des idées nouvelles, qu'il sera tout étonné d'y rencontrer.

La liste des Renseignements Commerciaux donne un genre d'informations dont l'importance n'a pas besoin d'être exposée. La faire aussi complète que possible tout en réduisant autant qu'il se peut l'espace qu'elle occupe, tel a été notre but et nous n'avons rien épargné pour y parvenir.

Dans les colonnes de rédaction proprement dites, le lecteur trouvera

des études consciencieusement faites par des écrivains sérieux, des principales questions du jour qui intéressent soit le commerce, soit l'industrie, soit la finance. Notre rédacteur n'a pas la prétention de remplir le journal exclusivement d'articles de son cru; mais, lorsqu'il emprunte à ses confrères des articles qui en valent la peine, il a soin d'en indiquer la provenance. Outre les questions d'actualité, on y trouve des écrits, originaux ou reproduction, traitant de la fabrication des marchandises, en indiquant les origines, les variétés, les modes de production, etc., toutes choses intéressantes pour ceux dont le rôle dans la société est de transmettre ces marchandises du producteur au consommateur. Nous avons eu l'occasion de l'exposer en plusieurs articles précédents, la qualité essentielle d'un bon vendeur est la connaissance parfaite de l'article qu'il vend.

A ce point de vue, le commerce doit lire avec intérêt les descriptions des pays producteurs, des procédés de production et de préparation pour le marché. Dans toutes ces choses intéressantes pour un esprit désireux de s'instruire, le lecteur intelligent glane, par ci par-là, une information, une idée, dont il tire parti à l'avantage de son commerce et pour le bénéfice de sa clientèle.

Il n'est pas un marchand digne de ce nom qui ne se dise souvent: Ah! si j'avais le temps de me renseigner sur tel ou tel sujet, je le ferais bien volontiers". Eh bien, les études que vos occupations vous empêchent de faire; le rédacteur du journal commercial les fait pour vous; il y consacre ses journées et une partie de ses nuits; il ne vous demande en récompense que de prendre la peine de lire ses articles. Car vous conviendrez que ce n'est pas le prix de l'abonnement—le plus souvent inférieur au coût matériel du journal qu'il vous donne—qui puisse être considéré comme une compensation des travaux auxquels il se livre pour votre avantage.

Nous ne voulons pas dire que la

publication d'un journal commercial soit une œuvre purement philanthropique. Non, mais nous pouvons dire, au nom de tous nos confrères comme au nôtre, que ce n'est pas le prix de l'abonnement qui paie le journal, tant s'en faut. Mais si les éditeurs des journaux commerciaux trouvent dans une autre sphère la récompense matérielle des efforts qu'ils font pour être utiles au commerce, n'est-il pas juste qu'ils demandent aux marchands de se rendre au moins compte de ces efforts et d'en profiter ?

Maintes et maintes fois tels ou tels de nos lecteurs nous ont dit ou nous ont écrit : " Votre numéro de la semaine dernière nous a fait gagner d'un seul coup bien des fois le prix de notre abonnement. " Si cela est arrivé à dix, à cent, à mille de nos lecteurs, cela aurait pu arriver à tous, s'ils avaient voulu et s'ils avaient su nous lire.

Et c'est la grâce que nous leur souhaitons de tout cœur !

AMENDEMENTS AU NOUVEAU TARIF

Par suite de représentations faites par certains industriels et négociants, le projet primitif de changements au tarif a été modifié dans quelques détails. Nous notons, jusqu'à présent, les changements suivants :

Viandes, non spécialement taxées 2c par lb. Porcs vivants, 1½c la livre.

Saindoux composé et cottolene, 2c par lb.

Lait condensé, 3c.

Chicorée, 4c.

Riz nettoyé, 1½c.

Papier de tenture (à tapisserie), non compris les bordures, imprimé sur un fond uni et coloré avec toute matière excepté le bronze, l'argent ou l'or, 35 p. c.

Tous les autres papiers de tenture et bordure, par rouleaux de huit verges et au-dessous et proportionnellement pour les plus grandes longueurs, 1½c le rouleau et 25 p. c. *ad valorem*.

Tomates et autres légumes, y compris le blé-d'inde et les fèves bouillies (baked beans) en boîtes ou autre emballage, non spécifiés ailleurs, 1½c la livre, les poids des boîtes ou autre emballage devant être compris dans le poids pour le droit.

Stéarine, 2c par livre.

Thé et café, importé directement du pays de production, en franchise. Cet article comprendra les thés et cafés achetés en douane dans tout

pays où ils sont sujets à un droit de douane, pourvu qu'il soit établi que ces thés et cafés ainsi achetés en douane sont tels qu'ils pourraient être entrés pour la consommation dans les pays où ils ont été achetés.

On a ajouté à la liste des admissions en franchise :

Peaux de poisson et résidus de poisson importés par les fabricants de colle pour être employés dans leur industrie.

Graisse brute, les débris de graisse animale pour la fabrication du savon ou de l'huile seulement.

Mélasses, sans produit, ou mélasse provenant du résidu des mélasses recuites pour en faire du sucre, titrant au polariscopes moins de 35 degrés, lorsqu'elles sont importées pour les fabricants de cirage pour être employées dans leur industrie.

FONDS DE FAILLITE

" Il y a une quinzaine de jours, le *Commercial* a signalé le fait que les *jobbers* de Winnipeg étudiaient un moyen d'empêcher la vente à vil prix des fonds de magasins en faillite. Ce moyen a été trouvé et va commencer à fonctionner. Les grands magasins de la rue Princesse, autrefois occupés par J. W. Peck & Cie, ont été loués et l'on doit y transporter les fonds de magasins en faillite des diverses parties du pays, pour être vendus au commerce. On se propose de faire une vente aux enchères deux fois par mois et d'y vendre les marchandises en lots à la convenance des acheteurs. Les magasins seront aussi ouverts tous les jours ordinaires d'affaires, pour la vente des marchandises de gré à gré. M. S. A. D. Bertrand, syndic officiel, est à la tête de l'entreprise, ce qui est une garantie que tout se fera pour le mieux. Il y a déjà sur les lieux environ \$40,000 de marchandises provenant des faillites de Maulson, de Moosomin; de Bower et Cie, de Brandon; de Hemmenway, de Carman; et de Calendar, de Hartney. Un certain nombre de détailliers sont déjà venus visiter les magasins et y ont acheté des marchandises; et le gérant croit qu'il n'éprouvera aucune difficulté à disposer de cette façon des fonds de faillite.

" On ne désire pas amener immédiatement tous les fonds de faillite à ces magasins. Ces fonds seront d'abord mis en vente sur place, mais aucun ne sera sacrifié. Si l'on ne peut en obtenir un bon prix sur place, on les transportera aux magasins où ils seront vendus au com-

merce dans l'intérêt des créanciers. Mais si l'on peut en obtenir sur place et en bloc un prix raisonnable, qui ne permettrait pas d'en faire ensuite une vente au détail à des prix ruineux pour les autres marchands de la localité, on ne fera pas les frais de les transporter à Winnipeg; quoique l'on soit dans l'intention d'arriver plus tard à vendre tous ces fonds de faillite aux magasins *ad hoc*. Cela dépendra du succès de l'entreprise" (*Commercial*).

Voilà, certes, quelque chose qui se recommande à la considération du commerce de Montréal. On a longtemps parlé, ici, d'un plan de ce genre, mais il n'en est rien résulté. Il faut que l'exemple nous vienne de Winnipeg.

EXEMPTIONS DE TAXES

Chez nos confrères anglais on a pu lire, il y a quelques jours, un rapport d'une association de ministres protestants à qui avait été soumise la question de l'opportunité d'abolir les exemptions de taxes. Ce rapport conclut au maintien de ces exemptions. Les propriétés ainsi exemptes peuvent être divisées en trois grandes catégories : 1o Propriétés des gouvernements provincial et fédéral; 2o propriétés civiques; 3o propriétés privées affectées à des services d'utilité publique.

La raison commune de la faveur que l'on fait à ces trois catégories de propriété c'est, 1o qu'elles ne rapportent pas de revenu et ne sont pas dans le marché, de sorte qu'elles ne profitent pas dans un sens strict de la dépense des deniers publics; et 2o que leur existence et leur entretien étant nécessaires à la société, il faudrait prélever d'une autre façon sur le public, le montant des taxes qu'on leur ferait payer.

Il n'y a que fort peu de divergence d'opinion à propos de l'exemption de taxes sur les propriétés civiques et celles des gouvernements; tout l'effort, d'ailleurs, des anti-exemptionnistes porte sur la troisième catégorie qui comprend les édifices religieux et les presbytères, les établissements d'éducation, les établissements de charité, hôpitaux, asiles, refuges, etc. On objecte que les services publics rendus par les églises ne profitent pas à tout le monde et que, parmi les établissements de charité, il y en a qui se font des revenus au moyen d'une industrie quelconque.

Corrigeons dès le début une im-

pression erronée qui paraît avoir donné lieu à la plupart des critiques contre les exemptions de taxes. Il n'y a que les propriétés directement affectées au service religieux, à l'éducation ou à un service hospitalier qui jouissent de l'exemption. Les propriétés du séminaire, et des congrégations religieuses qui produisent du revenu, paient des taxes, comme les propriétés des particuliers.

L'association ministérielle protestante établit bien clairement que le rôle des églises, l'influence qu'elles ont sur les mœurs de la société, les classe naturellement parmi les institutions d'intérêt public que la société doit encourager au lieu de taxer.

Les établissements d'éducation sont indubitablement dans le même cas, ainsi que les hôpitaux.

Reste la question des établissements exerçant une industrie. Si les revenus de cette industrie les aident à remplir leur mission sociale, toute diminution de ces revenus serait au détriment de leur efficacité et devrait être compensée par une plus large contribution des deniers publics. Cercle vicieux

Mais la plus forte objection est celle des industriels qui se plaignent de la concurrence qui leur est faite, par ces établissements. La production des établissements de charité est-elle réellement suffisamment développée pour avoir une influence sur les prix et sur les débouchés ! Si c'est le cas, il faut chercher un remède, mais ce remède nous paraît tenir plutôt d'une réglementation de l'industrie que de l'imposition d'une taxe. Nous proposerions par exemple, la restriction de ces industries aux articles consommés dans l'établissement, si c'est possible ; sinon l'obligation de ne mettre les produits de l'industrie dans le commerce qu'au moyen de vente à l'encan, ou par voie d'adjudication publique. C'est ainsi, croyons-nous, que l'administration des prisons en France, tire parti du travail des prisonniers.

LA SITUATION DES BANQUES

Mars est le dernier mois de la liquidation générale du commerce qui a lieu tous les ans au commencement de l'année, les marchands qui ne sont pas en état de faire convenablement honneur à leurs engagements de mars, pour peu qu'ils aient paru douteux en février, sont classés comme en difficultés et on les prie de laisser à d'autres le soin de liquider leurs affaires. C'est pour cela que le rapport des banques au 31 mars offre toujours un intérêt

spécial car il garde toujours quelque trace des liquidations forcées qui surviennent.

L'état du 31 mars 1894 n'est pas mauvais, en somme, quoiqu'il pût être plus brillant ; on y constate encore un accroissement des dépôts du public, de \$1,600,000 et cet accroissement a lieu presque entièrement dans les dépôts en compte courant. Les dépôts des gouvernements ont augmenté de près de \$600,000, par suite de dépôts faits par le gouvernement de Québec du premier envoi de fonds sur l'emprunt de trois millions. En même temps l'augmentation de la balance due aux banques anglaises, c'est-à-dire \$600,000 indique la part prise par nos banques dans l'émission provinciale.

La circulation est stationnaire ou à peu près.

A l'actif, nous constatons les augmentations suivantes : Créances sur banques aux Etats-Unis \$1,100,000 ; sur banques anglaises, \$200,000, valeurs mobilières \$600,000, (en obligations provinciales de 1894) ; prêts sur titres \$400,000 ; escomptes \$3,000,000 ; soit un total d'augmentations de \$5,300,000. Il y a diminution dans la réserve en espèces et en billets fédéraux, \$350,000 ; billets d'autres banques \$250,000 ; effets en souffrance \$550,000, en tout \$1,150,000.

L'augmentation de \$3,000,000 dans les escomptes est assez difficile à expliquer en dehors de quelques grosses avances faites à des compagnies ou à des villes. La ville de Montréal a emprunté \$400,000, à elle seule ; la Compagnie des Chars Urbains a peut-être aussi eu besoin de fonds ainsi que d'autres. Car les avances représentées par cette somme ne sont certainement pas allées dans le commerce.

Voici un résumé comparatif des principaux comptes de la situation des banques au 28 février et au 31 mars :

	28 Février 1894	31 Mars 1894
Capital versé.....	\$62,105,499	\$62,110,249
Réserves.....	26,655,024	26,655,036
Circulation.....	\$30,603,267	\$30,702,607
Dépôts de gouvernements.....	6,533,892	7,117,359
Dépôts publics remb. à demande.....	59,561,162	60,988,817
Dépôts publics remboursables après avis.....	108,570,761	108,754,069
Dépôts ou prêts d'autres banques garantis.....
Dépôts ou prêts d'autres banques non garantis.....	2,370,423	2,713,748
Balances dues à d'autres Banques au Canada....	201,277	149,259
Balances dues à d'autres banques à l'étranger....	156,572	161,859
Balances dues à d'autres banques en Angleterre....	4,666,497	5,369,168
Autres dettes.....	276,704	281,982
Totaux, passif.....	\$212,940,625	\$216,238,956

ACTIF.

Espèces.....	\$ 7,521,281	\$ 7,484,284
Billets du Dominion....	13,951,826	13,644,002
Dépôts en garantie de la circulation.....	1,818,671	1,818,584
Billets et chèques d'autres banques.....	6,385,758	6,129,482
Prêts à d'autres banques en Canada, garantis....	145
Dépôts faits à d'autres banques au Canada....	2,800,550	3,130,396
Dû à d'autres banques sur échanges journaliers...	125,103	183,889
Balances dûes par banques étrangères.....	15,469,984	16,532,527
Balances dues par banques anglaises.....	2,892,089	3,134,319
Obligations fédérales....	3,188,463	3,188,463
Valeurs mobilières.....	17,696,817	18,307,965
Prêts sur titres et valeurs	14,789,002	15,196,799
Escomptes et avances en cours.....	199,523,609	202,530,491
Prêts aux gouvernements	1,583,244	919,329
Effets en souffrance....	3,006,637	3,081,521
Immeubles.....	818,119	874,162
Hypothèques.....	629,950	628,438
Immeubles occupés par les banques.....	5,237,824	5,272,672
Autres valeurs.....	1,623,895	1,654,781

Totaux, actif.....\$299,052,441 \$303,523,299

Faisons comme d'habitude nos bilans comparés :

PASSIF.

31 mars 1894.....	\$ 216,238,956
28 février 1894.....	212,940,625
Augmentation.....	\$ 3,298,331

ACTIF.

31 mars 1894.....	\$303,523,299
28 février 1894.....	299,052,411
Augmentation.....	\$ 4,470,888
Augmentation du passif.....	3,298,331
Gain net du mois.....	\$1,171,599

STATISTIQUES.

D'après les calculs des statisticiens la production de l'or aurait été de 8000 tonnes pendant le siècle actuel.

Veut-on savoir ce que l'électricité appliquée aux chars urbains offre de commodes aux habitants des villes qui ont un bon service ? Nous n'avons qu'à prendre l'exemple de la ville de Buffalo qui a vu fonctionner pour la première fois les chars électriques, le 4 juillet 1891.

La dernière année du service de traction au moyen des chevaux, en 1890, les voyageurs ont été de 16,678,958 pour 93 chars.

En 1891, pendant la moitié de l'année, et sur quelques lignes seulement, les chevaux ont été remplacés par l'électricité et le nombre des chars n'a pas été augmenté ; néanmoins le nombre des voyageurs transportés est monté jusqu'à 19,256,890.

Suivons maintenant la progression : En 1892, 138 chars, 30,488,086 voyageurs. En 1893, 167 chars, 40,435,511 voyageurs.

Si une ville comme Montréal, au lieu de donner un monopole à une compagnie, administrait elle-même son service de chars, elle pourrait éteindre sa dette dans l'espace de temps pour lequel le monopole est accordé ou se servir de ses revenus pour diminuer les charges de contribuables, ou encore pour entreprendre des améliorations sans recourir à de nouveaux emprunts dont le commerce et l'industrie paient toujours les frais.

ETAT DE SITUATION DES BANQUES à fonds social au 31 Mars 1893,

PASSIF

NOM DE LA BANQUE.	Capital souscrit.	Capital versé.	Fonds de réserve.	Dividende déclaré. Taux annuel.	Billets en circulation.	Balance due au gouvernement fédéral. Déduction faite des avances sur crédits ouverts à bordereaux de paie, etc.	Balance due aux gouvernements provinciaux.	Dépôts du public remboursables à demande.
ONTARIO.								
Bank of Toronto	Toronto. 2,000,000	2,000,000	1,800,000	10	1,292,076	125,614		5,065,635
Canadian Bank of Commerce	do 6,000,000	6,000,000	1,100,000	7	2,641,933	22,218	439,800	4,575,549
Dominion Bank	do 1,500,000	1,500,000	1,450,000	10	932,509	22,749	165	2,716,251
Ontario Bank	do 1,500,000	1,500,000	315,000	7	895,163	23,615	31,063	1,293,257
Standard Bank	do 1,000,000	1,000,000	650,000	8	667,064	19,168	78,844	1,497,449
Imperial Bank of Canada	do 1,983,000	1,954,325	1,102,152	8	1,286,519	51,852	648,858	2,391,155
Traders	do 607,400	617,400	75,000	6	579,760		159,508	739,817
Bank of Hamilton	Hamilton. 1,250,000	1,200,000	650,000	8	1,019,367	20,265	304,912	2,539,052
Bank of Ottawa	Ottawa. 1,500,000	1,488,720	817,718	8	994,064	17,553	61,242	730,095
Western Bank of Canada	Oshawa. 500,000	370,377	86,000	7	235,723			175,534
QUEBEC.								
Bank of Montreal	Montreal. 12,000,000	12,000,000	6,000,000	10	4,572,405	2,142,864	23,988	13,051,221
Bank of British North America	do 4,866,666	4,866,666	1,338,333	7	1,015,772	6,018		2,487,725
Banque du Peuple	do 1,200,000	1,200,000	600,000	6	820,885	15,991	167,318	1,360,776
Banque Jacques-Cartier	do 500,000	500,000	215,000	7	404,097	19,899	50,000	614,433
Banque Ville-Marie	do 500,000	479,600		6	265,540	4,910		126,091
Banque d'Hochelega	do 710,100	710,100	230,000	6	621,133	18,777	47,324	549,969
Molson's Bank	do 2,000,000	2,000,000	1,200,000	8	1,468,968	48,742	13,308	4,691,511
Merchants' Bank of Canada	do 6,000,000	6,000,000	2,900,000	7	2,500,560	229,961	3,179	2,902,554
Banque Nationale	Québec. 1,200,000	1,200,000	30,000	6	849,228	5,578	25,341	85,636
Quebec Bank	do 2,500,000	2,500,000	550,000	7	64,419	19,515	4,850	4,309,905
Union Bank of Canada	do 1,200,000	1,200,000	250,000	6	933,381	7,036	632,508	79,858
Banque de St. Jean	St. Jean. 500,200	281,167			62,671			1,446
Banque de St. Hyacinthe	St. Hyacinthe. 504,600	310,935	40,000	6	258,962		6,569	53,575
Eastern Townships Bank	Sherbrooke. 1,500,000	1,499,903	650,000	7	699,362	34,181	13,077	496,723
NOUVELLE ECOSSE.								
Bank of Nova Scotia	Halifax. 1,500,000	1,500,000	1,200,000	8	1,091,106	262,996		1,204,899
Merchants' Bank of Halifax	do 1,100,000	1,100,000	600,000	6	896,292	108,918		1,003,817
People's Bank	do 700,000	700,000	16,000	6	465,474	5,674		363,328
Union Bank	do 500,000	500,000	140,000	6	292,609	4,245		419,946
Halifax Banking Company	do 500,000	500,000	251,000	6	469,159	27,639		34,536
Bank of Yarmouth	Yarmouth. 300,000	300,000	60,000	6	82,231	14,154		37,277
Exchange Bank of Yarmouth	do 280,000	249,783	30,000	6	48,133			43,341
Commercial Bank of Windsor	Windsor. 500,000	260,000	90,000	6	81,377	7,687		48,488
NOUVEAU BRUNSWICK.								
Bank of New Brunswick	St. John. 500,000	500,000	525,000	12	451,422	32,786	17,631	578,176
People's Bank	do 181,000	180,000	110,000	8	108,991	8,371		44,278
St. Stephen's Bank	St. Stephen. 200,000	200,000	45,000	6	89,356	12,205		98,140
Grand Total y compris Manitoba et Col. Brit. et l'île du P. E.	63,171,952	62,110,249	28,655,036		30,702,607	3,566,385	3,550,974	61,988,817

NOM DE LA BANQUE.	Dépôts du public remboursables après avis ou à une date fixe.	Emprunts faits à d'autres banques ou dépôts faits par d'autres banques en Canada, garantis.	Dépôts remboursables sur demande ou après avis, ou à une date fixe, faits par d'autres banques en Canada.	Dû à d'autres banques en Canada.	Dû à des agences de la banque ou à d'autres banques ou agences dans les pays étrangers.	Dû à des agences de la banque ou à d'autres banques ou agences Royonne-Uni. dans le	Engagements non compris dans les items qui précèdent.	Total du passif.
ONTARIO.								
Bank of Toronto	Toronto. 3,252,990		467,769	30,474	8,835		185	10,243,550
Canadian Bank of Commerce	do 11,915,917		333,169	4,523	16,129		1,420	20,633,874
Dominion Bank	do 6,572,724					710,212		10,378,579
Ontario Bank	do 3,529,453		5,723			94,189		6,215,973
Standard Bank	do 3,312,349					108,718		5,978,833
Imperial Bank of Canada	do 5,533,678		49,981	1,610		404,115		9,983,635
Traders	do 2,296,045			44,944	126	536,176		4,156,269
Bank of Hamilton	Hamilton. 3,617,839		394	1,242		244,878		7,747,951
Bank of Ottawa	Ottawa. 3,278,781		50,181	335		225,971		5,591,148
Western Bank of Canada	Oshawa. 963,990			689			13,951	1,389,809
QUEBEC.								
Bank of Montreal	Montréal. 13,713,849		588,929	2,902			95,701	34,191,660
Bank of British North America	do 6,680,784		15,480		21,575		41	9,826,395
Banque du Peuple	do 4,209,617			5,093	11,159	138,182	8,318	6,737,283
Banque Jacques-Cartier	do 2,021,235			201		2,654	3,027	3,155,548
Banque Ville-Marie	do 671,232				1,671		5,603	1,074,858
Banque d'Hochelega	do 2,553,331			2,724		503	15,918	3,761,676
Molson's Bank	do 3,791,721		89,539	111	4,417	15,252	35,344	10,164,949
Merchants' Bank of Canada	do 6,602,308		759,533	2,188		584,755	2,037	13,587,697
Banque Nationale	Québec. 1,698,349		18,813	43,544		46,832		3,538,524
Quebec Bank	do 2,066,938		34,046	3,595		189,779		7,303,021
Union Bank of Canada	do 2,983,775		3,303			354,257		5,736,721
Banque de St. Jean	St. Jean. 48,922			799			950	117,389
Banque de St. Hyacinthe	St. Hyacinthe. 899,329			1,561				1,219,998
Eastern Townships Bank	Sherbrooke. 2,267,409					52,578		3,582,331
NOUVELLE ECOSSE.								
Bank of Nova Scotia	Halifax. 4,633,509		15,600	2,824	86,000	566,399	7,464	7,878,760
Merchants' Bank of Halifax	do 3,121,667		122,201		4,820	343,471	587	5,001,777
People's Bank	do 890,782		12,663				2,502	1,730,424
Union Bank	do 625,583		6,055		1,676	168,571	57,048	1,575,786
Halifax Banking Company	do 1,585,589					23,222	8,512	2,468,660
Bank of Yarmouth	Yarmouth. 423,846							557,510
Exchange Bank of Yarmouth	do 123,777							216,897
Commercial Bank of Windsor	Windsor. 321,769		9,227				791	468,332
NOUVEAU BRUNSWICK.								
Bank of New Brunswick	St. Jean. 1,147,765		61,209					2,268,991
People's Bank	do 147,132		47,637					356,639
St. Stephen's Bank	St. Stephen. 83,790							291,968
Grand Total y compris Manitoba et Col. Brit.	108,754,069		2,713,748	149,259	161,869	5,369,163	221,982	216,238,966

ACTIF.

NOM DE LA BANQUE.	Espèces.	Billets fédéraux.	Dépôt fait au gouvernement fédéral en garantie de la circulation des billets.	Billets d'autres Banques et lettres de crédit sur d'autres banques.	Prêts faits à d'autres banques en Canada garantis.	Dépôts remboursables sur demande ou après avis, etc.	Balances dues par d'autres banques en Canada.	Rai. due par les agences de la banque dans les pays étrangers.	Rai. due par les agences de la banque ou les banques dans le Royaume.	Obligations ou effets de gouvernement fédéral.	Effets publics, prov. britanniques, étrangers ou coloniaux, autres que ceux du Canada.	Effets de chemins de fer canadiens, britanniques, et autres.	Prêts remboursables sur demande, sur obligations et actions.	Prêts courants.
ONTARIO.														
Bk. of Toronto.....	517,592	1,061,045	86,510	249,293	23,654	1,983	369,751	347,763	184,687	727,882	10,497,191
Can. Bk. of Com'ce.	421,847	684,066	157,875	702,751	84,196	9,260	1,706,771	155,181	1,751,849	287,818	1,743,248	19,249,872
Dominion Bank.....	246,507	718,921	75,000	243,966	125,480	1,016,564	497,927	1,267,401	1,806,218	7,023,041
Ontario Bank.....	183,324	324,385	52,298	25,163	138,576	116,465	33,845	253,079	95,980	437,422	5,911,610
Standard Bank.....	148,512	236,419	39,303	135,865	131,282	37,342	148,686	1,366,077	953,512	4,345,982
Imper'l Bk. of Can.	374,498	1,099,556	76,000	215,368	199,233	2,475	390,427	210,565	108,120	1,309,169	129,817	1,472,126	3,062,006
Traders do.....	108,588	2,27,991	29,665	193,831	67,397	15,546	302,580	87,302	805,073	3,662,006
Bk. of Hamilton.....	176,210	397,621	53,870	183,103	477,644	148,053	288,651	553,611	106,508	566,543	6,295,252
Bk. of Ottawa.....	128,716	185,598	10,000	73,011	170,176	77	185,645	172,300	176,306	386,321	6,60,336
West'n Bk. of Can.	22,829	22,829	16,113	13,492	268,604	11,136	25,769	7,916	25,000	254,798	1,168,315
QUEBEC.														
Bk. of Montreal....	2,571,044	2,781,584	263,000	1,030,321	21,740	9,647,906	2,446,027	540,000	1,325,894	1,766,366	136,163	29,306,693
Bk. of B. N. Am'ca	346,851	451,067	57,409	202,160	1,550	619,640	379,900	295,927	8,768,448
Banque du Peuple..	51,127	139,503	40,000	163,437	11,859	774,818	6,975,987
Banque J.-Cartier..	31,324	96,070	21,722	169,978	8,835	45,557	53,466	100,457	3,041,178
Banque Ville-Marie	25,465	26,061	16,000	68,006	5,743	12,699	4,300	400	23,064	969,088
B'que d'Hochelega..	56,914	242,432	30,562	101,894	5,283	4,797	80,748	28,800	731,600	3,337,115
Molson's Bank.....	140,560	530,670	90,000	345,557	67,973	161,993	104,375	628,415	740,383	343,839	10,178,958
Merch'ts Bk. of Can.	391,798	1,148,796	159,312	529,518	71,589	617	482,359	1,078,132	347,396	133,237	768,368	16,960,952
Banque Nationale..	69,477	237,416	50,000	206,069	10,9716	30,737	41,329	35,000	6,275	11,470	3,901,767
Quebec Bank.....	14,414	4,97,006	36,949	223,627	3,175	135,645	148,433	389,326	295,304	1,727,013	6,494,516
Union Bk. of Can..	27,056	314,025	52,500	145,704	96,868	31,757	216,718	5,929,396
B'que de St. Jean..	3,045	4,659	2,941	2,690	19,962	2,376	3,996	295,260
St-Hyacinthe.....	17,229	21,393	13,889	49,205	119,588	1,500	22,699	84,281	1,29,115
E. Townships.....	117,866	101,633	41,579	39,137	374,690	19,528	177,809	13,000	4,738	4,678,518
NOUVEAU ECOSSE.														
Nova Scotia.....	25,731	455,698	61,379	258,769	145	97,463	252	231,770	761,420	1,323,696	456,958	6,483,897
Merchants.....	15,942	387,022	50,870	119,967	16,183	180,523	15,000	495,201	291,712	563,871	4,939,333
People's Bank.....	23,622	98,433	24,458	37,300	19,267	77,052	9,295	7,786	2,251,318
Union.....	27,964	81,071	26,596	26,710	41,866	20,952	1,000	253,357	1,694,967
Halifax Bk. Co....	5,015	107,798	24,638	49,627	45,400	1,730	55,747	84,075	98,550	2,748,197
Yarmouth.....	34,313	314,025	5,000	7,353	67,465	2,000	79,277	17,384	19,200	72,000	610,623
Exch. Bk. Yarmor'th	4,522	4,760	3,079	708	50,196	13,708	63,587	183,447
C. B. of Windsor..	10,370	17,515	4,926	6,055	50,018	7,410	1,241	711,051
NEW BRUNSWICK.														
New Brunswick....	162,393	136,736	23,083	38,667	74,585	283,566	12,741	25,452	379,724	165,051	2,016,486
People's Bank.....	10,626	15,302	6,240	3,209	4,020	9,340	2,112	3,000	580,566
St. Stephen's Bk..	12,363	12,902	5,670	5,116	18,041	23,251	728	443,644
Grand Total y compris Man. et C. Ang.	7,481,284	13,644,102	1,818,584	6,129,432	145	3,136,393	188,889	16,532,527	3,131,319	3,182,463	11,182,253	7,125,712	13,196,361	202,333,710

NOM DE LA BANQUE.	Prêts au gouvernement fédéral.	Prêts aux gouvernements Provinciaux.	Créances en souffrance.	Immunités appartenant à la banque fédérale de la banque.	Hypothèque sur des immeubles par la banque.	Edifices de la banque.	Autres dettes actives non comprises dans les items précédents.	Total de l'actif.	Montant total des prêts faits à des directeurs, maisons de commerce ou ont intérêt ou responsabilité.	Chiffre moyen des espèces de la Puissance possédées durant le mois.	Chiffre moyen des billets de la Puissance possédés durant le mois.	Chiffre le plus élevé des billets en circulation en aucun temps durant le mois.
ONTARIO.												
Toronto.....	110,414	391	200,000	11,441,460	357,100	545,792	1,012,377	1,402,200	
Commerce.....	221,568	13,513	746,105	23,140,445	272,157	441,000	806,000	2,750,000	
Dominion.....	30,000	129,275	12,576	272,386	13,471,072	411,000	242,000	570,000	979,078	
Ontario.....	74,493	110,128	179,868	8,211,881	487,124	183,600	308,900	895,200	
Standard.....	14,173	90,000	90,000	23,271	7,630,939	140,300	256,500	731,000	
Imperial.....	74,175	65,486	87,862	15,920	13,304,450	281,328	1,094,416	1,348,795	
Traders.....	24,165	931	37,111	18,040	4,910,154	246,229	106,000	598,210	
Hamilton.....	69,406	4,500	14,058	71,689	9,778,379	29,000	175,700	1,019,367	
Ottawa.....	28,894	26,550	200	7,877,262	82,372	17,361	154,575	1,030,606	
Western Bk. of C..	23,351	9,988	1,803,211	8,434	22,632	219,620	
QUEBEC.												
Montréal.....	420,000	387,431	12,102	600,000	53,812,091	1,221,000	2,560,000	2,828,000	4,630,610	
British N. Amer....	77,282	2,47,712	17,291	350,000	11,830,818	8,500	347,409	666,216	1,030,177	
Du Peuple.....	40,818	58,779	81,565	8,546,784	229,491	51,289	169,770	846,015	
Jacques-Cartier..	86,950	61,067	71,057	3,993,473	162,117	37,844	96,790	415,422	
Ville-Marie.....	51,553	49,797	33,675	1,573,967	82,388	23,268	22,766	219,640	
Hochelega.....	50,000	72,453	47,572	21,413	4,877,553	253,917	54,916	985,232	621,133	
Molson.....	132,391	55,091	19,000	13,749,744	138,388	138,495	626,587	1,528,957	
Merchants.....	145,597	47,613	527,283	22,896,938	1,382,710	388,000	1,019,000	2,581,000	
Nationale.....	107,162	7,576	116,489	4,992,823	222,600	65,000	115,000	878,423	
Quebec.....	138,544	61,677	163,763	10,557,949	7,032	94,376	640,401	676,850	
Union.....	10,000	72,778	63,478	1,701	7,285,761	418,721	26,724	330,976	975,821	
St-Jean.....	38,103	8,673	191,125	112,610	7,285,761	26,066	4,300	62,611	
St-Hyacinthe.....	32,536	15,721	10,003	7,090	390,296	17,551	20,703	270,742	
E. Townships.....	87,393	42,697	59,111	7,877,262	82,372	17,361	154,575	1,030,606	
NOUVEAU ECOSSE.												
Nova Scotia.....	54,252	23,091	11,442	80,038	10,620,167	151,807	269,683	397,738	1,117,306	
Merchants.....	86,517	9,293	1,500	60,000	7,426,828	331,879	154,185	324,640	900,791	
People's Bank.....	26,027	1,573	60,321	2,643,103	144,017	27,738	157,777	470,173	
Union.....	6,459	17,109	7,048	52,000	2,244,049	57,914	57,429	94,924	321,745	
Halifax Bk. C....	14,617	7,048	1,890	3,297,207	21,400	50,779	115,391	469,150	
Yarmouth.....	5,551	3,550	8,000	955,045	9,000	34,373	24,037	82,321	
Exchange.....	6,995	23,396	506,503	57,519	3,450	5,538	50,117	
C. B. Windsor.....	13,376	3,500	826,237	93,908	10,411	17,582	80,752	
NEW BRUNSWICK.												
New Brunswick....	16,190	30,000	3,368,248	266,115	161,408	155,927	451,422	
People's.....	4,672	15,488	7,000	678,382	64,332	10,471	15,867	113,243	
St. Stephens.....	5,142	2,000	1,926	641,681	15,320	12,144	12,508	89,366	
Grand Total y compris Man. et C. Ang.	919,329	3,081,521	874,162	628,438	5,272,672	1,654,781	303,523,290	8,151,769	7,461,894	13,643,683	31,662,554	

LA PHARMACIE A QUÉBEC

Sic vos non vobis mellificatis, apes!

Le commerce de pharmacie subit actuellement une crise qu'il était facile de prévoir depuis longtemps. Pharmaciens, photographes, épiciers, etc., annoncent la vente des remèdes brevetés et autres marchandises considérées comme appartenant au commerce pharmaceutique, à des prix plus bas que coûtent les articles à la douzaine. Certaines personnes étrangères à la pharmacie vendent aussi au rabais, pour l'usage des médecins, des teintures et autres drogues fabriquées par des mains profanes spécialement pour ce commerce à bon marché. En un mot, la pharmacie n'est plus aujourd'hui la propriété du pharmacien qui a fait des études spéciales et qui n'a obtenu son droit de pratiquer qu'après des examens sévères; le commerce de pharmacie appartient à quiconque veut l'exercer.

Les causes de cette crise sont connues :

1o Défectuosité de la loi de pharmacie qui permet de sévir contre le pharmacien détailleur, sans pouvoir atteindre le commerce pharmaceutique de gros, commerce que le premier venu peut exercer sans qualification aucune.

2o Vente par les propriétaires de remèdes brevetés et par les pharmaciens de gros aux photographes, épiciers, marchands généraux et autres, aux mêmes prix qu'aux pharmaciens.

Dans le premier cas, il appartient à l'Association Pharmaceutique de la Province de Québec de prendre les mesures nécessaires pour arriver à l'application des mêmes lois et des mêmes règlements à tous ceux qui font la vente des drogues.

D'un autre côté, il serait facile aux propriétaires des remèdes brevetés et aux pharmaciens de gros de faire disparaître la cause de la vente de leurs marchandises à vil prix. Le plus simple raisonnement leur démontre que leurs intérêts sont intimement liés à la pharmacie de détail et que c'est en protégeant celle-ci qu'ils se favorisent eux-mêmes.

DR J. A. HAMEL,
Pharmacien.

Nous ne pouvons publier sans commentaires, l'article ci-dessus de notre aimable correspondant.

Nous sommes partisans de la liberté commerciale la plus grande, la plus large.

Si les pharmaciens cependant arrivaient à prouver que la vente des drogues ou produits chimiques par

les épiciers ou autres marchands est faite en dépit de lois ou règlements existants, il y aurait lieu de s'en émouvoir.

Mais qu'un marchand quel qu'il soit, vende un remède breveté au même titre qu'un pharmacien, nous n'y voyons aucun inconvénient. Le pharmacien, de détail reçoit, tout comme l'épicier, le remède tout fabriqué, tout préparé et le vend sans que sa science de pharmacien ou de chimiste ait à intervenir.

De même pour les produits chimiques que le pharmacien, tout aussi bien que l'épicier, vend sans avoir autre chose à faire qu'à les peser et à les emballer.

Que les pharmaciens se plaignent que leurs affaires, pour beaucoup d'entre eux, ne soient pas aussi rémunératrices qu'autrefois, ils n'ont pas tort, nous le savons, mais la raison en est-elle bien là où notre correspondant la place ?

Non évidemment; car les épiciers paient les mêmes articles au même prix que les pharmaciens, mais ceux-là se contentent—et en cela ils font bien—d'un bénéfice moindre, en général, que les pharmaciens. Ceux qui ont pour principe de vendre à bon marché pour vendre beaucoup sont dans le vrai.

Notre correspondant se plaint de ce que les remèdes brevetés soient vendus par leurs propriétaires aux épiciers et autres marchands au même prix qu'aux pharmaciens. Nous demanderons simplement pourquoi les épiciers devraient payer plus cher; pour nous, nous le voyons pas.

Si le commerce de pharmacie périclite la faute en est aux médecins qui ont, pour beaucoup, perdu l'habitude de faire des ordonnances à préparer par le pharmacien.

Quelles purgations le pharmacien prépare-t-il maintenant? Aucune presque, le médecin ordonne des eaux purgatives qu'on peut trouver aussi bien chez l'épicier que chez le pharmacien; de même pour les autres médicaments. Les remèdes brevetés ont tué le pharmacien de détail.

Est-ce un bien, est-ce un mal? La réponse n'est pas de notre compétence.

Un mot encore, notre correspondant dit: "Certaines personnes étrangères à la pharmacie vendent aussi au rabais, pour l'usage des médecins, des teintures et autres drogues fabriquées par des mains profanes spécialement pour ce commerce à bon marché."

Mais puisque les médecins se servent de ces teintures et autres drogues, c'est qu'elles répondent à

l'usage auquel les médecins les destinent, autrement ils ne s'en serviraient pas; ces teintures et drogues doivent être analysées; le médecin, croyons-nous, n'achète pas à l'aveuglette.

En somme, si nous analysons en deux mots l'article "LA PHARMACIE A QUÉBEC," nous trouvons ceci: les épiciers vendent quantité d'articles que, nous pharmaciens, nous vendons, et ils les vendent moins cher que nous.

Notre réponse est bien simple: les pharmaciens vendent quantité d'objets qui ne sont pas du ressort du pharmacien, préparateur ou chimiste et les épiciers ne se sont jamais plaint que les pharmaciens vendaient moins cher qu'eux.

Nous connaissons à Montréal des pharmaciens qui sont satisfaits de leur chiffre d'affaires et qui ont à soutenir la même concurrence et peut-être plus forte que celle dont se plaint notre correspondant de Québec.

LES VACHES SANS CORNES

Il est bien certain que les cornes ne sont pas d'une grande utilité par elles-mêmes chez les espèces bovines; et, bien que les bœufs soient d'un naturel assez doux, en réalité les domestiques et gardeurs dans les fermes sont exposés à des accidents graves, du fait de ces armes que portent les bêtes qu'ils soignent. Il y a au moins trente années, dit la *Nature*, un vétérinaire connu, M. P. Charlier, avait recommandé l'ablation des cornes pour les jeunes animaux. Mais cette opération est désirable à un titre beaucoup plus important, d'une application immédiate et très large.

On s'est livré à des expériences curieuses, notamment Numan, et il a été prouvé que les vaches sans cornes donnent beaucoup plus de lait. Toutes les vaches privées artificiellement de cornes deviennent d'excellentes laitières. M. Numan a vu quatre vaches hollandaises sans cornes fournir de 4 à 4½ gallons de lait par jour, étant nourries sur de mauvais pâturages, quand les vaches de même race, à qui l'on avait laissé pousser les cornes, nourries dans de bons pâturages, ne fournissaient que 3 à 3½ gallons au maximum.

Les éleveurs américains ont depuis lors essayé cette méthode, et non seulement ils ont obtenu la confirmation complète de ces expériences, mais ils sont arrivés à un autre résultat qui est en corrélation très logique avec le premier; les animaux privés de leurs cornes en-

graisissent beaucoup plus rapidement et beaucoup plus sûrement que ceux qui restent munis de ces appendices.

En présence de ces avantages, il est évidemment fort intéressant de chercher à vulgariser la pratique de l'ablation des cornes ; et, comme différents liquides se vendent dans ce but, qui n'assurent pas toujours le succès, il nous a semblé utile de citer le procédé recommandé par M. Leslie H. Adams, directeur de la ferme du Wisconsin.

Lorsque commencent à apparaître les petits boutons cornus sur la tête du jeune animal, il faut aussitôt faire l'opération avant que ces boutons aient le temps de durcir. Pour cela, on rase d'abord avec des ciseaux, par exemple, tout le poil qui entoure la naissance de la corne, et, à l'aide du doigt, on humecte légèrement la corne d'eau ; il ne faut pas beaucoup d'eau, car autrement il en coulerait le long de la tête, sur la peau de la bête, et la cautérisation s'étendrait bien inutilement.

On prend alors un bâtonnet de potasse, une pierre à cautère, qu'on enveloppe de manière qu'il ne soit pas en contact avec la main de l'opérateur ; on s'en sert exactement comme d'un crayon pour frotter toute la surface de la corne, en haut comme à la base ; il faut que l'humidité se maintienne pour que la potasse exerce son action.

On doit s'arrêter de frotter au moment où la peau commence à s'amollir et à peler en rougissant comme si le sang allait sortir. Cette pratique n'a généralement pas besoin d'être renouvelée une seconde fois pour assurer le succès.

Nous n'avons pas à donner l'explication du phénomène qui consiste en ce que cette ablation favorise la lactation et l'engraissement, mais cela se comprend en principe ; c'est pour une raison analogue qu'un arbre auquel on enlève du bois donne de plus gros fruits : la sève, la substance vitale, ne se dépense pas dans la production d'un organe inutile.

L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS.

Le *Journal Officiel* du gouvernement français vient de publier le texte du décret du 10 mars 1894, concernant l'Hygiène et la Sécurité des Travailleurs en France ; nous publions ce travail pour l'édification et l'étude de nos chambres de commerce, de nos législateurs, des industriels, des inspecteurs de fabriques, des comités d'hygiène, des

cercles ouvriers, etc., tous sans exception trouveront profit à la lecture de ce décret :

ART. 1.—Les emplacements affectés au travail dans les manufactures, fabriques, usines, chantiers, ateliers de tous genres et leurs dépendances, seront tenus en état constant de propreté. Le sol sera nettoyé à fond au moins une fois par jour avant l'ouverture ou après la clôture du travail, mais jamais pendant le travail. Ce nettoyage sera fait, soit par un lavage, soit à l'aide de brosses ou de linges humides si les conditions de l'industrie ou la nature du revêtement du sol s'opposent au lavage. Les murs et les plafonds seront l'objet de fréquents nettoyages ; les enduits seront refaits toutes les fois qu'il sera nécessaire.

ART. 2.—Dans les locaux où l'on travaille des matières organiques altérables, le sol sera rendu imperméable et toujours bien nivelé, les murs seront recouverts d'un enduit permettant un lavage efficace.

En outre, le sol et les murs seront lavés aussi souvent qu'il sera nécessaire avec une solution désinfectante. Un lessivage à fond avec la même solution sera fait au moins une fois par an.

Les résidus putrescibles ne devront jamais séjourner dans les locaux affectés au travail et seront enlevés au fur et à mesure.

ART. 3.—L'atmosphère des ateliers et de tous les autres locaux affectés au travail sera tenue constamment à l'abri de toute émanation provenant d'égouts, fossés, puits, fosses d'aisances ou de toute autre source d'infection.

Dans les établissements qui diverseront les eaux résiduelles ou de lavage dans un égout public ou privé, toute communication entre l'égout et l'établissement sera munie d'un intercepteur hydraulique fréquemment nettoyé et abondamment lavé au moins une fois par jour.

Les travaux dans les puits, conduites de gaz, canaux de fumée, fosses d'aisances, cuves ou appareils quelconques pouvant contenir des gaz délétères ne seront entrepris qu'après que l'atmosphère aura été assainie par une ventilation efficace. Les ouvriers appelés à travailler dans ces conditions seront attachés par une ceinture de sûreté.

ART. 4.—Les cabinets d'aisances ne devront pas communiquer avec les locaux fermés où seront employés des ouvriers.

Ils seront éclairés, abondamment pourvus d'eau, munis de cuvettes avec inflexion siphonide du tuyau de chute. Le sol, les parois seront en matériaux imperméables, les peintures seront d'un ton clair.

Il y aura au moins un cabinet pour cinquante personnes et des urinoirs en nombre suffisant.

Aucun puits absorbant, aucune disposition analogue ne pourra être établie qu'avec l'autorisation de l'administration supérieure et dans les conditions qu'elle aura prescrites.

ART. 5.—Les locaux fermés affectés au travail ne seront jamais encombrés ; le cube d'air par ouvrier ne pourra être inférieur à 6 verges cubes.

Ils seront largement aérés. Ces locaux, leurs dépendances et notamment les passages et escaliers seront convenablement éclairés.

ART. 6.—Les poussières ainsi que les gaz incommodes, insalubres ou toxiques

seront évacués directement au dehors de l'atelier au fur et à mesure de leur production.

Pour les buées, vapeurs, gaz, poussières légères, il sera installé des hottes avec cheminées d'appel ou tout autre appareil d'élimination efficace.

Pour les poussières déterminées par les meules, les batteurs, les broyeurs et tous autres appareils mécaniques, il sera installé, autour des appareils, des tambours en communication avec une ventilation aspirante énergique.

Pour les gaz lourds, tels que vapeurs de mercure, de sulfure de carbone, la ventilation aura lieu *per descensum* ; les tables ou appareils de travail seront mis en communication directe avec le ventilateur.

La pulvérisation des matières irritantes ou toxiques ou autres opérations telles que le tamisage et l'embarillage de ces matières se feront mécaniquement en appareils clos.

L'air des ateliers sera renouvelé de façon à rester dans l'état de pureté nécessaire à la santé des ouvriers.

ART. 7.—Pour les industries désignées par arrêté ministériel, après avis du Comité consultatif des Arts et Manufactures, les vapeurs, les gaz incommodes et insalubres et les poussières seront condensés ou détruits.

ART. 8.—Les ouvriers ne devront point prendre leurs repas dans les ateliers ni dans aucun local affecté au travail.

Les patrons mettront à la disposition de leur personnel les moyens d'assurer la propreté individuelle, vestiaires avec lavabos, ainsi que l'eau de bonne qualité pour la boisson.

ART. 9.—Pendant les interruptions de travail pour les repas, les ateliers seront évacués et l'air en sera entièrement renouvelé.

ART. 10.—Les moteurs à vapeur, à gaz, les moteurs électriques, les roues hydrauliques, les turbines, ne seront accessibles qu'aux ouvriers affectés à leur surveillance. Ils seront isolés par des cloisons ou barrières de protection.

Les passages entre les machines, mécanismes, outils mus par ces moteurs auront une largeur d'au moins 28 pouces : le sol des intervalles sera nivelé.

Les escaliers seront solides et munis de fortes rampes.

Les puits, trappes, cuves, bassins, réservoirs de liquides corrosifs ou chauds, seront pourvus de solides barrières ou garde-corps.

Les échafaudages seront munis, sur toutes leurs faces, de garde-corps de 32 pouces de haut.

ART. 11.—Les monte-charges, ascenseurs, élévateurs, seront guidés et disposés de manière que la voie de la cage du monte-charge et des contre-poids soit fermée ; que la fermeture du puits à l'entrée des divers étages ou galeries s'effectue automatiquement ; que rien ne puisse tomber du monte-charge dans le puits.

Pour les monte-charges destinés à transporter le personnel, la charge devra être calculée au tiers de sa valeur admise pour le transport des marchandises, et les monte-charges seront pourvus de freins, chapeaux, parachutes ou autres appareils préservateurs.

ART. 12.—Toutes les pièces saillantes mobiles et autres parties dangereuses des machines, et notamment les bielles, roues, volants, les courroies et câbles, les engrenages, les cylindres et cônes de frictions ou tous autres organes de transmission qui seraient reconnus dan-

gereux seront munis de dispositifs protecteurs, tels que gaines et chéneaux de bois ou de fer, tambours pour les courroies et les bielles, ou de couvre-engrenage, garde-mains, grillages.

Les machines-outils à instruments tranchants, tournant à grande vitesse, telles que machines à scier, fraiser, raboter, découper, hacher, les cisailles, coupe-chiffons et autres engins semblables, seront disposés de telle sorte que les ouvriers ne puissent, de leur poste de travail, toucher involontairement les instruments tranchants.

Sauf le cas d'arrêt du moteur, le maniement des courroies sera toujours fait par le moyen de systèmes tels que monte-courroie, porte-courroie, évitant l'emploi direct de la main.

On devra prendre autant que possible des dispositions telles qu'aucun ouvrier ne soit habituellement occupé à un travail quelconque dans le plan de rotation ou aux abords immédiats d'un volant, d'une meule ou de tout autre engin pesant et tournant à grande vitesse.

ART. 13.—La mise en train et l'arrêt des machines devront être toujours précédés d'un signal convenu.

ART. 14.—L'appareil d'arrêt des machines motrices sera toujours placé sous la main des conducteurs qui dirigent ces machines.

Les contre-maitres ou chefs d'atelier, les conducteurs de machines-outils, métiers, etc., auront à leur portée le moyen de demander l'arrêt des moteurs.

ART. 15.—Des dispositifs de sûreté devront être installés dans la mesure du possible pour le nettoyage et le graissage des transmissions ou mécanismes en marche.

En cas de réparation d'un organe mécanique quelconque, son arrêt devra être assuré par un calage convenable de l'embrayage ou du volant ; il en sera de même pour les opérations de nettoyage qui exigent l'arrêt des organes mécaniques.

ART. 16.—Les sorties des ateliers sur les cours, vestibules, escaliers et autres dépendances intérieures de l'usine doivent être munies de portes s'ouvrant de dedans en dehors. Ces sorties seront assez nombreuses pour permettre l'évacuation rapide de l'atelier ; elles seront toujours libres et ne devront jamais être encombrées de marchandises, de matières en dépôt ni d'objets quelconques.

Le nombre des escaliers sera calculé de manière que l'évacuation de tous les étages d'un corps de bâtiment contenant des ateliers puisse se faire immédiatement.

Dans les ateliers occupant plusieurs étages, la construction d'un escalier extérieur incombustible pourra, si la sécurité l'exige, être prescrite par une décision du Ministre du commerce, après avis du Comité des Arts et Manufactures.

Les récipients pour l'huile ou le pétrole, servant à l'éclairage seront placés dans des locaux séparés et jamais au voisinage des escaliers.

ART. 17.—Les machines dynamos devront être isolées électriquement.—Elles ne seront jamais placées dans un atelier où des corps explosifs, des gaz détendants ou des poussières inflammables se manient ou se produisent.

Les conducteurs électriques placés en plein air pourront rester nus ; dans ce cas, ils devront être portés par des isolateurs de porcelaine ou de verre ; ils seront écartés des masses métalli-

ques, telles que gouttières, tuyaux de descente, etc.

A l'intérieur des ateliers, les conducteurs nus destinés à des prises de courant sur leur parcours seront écartés des murs hors de la portée de la main, et convenablement isolés.

Les autres conducteurs seront protégés par des enveloppes isolantes.

Toutes précautions seront prises pour éviter l'échauffement des conducteurs à l'aide de coupe-circuits et autres dispositifs analogues.

ART. 18.—Les ouvriers et ouvrières qui ont à se tenir près des machines doivent porter des vêtements ajustés et non flottants.

ART. 19.—Les délais d'exécution des travaux de transformation qu'implique le présent règlement sont fixés : à trois mois, à compter de sa promulgation, pour les articles 2, § 1 ; 3, § 2 ; 4, § 1 et 2 ; 6, § 1, 2, 3, 4 et 5 ; 8, § 2 ; 11, 12, § 1, 2 et 3 ; 14, § 2 ; 15, § 1 ; 16, § 1 et 2 ; 17, et à un an pour les articles 5, § 1 et 10, § 2.

NOS EXPORTATIONS DE BESTIAUX

L'élevage du bétail est une des industries agricoles les plus importantes et des plus appréciées dans les pays où, comme on commence à le faire chez nous, la culture mixte est tenue en estime comme elle le mérite. Aussi, aucun Canadien ne peut-il se désintéresser du commerce d'exportation de notre bétail, commerce dont les débuts sont encore tout récents et qui cependant a déjà atteint une valeur moyenne de \$7,000,000 par année.

Or, voici que les exportateurs de bétail viennent exposer au public, dans une circulaire datée d'Ottawa le 11 avril, de sérieux griefs contre une autre industrie, prospère et puissante, celle des compagnies de navigation qui, disent-ils, les opprime, les gruge, les ruine.

Ce n'est pas assez, disent-ils, que l'Angleterre ait fermé son territoire à l'importation de notre bétail vivant, qu'il nous faut maintenant abattre en le débarquant sur le sol anglais ; il faut encore que les compagnies de navigation se liguent pour nous exploiter, nous extorquer des frets exorbitants et nous rendre impossible toute opération offrant quelque sécurité.

Le cas de ces Messieurs, est exposé dans leur circulaire comme suit : " Les lois de quarantaine empêchant d'expédier nos bestiaux en Angleterre par les ports des Etats Unis, nous n'avons qu'un seul port où cette expédition soit possible, Montréal. C'est donc à Montréal que doivent être embarqués tous les bestiaux destinés à l'exportation. Or il n'y a qu'un petit nombre de compagnies de navigation dont les steamers fréquentent le port de Montréal. La plupart de ces com-

pagnies sont largement subventionnées par le gouvernement pour le transport des malles ; elles peuvent, en conséquence, empêcher d'autres lignes de venir charger ici, et de fait, les autres ne s'y risquent pas, sauf un steamer isolé de temps à autre.

" Ces compagnies ont leurs gérants à Montréal et ces gérants s'entendent pour fixer les frets pour le transport des bestiaux. Elles s'entendent surtout pour tenir ces frets constamment variables. Tenus jour par jour, par le câble, au courant des marchés du bétail en Angleterre, ils profitent de toutes les fluctuations de ces marchés pour augmenter le taux du fret. Si le marché monte, le taux monte ; mais si le marché baisse, le taux ne baisse pas. Et si les gérants des compagnies s'aperçoivent qu'il y a à Montréal une grande quantité de bétail pour l'exportation, ils en profitent encore pour hausser de nouveau leurs taux.

" Ce qu'il y a de pis, c'est qu'on ne peut faire de contrat avec aucune ligne pour un fret futur à un taux déterminé. Si l'on veut s'assurer de l'espace à bord d'un steamer avant d'acheter les bestiaux, il faut l'engager au cours du jour, ce qui fait que, souvent, le taux à payer n'est fixé que lorsque le bétail est chargé à bord et quelquefois, lorsque le steamer est en route.

" Dans ces circonstances, les exportateurs ne savent jamais quels taux de fret ils auront à payer et, par conséquent, ils ne savent pas quel prix payer aux éleveurs pour leurs animaux. Il en résulte que les cultivateurs éleveurs des Etats-Unis reçoivent plus cher pour leur bétail que les Canadiens. Aussi, les bestiaux se vendent-ils plus cher à Buffalo—plus éloigné du port d'embarquement—qu'à Toronto."

En conséquence, les exportateurs de bestiaux demandent aide et protection au parlement fédéral et au public.

Nous sympathisons de grand cœur avec eux, mais nous ne voyons pas bien comment le parlement fédéral pourrait les aider. Le remède employé contre les combines a été jusqu'ici l'appel à la concurrence. Pour appliquer ce remède au cas actuel, il faudrait faire un arrangement avec les Etats Unis pour obtenir d'eux l'autorisation d'expédier en douane par leurs ports ; mais la compensation exigée serait d'admettre aussi leur bétail en douane dans nos ports, ce qui nuirait considérablement à nos expéditions en Angleterre, le bétail des Etats-Unis

y étant considéré comme infesté de maladies contagieuses.

Il faut donc chercher ailleurs. N'y aurait-il rien dans la loi Wallace sur les *combines* qui pût s'appliquer à ce cas ?

Nos confrères de Québec vont proposer, sans doute, comme remède, que les bestiaux soient chargés à bord dans leur port. Mais les compagnies qui s'arrêtent à Québec sont les mêmes qui viennent jusqu'à Montréal ; elles pourront se combiner là bas aussi bien qu'ici.

Une loi autorisant le gouvernement à intervenir dans la fixation des taux de fret, serait contre l'esprit de toute la législation moderne.

Nous ne voyons guère que deux moyens et encore sont-ils empiriques : la grève ou la coopération. Que les exportateurs se mettent en grève pour une saison et ils verront probablement les compagnies revenir à de meilleurs sentiments ; mais pendant ce temps-là nos cultivateurs ne pourront pas vendre leurs bestiaux.

Ou bien qu'ils organisent eux-mêmes la concurrence : la plupart d'entre eux sont riches, qu'ils organisent une flotte de steamers loués pour le transport de leurs bestiaux. Cette flotte serait sans aucun doute populaire parmi les affrèteurs et enlèverait aux compagnies actuelles une source très importante de revenus. Mais, il faudrait compléter les chargements avec du grain, etc.

Enfin que l'on s'y prenne d'une manière ou d'une autre pour venir en aide aux exportateurs, nous sympathisons beaucoup à leur situation et nous serions heureux de les voir sortir de cette impasse, pourvu que ce soit par un moyen acceptable.

LE TABAC

(Suite)

MANILLE

Le Manille est un des plus célèbres parmi les tabacs cultivés en Orient. Il est employé uniquement à la fabrication des cigares et fournit aux Indes et à l'Espagne une grande quantité de cigares manufacturés. La plante a une croissance robuste et vigoureuse, portant des feuilles d'un vert foncé arrivant rapidement à maturité sous les soins intelligents dont on l'entoure. Une fois séchée, la feuille a une apparence singulière, différente de celle d'aucun autre tabac. Elle a du corps, elle est bien lisse, mais on dirait qu'elle a été "mordue par la

gelée." Elle n'est pas aussi poreuse que la plupart des autres variétés et par conséquent ne brûle pas aussi bien ; elle "charbonne" souvent et a la réputation de mal brûler.

On plante en rangs, laissant une grande distance entre chaque pied ; on cultive le sol avec soin pendant les deux premiers mois, puis on coupe la tête et on laisse mûrir les feuilles.

A certains points de vue, le tabac de Manille est une des meilleurs qualités cultivées et, si ce n'était qu'il ne brûle pas facilement, il n'aurait guère de rivaux comme tabac pour les cigares.

TABAC CANADIEN

La culture du tabac dans la confédération canadienne en est encore à ses débuts ; ce retard est dû à deux causes ; le manque de confiance des hommes d'état canadiens dans la possibilité de cultiver le tabac avec succès sous leur climat, et le fait que le gouvernement canadien laisse entrer en franchise dans le pays tout le tabac étranger en feuille. Cette étrange anomalie dans un pays protectionniste ne peut faire autrement que de nuire à tout mouvement de propagation de la culture en grand du tabac, culture cependant qui donne d'excellents revenus aux États-Unis, où, d'ailleurs, le tabac indigène est protégé par des droits très élevés.

Dans le Bas Canada, pourtant, il n'y a guère de jardin de cultivateur où l'on ne rencontre quelques pieds de tabac—ce qu'il faut pour la consommation de la maison. Mais comme la plupart du temps, faute d'instruction pratique, les plants ne reçoivent pas les soins nécessaires, et les feuilles ensuite ne sont pas séchées convenablement, le tabac produit est de qualité inférieure très parfumé, mais acre au goût, et n'a pas sur le marché la vente qu'aurait un tabac bien cultivé.

Depuis une quinzaine d'années, cependant, dans les comtés de Montcalm et de Joliette, on a pratiqué la plantation du tabac sur une échelle considérable et, en apportant à la culture et à la préparation de la feuille des soins intelligents, on est parvenu à produire un tabac de bonne qualité, susceptible d'être employé et pour la pipe et pour le cigare.

Les variétés cultivées sont le petit Havane, le Connecticut et le Burleigh ; ce dernier importé de l'Illinois, paraît des mieux adaptés à notre climat.

On cultive aussi une variété appelée tabac "Quesnel" ou "Cannel-

le", dont la plante est de petite taille, la feuille d'un jaune clair, une fois séchée et qui est préférée dans le pays à la plupart des tabacs importés comme tabac pour la pipe.

Mais, comme on l'a dit plus haut, le gouvernement laissant entrer en franchise le tabac étranger en feuille, le tabac canadien a une très rude concurrence à supporter et les succès remportés par les planteurs de Joliette et de Montcalm n'ont pu encore populariser la culture en grand en dehors de ces comtés. Si, au lieu des droits d'accise qu'il fait payer aux manufacturiers de cigares et de tabacs à fumer, le gouvernement prélevait des droits équivalents, par ses officiers de douane, à l'entrée au Canada ; les manufacturiers seraient intéressés à employer le tabac canadien là où ils pourraient se le procurer de la qualité voulue ; il y aurait un débouché assuré pour le tabac de bonne qualité à des prix rémunérateurs et les planteurs seraient encouragés à produire un tabac qui puisse remplacer le tabac importé. Sans compter que la perception des droits de douane coûterait beaucoup moins cher à l'Etat que son système actuel de timbres, d'entreposage et de surveillance.

LE

CORSET DANS L'ANTIQUITÉ

(Suite)

APODESME, STÉTHODESME

L'*apodesme* (lien du sein) était, du temps d'Aristote, une bandelette destinée à recevoir la poitrine ; appelé plus tard *stéthodesme*, il paraît être l'expression grecque correspondante à la *fascia* et au *mamilare* des Latins. Il avait le même emploi que ces deux appareils.

Antiphane, dans ses *Thoricennes*, nous raconte qu'après la toilette du corps et l'édification de la chevelure, la première pièce du vêtement que mettait une dame grecque, soucieuse de sa beauté, était une ceinture (*apodesme*) placée sous la poitrine ; selon Nomachius, outre le blanc et le rouge pour le visage, le noir pour les yeux, la poudre pour les cheveux, on se servait du pinceau pour donner du lustre au sein, en nuancant la blancheur avec le pourpre de l'hyacinthe, avec le beau vert ou jaspé de l'Inde (RACINET).

MAMILLARE

Le *Mamillare*, mentionné par Martial dans ses épigrammes (Epig. LXVI liv. XIV), était une ceinture en cuir mou, servant à entourer la

poitrine et à la contenir quand elle prenait trop de développement ; il ne comprimait pas la taille et n'était porté que par les femmes ayant un grand embonpoint.

ANAMASKHALISTER

Une autre ceinture, l'anamaskhalister, signalée par Pollux dans l'*Onomasticon* que les dames grecques se mettaient sous les aisselles et passaient ensuite par dessus les épaules, semble avoir quelque analogie avec la fascia.

TCENIA.

Le mot *tœnia* signifie ruban, c'était une modification de la *fascia* ; plus étroite, elle s'enroulait autour de la taille et des hanches.

Cette ceinture, d'après Anacréon, était principalement destinée aux jeunes filles et se portait sur la peau.

Ce qui paraît commun à toutes ces bandelettes, c'est la couleur ; plusieurs auteurs nous apprennent qu'elles étaient rouges ; et le mot *tœniensis* qui désignait un des tons du rouge, semble indiquer la couleur servant à teindre les *tœniæ* (RACINET).

CINGULUM

On trouve quelquefois les mots *cingulum* et *cingulum*, employés pour désigner une ceinture placée au-dessous de la poitrine pour que le vêtement ne fût pas lâche et eût bonne tournure. Ce mot est mentionné par Isidor (*Origines*), par Virgile (*Enéide*) et par Pétrone (*Satyricon*). D'après ce dernier témoignage, le *cingulum* servait à relever la robe.

" Sa robe, retroussée par une ceinture (*cingulum*) vert pâle, laissait apercevoir sa tunique couleur de rose, ses jarretières en torsade d'or et ses mules ornées de broderies du même métal."

Festus et Valérius Flaccus désignent aussi sous le nom de *cingulum*, une ceinture portée par les femmes et surtout par les jeunes filles ; pour ces dernières, elle était placée plus bas que pour les femmes mariées, sur les reins, juste au-dessus des hanches. Cette ceinture, qui différait de la précédente par la manière de la porter, paraît être assez semblable à la *zona*.

ZONA

La *zona* était un bandeau ou une ceinture large et plate, employée principalement par les jeunes filles ; elle se plaçait le plus souvent autour des hanches.

Le mot *zona* a été pris par Martial

comme titre d'une de ses épigrammes (Epig. CLI, liv. XIV). Ovide mentionne ce mot dans ses *Fastes* où il dit :

" Elle lui donne la ceinture (*zona*) qui pressait tout à l'heure son sein délicat ; mais la ceinture est trop étroite pour le corps d'Hercule."

Homère, dans l'*Odyssée* (chant V) et Catulle, dans ses *Poésies* (II et LXVII) emploient le mot *zona* pour désigner la ceinture virginale.

STROPHIUM

Le *strophium* est d'origine grecque ; néanmoins, on trouve ce mot employé assez fréquemment par les auteurs latins. Les racines de cette expression servent à désigner un corps arrondi ou cylindrique. C'était une sorte de fichu que l'on enroulait et que l'on attachait autour du corps pour soutenir la poitrine. Il n'exerçait pas, comme le Mamillare, une pression contre nature, se portait par dessus la chemise, et n'était employé que par les femmes assujetties à de durs travaux.

CINCTUS

Le *cinctus*, que je crois devoir mentionner dans cette étude, était une ceinture portée sur la tunique ; ce mot a, à peu près, le même sens que *cingulum*. L'historien romain Suétone l'emploie pour désigner la ceinture d'un vêtement. Horace et Ovide, lui donnant un sens un peu différent, le décrivent comme servant à retenir la robe au dessous de la poitrine et même quelquefois comme utilisé pour relever la tunique.

MASTODETON

Enfin je terminerai ces citations par le *mastodeton*, sorte de bandeau mamillaire employé par les femmes grecques pour soutenir des seins proéminents ; ce mot, que l'on rencontre rarement dans les auteurs anciens, est mentionné par Racinet dans son remarquable ouvrage *Le costume historique*, c'est pour cela que j'ai cru ne pas pouvoir le passer sous silence.

De la nomenclature que nous venons de parcourir, il résulte évidemment que, si les anciens ne connaissaient pas les *corsets proprement dits*, ils y suppléaient par l'emploi d'*écharpes* et de *ceintures* qui remplissaient le même but. Le corset moderne est donc, en quelque sorte, une combinaison pratique et raisonnée des deux types principaux des bandelettes grecques et romaines : la *zona* qui était la ceinture du ventre, et la *fascia* qui maintenait la poitrine.

ERNEST LÉOTY.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL

La Chambre de Commerce de Montréal a eu sa réunion ordinaire hier après-midi.

Membres présents : MM. W. W. Ogilvie, président, James A. Cantlie, A. A. Thibaudeau, J. D. Rolland, Chas. F. Smith, John Torrance, Edgar Judge, John Baird, E. S. Clouston, Wm. Cunningham, D. L. Lockerby, T. J. Drummond, Frank J. Hart, David Robertson et John McKergow.

M. Cantlie, président du comité des lois de faillite, fait rapport que le bill du gouvernement à ce sujet a été placé entre les mains d'un comité spécial du Sénat et que des arrangements ont été faits pour que les représentants des différentes chambres de commerce aient une entrevue avec ce comité spécial mardi prochain. La chambre a préparé une liste des amendements qu'il désire faire au bill, et une députation a été nommée pour soutenir et défendre ces amendements devant le comité du Sénat. Font partie de la délégation : MM. James A. Cantlie, J. D. Rolland, E. B. Greenshields, C. T. Smith, A. L. Kent et Thos. J. Drummond. L'association des banques a aussi nommé une députation.

Cette après-midi, tous ces délégués se rendront à Ottawa et s'aboucheront avec les délégués des autres chambres de commerce avant de se présenter devant le comité du sénat.

Le président dit qu'il a reçu une réquisition des membres de la chambre, lui demandant de convoquer une assemblée générale pour discuter la récente nomination du chef d'expédition du havre. En conséquence, mardi prochain, à 12.30 p.m., sera tenue une assemblée générale.

M. Kerry, de la société Kerry, Watson et Cie, eut une entrevue avec le conseil et il lui a représenté que le remaniement du tarif avait affecté son négoce. Le conseil a conseillé à M. Kerry de mettre ses raisons par écrit et qu'ainsi elles seront prises en considération.

Mardi prochain, les ministres recevront une délégation des marchands de nouveautés formant partie des chambres de commerce de Montréal et de Toronto au sujet des réformes apportées au tarif. Les délégués de Montréal seront MM. Jas. A. Cantlie, D. A. Small, Geo. Summer, Wm. Doull, E. B. Greenshields et James Johnston.

Puis la séance est levée.

PETITES NOTES.

Un confrère français appelle le crabe, "le homard de la démocratie."

Le conseil de ville de Sherbrooke a voté une subvention de \$1000 pour l'exposition des Cantons de l'Est.

Pour cent pieds cubes de maçonnerie, il faut une toise de pierre, trois seaux de chaux et une verge cube de sable.

Paris a mangé pendant la semaine sainte de 1894, 60,000 livres de morue de plus que pendant la semaine correspondante de 1893.

Phidias, le sculpteur grec, connaissait le moyen d'amollir l'ivoire. D'une seule défense d'éléphant, il faisait une plaque de 12 à 20 pouces de largeur.

Un cours de fabrication de beurre et de fromage va être fait à la ferme expérimentale de Sussex N. B. sous la direction du commissaire de l'Industrie laitière.

La première mention du savon se trouve dans un ouvrage du 9ème siècle. On mentionnait le savon comme étant propre à nettoyer le linge et employé en Allemagne comme médecine.

Le bureau des Brevets, à Washington, a fait imprimer et mis en vente une liste de toutes les femmes-inventeurs qui ont obtenu des brevets des Etats-Unis depuis 1790 jusqu'au 1er juillet 1888.

On montrait l'autre jour, à Chatham Ontario, la peau d'un renard noir qu'un chasseur sauvage venait d'abattre. On croyait le renard noir complètement disparu. On estime la peau à \$100.

Si la chose est vraie, on a bien raison de dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

On prétend maintenant que le téléphone est connu aux Indes depuis 2,000 ans.

On essaie en ce moment l'élevage de l'autruche, en Algérie. Il n'y a pas trente ans que cet élevage a été pratiqué pour la première fois au Cap; et cette colonie compte aujourd'hui sur ses fermes 189,884 autruches.

The *Printer & Publisher*, publié par la Compagnie de Publication J. B. McLean de Toronto, nous arrive comme tous les mois, plein de matières intéressantes pour les imprimeurs et les éditeurs de journaux. Il est lui-même, un excellent échantillon de typographie et d'impression.

Comme on le sait, ce n'est pas d'aujourd'hui que les divers corps de métier se forment en corporation. Déjà en l'an de grâce 982, la corporation des cordonniers passait pour être une ancienne, puissante et respectable organisation.

Un courtier d'annonce se présente chez un commerçant ennemi de la publicité:

—Vous faites l'annonce, Monsieur, c'est un triste métier.

—Monsieur, je préférerais évidemment faire la noce.

Le journal, *Les Inventions Nouvelles* nous apprend (avec vignette à l'appui) l'existence d'une machine à écasser les petits pois. Cette machine est due à un inventeur de Victoria (Australie), M. Cecil Elwin Paterson. Avis à nos fabricants de conserves.

Un étudiant de l'Ecole Royale Polytechnique de Dresde (Saxe) a inventé un bicyclette à vapeur pour les longues courses. L'inventeur dit que le coût du combustible est excessivement réduit et que sa machine parcourra en moyenne de 12 à 14 milles par heure.

Nous accusons réception, avec remerciements, à qui de droit, d'un volume de 300 pages contenant les textes juxtaposés du bill du tarif McKinley (de 1890) et du bill Wilson tel qu'il a été adopté par le Sénat, de Washington. Ce volume sort des ateliers du gouvernement et est par conséquent, un document officiel.

La Chine devient un des plus grands producteurs de coton du monde; mais comme elle n'a pas d'industrie, elle exporte son coton brut au Japon où il est filé et tissé, puis réexporté en Chine en tissus. Les Chinois sont fanatiquement opposés à l'introduction chez eux de toute espèce d'outillage mécanique.

D'après la *Revue d'Electricité*, les Egyptologues auraient découvert de façon à n'en pouvoir douter, qu'on se servait, du temps des premières dynasties égyptiennes, de communications à l'aide de fils de fer; mais ce qu'ils n'ont encore pu établir, c'est si ces fils servaient au télégraphe, au téléphone ou à d'autres fins.

La montre automatique qui indique le temps en changeant la numération des chiffres à chaque minute, détronera-t-elle la vieille montre avec aiguilles et chiffres romains? Toujours est-il que ceux qui suivent la mode en tout commencent à mettre de côté la montre que nous connaissons tous pour adopter le genre nouveau.

La température, très favorable à la pousse de la vigne qui, en France, commence à se montrer dans de bonnes conditions, n'est pas aussi favorable à la culture des autres plantes et plus particulièrement à celle des céréales. On se plaint partout, en France, de la sécheresse qui, l'an dernier, a causé tant de dommages aux agriculteurs.

Le Mexique fait, d'après le *Times-Democrat* de la Nouvelle Orléans, des progrès rapides. On établit des plantations de café qui produiront à 250/0 de meilleur marché qu'actuellement. Les terres coûtent de \$2.00 à \$10.00 par acre, mais valent, après une culture de quelques années, \$25, à \$50,00. Des orangers sont plantés en grand nombre dans l'Etat de Nueva Léon, et près des chemins de fer Monterey et Golfe Mexicain.

Le besoin d'un nouvel explosif ne se faisait pas sentir, cependant en voici un nouveau, la *fulgurite*. C'est ainsi que l'a baptisé son inventeur, M. Pietet.

Cet explosif ne provoque aucun dégagement de chaleur, ne donne pas de fumée et, par suite n'encrasse pas l'arme.

D'après les essais qui viennent d'avoir lieu en Suisse, la fulgurite produit des effets supérieurs à la dynamite au point de vue industriel et à ceux de la poudre sans fumée au point de vue militaire.

Au Japon, les journalistes sont condamnés à l'amende et à la prison si souvent que les journaux importants ont, ce qu'ils appellent un *éditeur de prison* dont la seule occupation est de se rendre à la prison quand son journal a été condamné.

Nous n'en sommes pas là fort heureusement; n'empêche que notre loi sur le libelle est assez odieuse pour qu'on l'amende au plus tôt. Jusqu'à présent les récriminations dont elle a été l'objet ne paraissent pas avoir beaucoup touché nos législateurs.

Un de nos échanges de France dit: "M. Foster, le ministre des finances du Canada, propose, dans son budget, une diminution considérable du tarif doua-

nier. Il prétend rester protectionniste en proposant une série de diminutions ou même l'abolition des droits sur les matières premières. Nous n'avons aucune objection à faire contre une politique protectionniste de cette sorte. C'est la victoire des démocrates et de M. Cleveland aux Etats-Unis qui a contraint les Tories même, au Canada, à revenir à cette politique libérale."

Les deux cinquièmes de la superficie totale de la Nouvelle-Calédonie renferment du nickel; la dixième partie environ de ces terrains a été concédée à diverses compagnies qui en exploitent actuellement une étendue de près de 20,000 kilomètres carrés. Le minerai a une couleur moyenne de 8 à 10 p.c. de métal pur; cette proportion atteint quelquefois 15 et même davantage. Sa valeur est de 100 francs environ la tonne, rendue à port d'embarquement. Les derniers rapports ont montré que l'exportation annuelle atteint 5,000 tonnes pour le minerai de nickel, 1,500 tonnes de chromate de fer, 700 tonnes de cobalt et 210 tonnes de quartz aurifère.

On a mis à l'essai, depuis un an ou deux, dans les rues de Munich, un nouveau système de pavage qui paraît donner des résultats très satisfaisants. Il consiste en tubes artificiels obtenus en comprimant fortement, par une pression hydraulique, des roches très dures préalablement broyées et transformées en pâtes au moyen d'un agglomérant li- quide. La roche employée est une variété de serpentine; les pavés se font en deux dimensions, les uns ont 27 x 11 x 15 centimètres, les plus petits 18 x 11 x 15. L'apparence extérieure est d'un brun foncé, la cassure est grise. Ces pierres sont extrêmement dures tout en offrant une grande élasticité. Le choc violent au marteau produit une empreinte, même près des bords, sans déterminer de cassure ni d'éclats. L'usure ne paraît pas plus grande que pour le granit avec cet avantage que le pavé ne devient jamais glissant. En outre, ce pavage est peu sonore et reste humide longtemps après avoir été arrosé. Par contre, son prix de revient est assez élevé; la pose, à Munich, a coûté 35 francs le mètre carré.

La locomotion électrique, aux Etats-Unis, prend chaque jour une extension plus considérable. Ainsi, en moins de quatre années, de 1890 à 1893, la longueur des lignes de tramway à traction électrique a triplé, tandis que la traction à vapeur est restée sensiblement stationnaire et que la traction des chevaux a perdu 40 p. c. En fait, toutes les nouvelles lignes de tramways adoptent la traction électrique; un certain nombre d'anciennes lignes se transforment également. Le lent accroissement des lignes à câbles s'explique par les avantages que présente ce système dans les grandes villes pour des circulations très denses, malgré les frais beaucoup plus élevés d'installation, d'exploitation et d'entretien. Cependant on peut citer telle grande ville, comme Saint-Louis, qui a résolument abandonné la traction par câbles dans une partie de son réseau pour lui substituer la traction électrique. En somme, si la marche ascendante se continue, le dernier tramway à traction animale aura certainement disparu des Etats-Unis avant la fin du siècle.

GRAINES, FOURRAGES et BLÉ DE SEMENCE !

— AUSSI —

FARINES de toutes qualités.

Essayez la célèbre marque "COLUMBIA," farine patenée de choix.
C'est la plus avantageuse pour le commerce.

S'adresser à

D. E. DROLET, 50 et 52 rue Dalhousie,

QUEBEC

GRAINES de SEMENCES

BLÉ, ORGE, AVOINE, SARRASIN, MIL, TRÈFLE,
ALSIKE, LENTILLES, POIS, FÈVES,
BLÉ D'INDÉ, Etc.

FARINES en quarts et en poches de toute sorte.

Lard, Saindoux, Mess Pork, Short Cut

P. G. BUSSIERE & CIE, 5 et 7 Rue Dalhousie, Quebec.

MELASSES BARBADES DE CHOIX

A LA TONNE

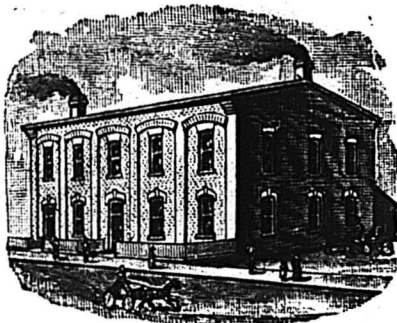
SIROP RAFFINÉ en Barils, SIROP RAFFINÉ en demi-barils,
MORUE VERTE No 1 en Quarts,
MORUE VERTE No 2 en Quarts.

HARENGS DU LABRADOR No 1 en Quarts.

— A VENDRE PAR —

WHITEHEAD & TURNER

Épiciers en Gros, Québec.



BUREAUX ET MAGASINS.

CAMPBELL & BRODIE

QUEBEC.

Demandez le Tabac en Feuille

"VIRGIN," de WALKER

Le plus beau et le meilleur dans toute la Puissance du Canada.
En ballots de 50 lbs et de 100 lbs.

Dattes, Figs et Raisins de toutes sortes. Demandez nos prix.
En vente en gros par

N. RIOUX & CIE, Quebec.

Tabac Canadien en Feuilles

UNE SPÉCIALITÉ

CHEZ

DROUIN FRERES & CIE

QUEBEC

MARCHANDS SOUCIEUX DE VOS INTÉRÊTS

— N'ACHETEZ PAS VOS —

TAPISSERIES

AVANT D'AVOIR VU

Notre ASSORTIMENT et nos PRIX

FORGUES & WISEMAN

134 Rue St-Joseph,

68 Rue St-Pierre,

QUEBEC.

Les "POMPES DROLET" brevetées

Pour les Mines, les Tanneries, les Fabriques de Vinaigre :
pour les approvisionnements d'eau en général,
et pour tous autres usages.

POMPES D'ALIMENTATION POUR CHAUDIERES

Les pompes les plus économiques et les meilleures
dans le marché canadien.

EST DEMANDEZ LE CATALOGUE.

F. X. DROLET,

Manufacturier et porteur des brevets.

Nos 75 à 79 rue St-Joseph, à Québec, P.Q.

LE FROMAGE CANADIEN EN AVANT !

1892-93 — A CHICAGO — 1892-93.

Les "BLUE STAR" ont remporté 26 prix sur 28 échantillons exposés !!

J. N. DUGUAY

LA BAIE, CO. YAMASKA, P. Q.

Agent des Fromageries "BLUE STAR" et "JERSEY LILY"; sollicite les applications des Fromagers qui désirent faire partie
de ces combinaisons pour la vente de leurs Fromages sur le marché de Montréal.

Commission, 5c. par boîte, claire de toute dépense.

Les ventes se feront chaque semaine comme par le passé, et le retour de chaque envoi sera fait aussitôt après la vente. C'est
une occasion avantageuse et profitable pour les bonnes fromageries de vendre leurs produits aux prix du gros, sans qu'il leur en
coûte beaucoup. Les patrons sont surtout intéressés dans ce système de ventes; ils ont le plus haut prix, un meilleur rendement
et s'assurent, par le fait, la durée de cette industrie, la seule payante aujourd'hui.

Les ventes sont assurées à des prix avantageux, les marques "BLUE STAR" et "JERSEY LILY" comptant parmi les
plus recherchées en Angleterre. La marque "Blue Star" est réservée aux Fromageries de la Rive-Sud et la "Jersey Lily"
à celles de la Rive-Nord.

Le fromage fait de lait écrémé, le fromage mal fait ou mal emballé ne peuvent faire partie de ces
combinaisons.

J. N. DUGUAY, LA BAIE, CO. YAMASKA, P. Q.



Chronique de Québec

Mercredi, le 25 avril 1894.

Enfin ! nous voici entrés dans la période active et le port de Québec est tout transformé. On oublie si vite, et la succession des choses laisse si complètement de côté les événements de la veille qu'on se demande, en face de ce fleuve sillonné de tant d'embarcations diverses, s'il est bien vrai que la navigation y a été interrompue pendant près de six mois.

Le spectacle est réjouissant au possible. Les vaisseaux de cabotage ont tous fait toilette nouvelle, et c'est plaisir de les voir s'entrecroiser en tous sens, se rechercher ou s'éviter, aborder les quais pour en repartir la minute d'après, jeter des panaches de fumée, lancer dans l'air leur cri strident, en un mot, créer littéralement la vie des affaires. Suivant l'attente générale, le premier transatlantique vient de nous arriver. Il est entré dans notre port ce soir, à 6 heures.

Le commerce a pris son élan accoutumé, et, d'après mes renseignements que j'ai puisés, comme d'ordinaire, aux meilleures sources, la saison s'annonce sous les plus favorables auspices.

On est très occupé, cela va sans dire, à expédier par goëlettes et par bateaux à vapeur les ordres venus de la campagne pour expédier à l'ouverture de la navigation. Dans les magasins et autres établissements de confection pour hommes et pour dames, il y a aussi surabondance d'ouvrage.

L'industrie québécoise bat son plein, dans plusieurs manufactures des ouvriers sont même astreint à des heures supplémentaires, mais ne s'en plaignent pas, au contraire; ce n'est pas encore la saison des touristes, mais les affaires attirent déjà à Québec un nombre d'étranger. A ce propos il n'est pas inutile de remarquer la tendance du commerce, à rechercher Québec pour en faire un centre d'écoulement des marchandises et des produits agricoles et manufacturiers. Je crois donner la note juste en disant que, contrairement à tant d'autres villes, le marché de Québec n'est pas encombré, et qu'il y a place pour beaucoup d'exploitations payantes. Bon nombre d'hommes d'affaires sont aujourd'hui de cette opinion et font des efforts pour tirer le meilleur parti possible des avantages que présente notre ville à ce point de vue.

EPICERIES

Le commerce des épicerie est très actif. La collection est assez bonne et les prix sont à peu près sans changement.

Une couple de faillite de peu d'importance ont eut lieu cette semaine dans cette ligne, et rien ne fait prévoir de nouveaux cas d'insolvabilités prochainement. Les prix ont subi presque aucun changement.

Sucres : Jaune, 3½ à 4½c; Powdered, 5½c; Cut Loaf, 6½c; ¼ qt, 6½c; boîtes, 6½c; granulé, 4½c; ¼ quart, 5½c; ext. ground, 6½c; boîte, 6½c; du pays, 6c la lb. frais.

Sirups : Barbades, tonne, No 1, 33 à 34c; No 2, 31 à 32c; tierce, 35 à 36c; quart, 36 à 37c.

Conserves : Homard, \$1.75 à \$1.85; Saumon, \$1.35 à \$1.40; No 2 \$1.15 à \$1.25; Tomates, \$1.00 à \$1.05; Blé d'Inde, \$1.00 à \$1.05; Pois can, No 1, \$1.00 à \$1.05; Huitre, \$1.45 à \$1.59. 17c à 12c.

Fromage : 11 à 12c.

Beurre : Frais, 18 à 21c; marchand, 17c.

Œufs frais : 15 à 16c.

Huile de charbon : 11½c.

Raisins : Valence, 5½ à 5¾c; "Crown Layers" 5c; récolte 1892, 5c; Currants, 4½c. à 5.

Vermicelle : en boîte, 5½c lb. en qt. 5c lb. Vermicelle de Québec : Boîte 5c. lb. Quart 4½c lb.

Riz : \$3.50 à \$3.80; "Pot Berley" \$4.25.

Amandes : Tarragone, 13c, do Ecallées, 27c. lb.

Sel : En magasin, 50 à 55c; fin, ¼ de sac 36 à 39c; gros sac, \$1.45 à \$1.50.

Alcalis : Soda à laver, \$1.00 à \$1.10; do à pâte \$2.50 à \$2.75; Empois, No. 1, 4½; do satin, 7½c; caustique cassé, \$3.25 à \$3.35.

Allumettes : cartes, \$3.00 à \$3.25; Telegraph, \$3.90 à \$4.00; Telephone, \$3.70 à \$3.80; Dominion, \$2.40; Lévis, \$2.25 à \$2.40.

FRUITS

Le commerce des fruits a repris son activité accoutumée.

Les commandes sont bonnes et les arrivages des lots considérables ont eu lieu ces jours derniers. Nous donnerons la semaine prochaine les cotations de toutes les lignes importantes actuellement dans le marché, la chose étant difficile cette semaine vue l'inégalité des prix.

Oranges : par 126, \$2.50 à \$2.75; par 150, \$3.00 à \$3.25; par 176, \$3.50; Valence, caisse de 420, \$4.00; par 700, \$5.00.

Citrons : \$3.00 à \$3.25; Prunes évaporées, 12c; Cocos, \$5.00 le cent; Prunes, 6c; Figues, 10 à 10½c; Dattes, 6c.

Oignons : "Can. Red" \$2.50; Spanish \$3.50; Egypte en sac 2½ à 3c.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Semaine très satisfaisante dans cette ligne. Bon nombre de commandes reçues livrables à l'ouverture de la navigation ont été expédiées par goëlettes ou bateaux à vapeur et l'activité paraît très grande. Les prix sont stationnaires cependant et n'annoncent aucun changement subit.

Farines : Superfine, \$2.60 à \$2.90; Fine, \$2.40 à \$2.50; Extra, \$3.00 à \$3.20; Patent \$3.60 à \$4.75; Forte, \$3.80 à \$4.00; S. Roller, \$3.25 à \$3.50.

Grains : Avoine par 34 lbs 37½ à 40c; Ontario, 40 à 43c; Son \$1.00 à \$1.05c; Orge 55c; Gruau \$4.25 à \$4.50; fèves \$1.35 à \$1.50; Pois No. 1, 80 à 90c; No. 2, 75 à 80c.

Graines : Mill Can., \$2.20 à \$2.50; de choix, \$3.25; Américain, \$2.00 à \$2.25; Trèfle blanc, 18 à 22½c; do Rouge, 8 à 12c; Alsike, 12 à 16c.

Lards : Short Cut, \$18.00 à \$18.50; Do en carcass "Ontario" 6½ à 7c; Canadien, 6 à 7c; Saindoux en saux, \$1.65 à \$1.75; chaudière, 9½c.

Poissons : Morue No 1, \$4.25; No 2, \$3.75; Saumon No 1, \$15.50; No 2, \$13.50; No 3, \$12.00; Hareng, No 1, \$6.00; No 2, \$4.00 à \$4.50; Anguille, 6 à 6½c lb; Morue sèche, \$4.00 à \$4.50.

Huiles : Loup-marine "straw" 32 à 35; de morue, 36 à 38c.

Pour quiconque suit et observe le mouvement des idées, il est évident que toute une révolution est à s'accomplir dans l'esprit public. Il n'y a pas longtemps, Québec se passionnait pour les questions politiques et religieuses ou autres, au point d'y subordonner ses plus chers intérêts et de compromettre ses destinées. Dans la presse, surtout, le moindre conflit d'opinions était matière à polémiques violentes qui divisaient les citoyens en véritables camps ennemis. Bien de ces difficultés sont aujourd'hui disparues et quand il s'agit de promouvoir les intérêts de la ville, l'entente se fait tout naturellement entre les hommes d'affaires.

C'est ce qui s'est fait, ces jours derniers encore, à l'occasion du projet d'une exposition à Québec. Unanimité dans la presse, unanimité parmi les esprits dirigeants de toutes les classes et de tous les états, unanimité et concentration d'efforts dans l'action, et comme conséquence un succès qui dépasse les plus belles espérances.

Après le gouvernement provincial qui a fait largement sa part et le gouvernement fédéral que nous avons toute raison de croire disposé à aider l'entreprise, le conseil de ville ne saurait rester en arrière et fera les choses sans mesquinerie, puisqu'il s'agit d'un gros bénéfice pour Québec.

Il est vrai que les finances de la ville ne sont pas ce qu'on peut appeler prospères et qu'au lieu d'avoir à son crédit, comme Toronto, plus d'un million de dollars, son budget se solde chaque année par un déficit tel que le cri général est : halte-là ! Mais il n'y a rien de désespéré.

Le nouveau maire a cru qu'il valait mieux regarder la position en face et l'a exposée, vendredi dernier, avec une effrayante lucidité. Le premier mouvement de stupeur passé, tout le monde s'est trouvé du même avis au conseil et dans le public. Puisque le système qui a fonctionné jusqu'à présent n'a pas produit des résultats satisfaisants, il va falloir le changer et commencer sans retard les réformes. Couper court aux dépenses non-justifiées, contrôler l'emploi des deniers publics, diminuer dans la mesure du possible les frais judiciaires, faire rentrer les arrérages de taxes, rendre justice égale à tous les citoyens sans considération de fortune ou de quartier, faire sans délai les améliorations nécessaires, créer de nouvelles sources de revenus, restreindre les exemptions de taxes aux seuls biens immobiliers que la loi protège, agir, en un mot, au point de vue des affaires.

Telle est la grande question à l'ordre du jour, et nous avons pleine confiance, du train dont vont les choses, que la masse du public saura gré à ses représentants au conseil de ville des mesures énergiques qu'ils prendront pour améliorer la situation.

L. D.

ASSURANCES.

The Insurance Record, dit que plusieurs contrats d'assurances ont été établis sur la vie du duc d'Edimbourg, depuis son accession au trône du duché de Saxe-Cobourg. Ces polices, bien entendu, ont été prises dans diverses Compagnies. Le but est probablement de garantir une bonne somme aux enfants du duc en cas d'une mort prématurée, car ce n'est un secret pour personne que l'état des finances du duché est tel que l'on ne pourra rien en tirer de longtemps.

Jusqu'en 1825, le système d'assurances sur la vie était pour ainsi dire inconnu en Allemagne, le montant des polices ne dépassait pas alors \$25,000,000.

En quelques années, cependant, le système s'étendit plus largement et en 1892 le montant assuré était de \$1,051,000,000, et la moyenne par tête d'assuré, au nombre d'un million environ, était de \$1,100. Si on compare ces chiffres à ceux d'Angleterre, on voit qu'en 1802, le montant des assurances en Angleterre était aussi important que celui de l'Allemagne en 1892.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

BOURSE DE MONTREAL.

Cotes de MM. L. J. FORGET & CIE, Courtiers, 1715, rue Notre-Dame, à Montréal.

VALEURS.	CAPITAL.				SEMAINE DU 19 AU 26		CLOTURE DU 26 MARS 1894		CLOTURE PRECEDENTE.	
	Capital versé.	Réserve.	Pair des Va-leurs.	Dernier divid.	Plus haut.	Plus bas.	Vendeurs.	Acheteurs.	Vendeurs.	Acheteurs.
BANQUES.										
Bank of Montreal.....	12,000,000	6,000,000	\$200	10	227½	227	229	226	229	227
Ontario Bank.....	1,500,000	345,000	100	9	115	114	113	113	116	
Bank of British N. America.....	4,866,666	1,338,333	248	7½			126	126		
Banque du Peuple.....	1,200,000	600,000	50½	6	125	123	126		125	
Molson's Bank..... x-d	2,000,000	1,150,000	50	8			170			
Bank of Toronto.....	2,000,000	1,800,000	100	10				250		250
Banque Jacques-Cartier.....	500,000	215,000	25	7			125	118	125	118
Merchant's Bank.....	6,000,000	2,900,000	100	7	164½	164	175	165	166	168
Merchant's Bank of Halifax.....	1,100,000	510,000	100	6			152	147	152	147
Eastern Township Bank.....	1,499,905	650,000	50	7						
Quebec-Bank.....	2,500,000	550,000	100	7				128		128
Banque Nationale.....	1,200,000	30,000	30	6						
Union Bank.....	1,200,000	250,000	100	6			104		104	
Canadian Bank of Commerce.....	6,000,000	1,100,000	50	7			144	142½	143	142½
Banque Ville-Marie.....	479,500		100	6			90			
Banque d'Hocheolagn.....	710,100	250,000	100	7	129	128	133	128	135	127
Ottawa Bank.....								169½		
CHEMINS DE FER.										
Canadian Pacific.....	65,000,000		100		68½	67½	68	67	69	68
Duluth SS. & Atlantic.....	12,000,000		100				8	6	8	7
do do Preferred.....	10,000,000		100		16	16	18	15	17	16
Montreal Street Railway.....	2,000,000		50	8	144½	142	145	143½	144½	143½
TELEGRAPHES, Etc.										
Commercial Cable..... x-d	10,000,000		100	7	144½	144½	145	144½	145	144½
Montreal Telegraph..... x-d	2,000,000		40	8	150	149	150	149	150	149½
Bell Telephone Co..... x-d	2,500,000		100	8	151½	150½	152	151½	151½	151
DIVERS.										
Montreal Gas Co. x-d.....	2,500,000		40	12	183	176½	178½	177½	183	182½
Royal Electric.....	1,000,000		100	8			142	135	142	135
Intercolonial Coal Co.....	500,000		100				75		75	
do do pref.....	219,700		100				100	50	100	50
North West Land Co.....	7,000,000		25							
Canada Shipping Co.....	1,400,000		100				20	12		
Canada Paper Co.....	500,000		100	6			115		125	
Montreal Loan & Mortgage Co.....	500,000		25	7			136	130	136	133
Guarantee Company of N. A.....	304,600		50	6						
Diamond Glass Co.....	500,000		100	10						
Richellou & Ontario Nav. Co.....	1,350,000		100		78½	78	80	77		
CIES DE COTON.										
Montreal Cotton Co.....	1,000,000		100	8	130	130	130½	125	135	128
Canadian Col. Cotton Mills.....	3,000,000		100				75	65	75	65
Merchant's Manf'g Co.....	1,000,000		100				130			
Dominion Cotton Mills.....	3,000,000		100		119½	119½	119	115	130	119½
OBLIGATIONS.										
Bell Telephone Co. Bonds.....									120	110
Canada Central Bonds.....									101	
Champlain & St. Lawrence Bonds.....							101		101	
Pacific Land Grant Bonds.....					109½	109½		109½	109½	109½
Colored Cotton Mills Bonds.....					99½	99½	100	99½	100	99½
Dominion Cotton Mills Bonds.....										

J. CRADOCK SIMPSON & CIE.,

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe ; bonnes maisons ; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER. — Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DES PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIETES — Pour les propriétaires ou fidéli-commissaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance "Guardian,"

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 714

A. DEMERR. Tél. 589. C. BRUNET.
Faisant affaire sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal
FERBLANTIERS, PLOMBIERS, COUVREURS,
Et Poseurs d'Appareils de Chauffage
Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.
Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaies à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaies à l'air chaud.
Fournaies à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal 26 avril, 1894.

On cote les prêts à demande à Londres de 1½ à 1¾ p. c., à New-York, de ½ à 1 p. c., à Montréal, à ½ p. c., et à Toronto, de ¾ à 1 p. c.

Le rapport de la banque d'Angleterre pour la semaine dernière constate une augmentation de la semaine métallique de £178,500; la proportion de la réserve au passif est maintenant de 63.24 p. c. contre 61.04 p. c. la semaine dernière et 48.15 il y a un an. Dans ces conditions, il n'y a pas de raison pour que la banque abaisse son taux d'escompte.

L'escompte au commerce, dans nos banques, varie de 6 à 7 p. c., ce dernier taux étant le taux le plus fréquent dans nos banques canadiennes.

Le change sur Londres est encore soutenu. Il va probablement baisser lorsque les traites commerciales commenceront à abonder.

Les banques vendent leurs traites à vue à une prime de 9½ à 9¾ et leurs traites à 60 jours à une prime de 10, 10½. Les transferts par le câble sont à 10½ de prime. Le change à vue sur New-York est de ¼ à ½ de prime. Les francs valaient hier à New-York, 5 17½ pour papier long et 5 15½ pour papier court.

Les dividendes suivants sont annoncés payables au 1er juin :

- Banque de Montréal 5 p. c.
- Banque d'Hochelega 3 p. c. plus un bonus de 1 p. c.
- Banque Jacques-Cartier 3½ p. c.
- Banque Ville-Marie 3 p. c.
- La banque Nationale paie son dividende au 1er mai.

La bourse a été active, avec un ton soutenu pour les actions de banques anglaises et en hausse pour nos banques canadiennes. La banque de Montréal se tient à 227 et 227½; la banque des Marchands a fait 164½; la banque du Commerce 142½, et la banque Ontario 115.

Deux banques canadiennes, la banque du Peuple et la banque d'Hochelega, ont donné lieu à plusieurs transactions. La Banque du Peuple a fait 123 et la banque d'Hochelega, soulevée par le bonus annoncé, a fait 128½ puis 129.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

	Vend.	Ach.
Banque du Peuple.....	125	123
" Jacques-Cartier	125	116
" Hochelega.....	133	128
" Nationale.....	93	86
" Ville-Marie.....	90

Le Gaz a donné lieu à un mouvement très actif depuis quelques jours, avec une baisse prononcée. Il ouvrait lundi matin à 180 et descendait dans la même séance à 176½ puis il est remonté à 173½.

Les Chars Urbains, après avoir fait 142½, sont remontés à 144; les droits de souscription ont fait 32 puis 34 de prime.

Le Bell Telephone est à 151½, le Télégraphe à 149, et le Cable à 144½. Le racifique Canadien est à 68.

Le marché des obligations a vu quelques transactions; des obligations foncières du Pacifique se sont vendues à 109½ et des obligations de la Colored Cotton Co à 99½.

L'action de la Dominion Cotton Co a fait 119½.

COMMERCE

Le premier vapeur océanique est attendu dans notre port ce soir. C'est le Phoenix, de la ligne de la Méditerranée qui nous arrive avec un chargement de fruits. Les bateaux de la ligne de Québec ont commencé leur service et les bateaux des marchés ont du fret autant qu'ils peuvent en transporter. Les expéditions se font donc très activement, à l'intérieur et l'on se prépare au commerce d'exportation.

Le marché des frets est faible, ce qui permettra aux exportateurs de bétail et de foin de se procurer de l'espace à bord des premiers vapeurs. Cela va aussi donner du ton à notre marché des grains et mettre en mouvement nos pois et nos avoines.

La pluie a enfin permis à nos cultivateurs de commencer les semailles et les grains vont se trouver avoir pris une bonne avance avant la sécheresse de l'été; ils mûriront peut-être assez tôt pour éviter les pluies de l'automne; deux écueils ou se sont souvent échouées les belles promesses de la récolte de grains. Les prairies, qui souffraient aussi de la sécheresse, sont maintenant en meilleure condition, quoique l'opinion générale soit que le foin sera court cette année. Le fait est qu'il vaudrait peut-être mieux n'avoir qu'une de ces récoltes de foin, afin de pouvoir écouler ce qui reste de celle de 1893. Mais enfin, si les Etats-Unis abaissent leur droit de douane à \$2.00 comme le veut le tarif Wilson, il y aura peut-être moyen de tout vendre aux "Américains," si l'Europe n'achète pas cette année.

La fabrication du beurre et du fromage est commencée presque partout dans notre région; dans l'est de la province, elle est naturellement moins hâtive, mais nous espérons que, vers le milieu de mai, elle sera partout en pleine activité.

Alcalis.—Le marché des potasses est tranquille et les aggrivages diminuent. Les prix sont faibles. Pour les potasses premières on peut coter de \$4.10 à \$4.15, les secondes sont mieux tenues à \$3.70; les perlassees valent de \$5.40 à \$5.50. Il y a sur le marché quelques ordres d'achat pour expédition par les premiers vapeurs anglais.

Bois de construction.—Les scieries de Ottawa, de Hull et des environs sont en pleine activité; elles ont des billots en quantité suffisante pour attendre la drive. Aux clos, ici, la demande est tout à fait calme; un des principaux commerçants nous dit que ses ventes des trois premiers mois de l'année ont été à peine la moitié de celles des trois premiers mois de 1893. Les prix se maintiennent bien.

Charbon et bois de chauffage.—Le bois de chauffage est toujours en bonne demande et rare.

Les commerçants de charbon ont tenu, avant hier, leur assemblée annuelle; jusqu'ici les membres anglais de l'association élisaient tous les officiers et les prenaient parmi les marchands de gros. Cette année, grâce au travail persistant des Canadiens-français, un des leurs a été élu vice-président. Les nouveaux officiers sont: président, M. Kavanagh; vice-président, M. Frédéric Larivière; secrétaire, M. Morrice; trésorier, M. Patterson; directeurs, MM. Robert Evans, M. Davis, Geo. F. Hart et P. McCrory. Ce dernier remplace M. Torrance, dont l'influence avait toujours

été contraire aux intérêts des détailliers.

Chaussures.—Le beau temps favorise la vente des marchandises d'été et les manufacturiers reçoivent déjà quelques commandes de réassortiment. Les voyageurs ne partiront qu'au mois de mai avec les échantillons d'automne.

Cuir et Peaux.—Les cuirs sont calmes, en fin de mois, comme d'habitude, d'autant plus que les manufacturiers de chaussures ne sont pas dans le marché. Les ventes à la cordonnerie de la campagne sont passables. Les prix, pour les grosses transactions, souffrent facilement une réduction.

Les peaux vertes restent à 3½, 2½ et 1½ pour Nos 1, 2 et 3 respectivement, avec beaucoup de compétition parmi les acheteurs, ce qui permet quelquefois à un boucher d'obtenir un peu plus que le prix régulier. Les tanneurs paient ¼ de plus. Les peaux de veau sont beaucoup plus abondantes et se paient à la boucherie 5c la livre. Les agneaux restent cotés de 10 à 15c. Les peaux lourdes se paient 5c à la boucherie.

Draps et nouveautés.—Le commerce de nouveautés en gros ne voit encore que peu de réassortiment se faire à la ville, où le détail paraît n'avoir vendu que médiocrement jusqu'ici. Pourtant, le soleil brille et l'été s'approche, mais les nuits sont encore très fraîches et la saison de transition se prolonge.

La campagne commence à être occupée aux travaux agricoles et les recettes des cultivateurs ne sont pas fortes, de sorte qu'il ne vient pas beaucoup d'argent de ce côté là aux fournisseurs.

L'association des marchands de nouveautés en gros de Montréal, doit avoir bientôt une conférence avec celle de Toronto pour essayer de régulariser les termes de crédit et la date des factures. Puissent-elles, dans leur intérêt comme dans celui des détailliers, arriver cette fois à un résultat pratique.

Épicerie.—L'épicerie est encore activement occupée à la livraison des marchandises par bateaux; elle se plaint que les collections à la ville sont difficiles, les épiciers gardant leurs fonds pour payer leur licence, ce qui est pour tous un gros déboursé.

Les sucres, sirops et mélasses sont sans changement de prix.

Les fruits secs, conserves, et autres articles d'alimentation ont une demande active à des prix bien tenus.

Fers, ferronneries et métaux.—Il n'y a que peu d'activité dans la ferronnerie en gros pour livraison immédiate; les grosses commandes attendent l'arrivée des nouvelles importations. On signale une baisse en Angleterre sur les tôles et les ferblancs, de sorte que les nouveaux prix, ici, seront peut-être influencés dans la même direction. Il y a déjà, d'ailleurs, de la baisse sur ces articles en magasin.

Pas de ventes récentes de fontes; les prix restent nominalement les mêmes.

Huiles, peintures et vernis.—Les épiciers de gros ont fini par s'entendre sur le prix de l'huile de pétrole canadienne qu'ils ont remonté à 12c le gallon pour toute quantité.

Les peintures ont de la faiblesse, nous cotons les rouges de Paris et de Venise en baisse de ¼ la livre ainsi que l'ocre jaune.

La demande des peintures et des produits chimiques est assez légère, les acheteurs attendant que le tarif soit définitivement fixé pour donner leurs commandes.

Salaisons.—La Laing Packing Company cote aujourd'hui son Canada Short cut à \$18.00; mais comme il y en a dans le marché qui a été payé beaucoup moins cher, on peut acheter encore à \$17.00 ou \$17.50

Les saindoux, purs et composés, sont stationnaires.

Revue des Marchés

Montréal, 19 avril 1894.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS DE GROS

Mark Lane Express, lundi dernier, dans sa revue hebdomadaire des marchés anglais, disait: "Les blés anglais ont été calmes et les blés étrangers légèrement en baisse. Le blé de Californie s'est vendu 24s. 3d; le blé dur de Manitoba, 25s 9d, et le No2 roux d'hiver, 23s, par quarter. (1) Le maïs a été soutenu; le maïs mêlé d'Amérique se vendant 17s 6d le quarter. L'orge et l'avoine ont été fermes et les haricots se sont vendus en baisse de 6d. Les blés anglais se sont vendus en moyenne 26s, 5d. Dans les blés étrangers, les roux d'Amérique ont obtenu les pleins prix. Les farines n'ont pas de demande et le maïs est lent à la baisse de 3d."

Plus récent, nous avons le rapport télégraphique de Beerbohm, sur le marché des chargements. Celui d'hier dit: "Chargements à la côte, blé un peu plus facile; maïs, rien. Chargements en route ou à expédier, blé très inactif, maïs tranquille. Sur Mark Lane, blés anglais en petite demande; maïs d'Amérique et du Danube, un peu plus faciles. A Liverpool, blé sur place, ferme, mais sans activité; maïs sur place, tenu en hausse, mais la hausse n'est pas établie. Blé roux d'hiver, à quai, 22s; pour prompte livraison, 21s 6d."

Aux dernières nouvelles d'Europe reçues par la malle, on en était encore à la hausse en sympathie avec les Etats-Unis et surtout par suite de la continuation de la sécheresse. *L'Economiste Français* du 7 avril, dit à ce sujet: "Un moment on avait espéré que la sécheresse persistante de ces temps derniers allait prendre fin. Il n'en a rien été, malheureusement, surtout au point de vue de la levée des ensemencements du printemps et aussi de la situation des prairies naturelles et artificielles qui laisse beaucoup à désirer; mais l'apparence des blés, seigles, orges et avoines d'hiver est très satisfaisante."

"Le calme de la semaine précédente continue sur tous nos marchés; le peu d'offres faites par la culture reste sans influence sur les prix, en présence du peu d'activité apportée dans les achats, et les blés, comme les menus grains, restent sans changement appréciable."

Le *Marché Français* de la même date (7 Avril) s'exprime comme suit: "La situation reste la même; le temps est toujours beau et chaud et le ciel très pur. Le bureau central météorologique n'annonce plus des probabilités d'orages que sur notre littoral de l'ouest."

Affaires encore calmes sur nos marchés de l'intérieur, offres et demandes également restreintes et prix sans changement.

"A la Bourse de Commerce de Paris, les farines douze marques ont été plus calmes aujourd'hui, en sympathie avec New-York; le blé, également, est moins bien tenu, seigle calme, avoine calme, mais bien tenue."

(1) Le quarter égale huit minots.

"A Londres, les blés blancs sont calmes, les blés roux faciles, le maïs un peu plus ferme, l'orge calme mais soutenue, l'avoine sans affaire."

"A Berlin, le blé est facile avec demande restreinte en légère baisse; le seigle est calme, sans changement."

A noter pour nos marchands de fourrages cette continuation de la sécheresse qui met en grand danger la récolte de foin en Europe. Il est vrai que les dernières nouvelles parlent de pluies, mais on ne sait trop encore si les quelques pluies légères qui ont été signalées, sont suffisantes pour ressusciter les prairies.

Voici une opinion appuyée de statistiques, sur la situation du blé aux Etats-Unis: "L'approvisionnement visible du monde entier en blés et farines a diminué de 8,000,000 de minots, environ, en mars, contre 7,000,000 en mars 1893, en grande partie en blés américains. Au 2 avril on calculait que l'approvisionnement visible du monde était de 218,545,000 minots, contre 221,698,100 minots il y a un an. Au 1er avril, les stocks dans les ports du Royaume Uni étaient de 2,328,000 quarters contre 2,968,000, l'année précédente et 2,600,000 au 1er avril 1892. Nos exportations, depuis le 30 juin 1893, ont été d'environ 140,000,000 de minots contre 155,000,000 la saison précédente. Le blé disponible, dans les régions des Minoteries du Nord Ouest commande les prix de Chicago et est contrôlé par les meuniers de Minneapolis.

On croit que les réserves entre les mains des cultivateurs et à l'ouest de Minneapolis et Duluth sont peu considérables, le mouvement des livraisons allant en diminuant. Il y a actuellement à Chicago 25,000,000 de minots de blé, environ, dont les trois quarts de la qualité livrable sur contrats. Cette masse de blé sur un seul point a probablement eu plus d'influence sur les cours que tout le reste, excepté les rapports de la récolte. Les spéculateurs ont sauté sur le rapport du gouvernement, l'interprétant comme indiquant une grosse récolte de blé d'hiver de 298 millions de minots. Nous croyons qu'il y a en plus, de dommages éprouvés depuis le 1er avril qu'auparavant, dans la plupart des Etats à blé d'hiver. Il est naturel que ceux qui voient les champs de blé par les fenêtres des voitures de chemins de fer, à cette saison, les trouvent verts et en bonne condition, quand même on pourrait passer à travers ces champs sans écraser une seule tige de blé. On va probablement faire la liquidation de millions de minots de blés sur mai, sur tous les marchés de spéculation. Les cours peuvent n'être pas radicalement changés, à moins de nouvelles de dommages à la récolte. En prenant une idée libérale de l'ensemble de la situation; en considérant que le blé disponible s'est vendu 54c, à Chicago en juillet dernier et qu'il se vend aujourd'hui 60c, nous arrivons à conjecturer que le prochain changement dans les cours sera à la hausse et que nous verrons des cours beaucoup plus élevés avant que l'on puisse coter le blé à 50c, comme le prédisent ceux qui étaient à la hausse l'hiver dernier."

Quoiqu'il en soit, le blé à Chicago est encore baissé d'une couple de centins depuis la semaine dernière. Les derniers cours des marchés de spéculation sont: Chicago, blé sur avril 58½c; sur mai, 58½c; sur juillet, 60½. New-York, blé sur avril, 61½; sur mai, 61½; sur juillet, 64c.

De Manitoba, les dernières nouvelles disent: "Le blé, ici, n'a jamais été tenu en si peu de mains; les meuniers et les exportateurs l'ont complètement sous contrôle. La température a été très irrégulière; ces jours-ci, et il est impossible pour les cultivateurs de continuer les semailles. Il a été vendu aujourd'hui du No 1 dur à 65c à flot; à Fort William. Le marché local est tranquille sans rien de saillant à signaler, les cours étant à peu près soutenus."

Dans le Haut-Canada, la semaine dernière, le marché du blé est devenu plus ferme, mais pas assez pour changer les cours. Les meuniers ont largement acheté de toutes les qualités, mais il n'y a pas eu de vente pour l'exportation. L'orge a été soutenue; les stocks sur plusieurs points ont été nettoyés, par suite de ventes se montant à environ 40,000 minots. L'avoine est peut-être un peu plus facile, les détailliers paraissant bien approvisionnés et les meuniers également. Les stocks visibles sont évalués à 2,654,000 minots (Etats-Unis et Canada) contre 4,189,000 minots il y a un an. Les pois sont fermes avec de la demande pour le marché local et pour l'exportation.

A Toronto on cote: blé blanc 58 à 60, blé du printemps 00 à 60c; blé roux, 58 à 59c; pois No 2, 55 à 00c; orge No 2, 40 à 00; avoine No 2 33 à 33½.

A Montréal, le marché de gros n'a pas encore reçu l'impulsion de la demande pour exportation. Quelques transactions en blés tenus en éleveurs, No 2 roux d'hiver ou No 1 de Manitoba ont été faites à la Halle au Blé sur la base des prix cotés à Chicago et à Prince Arthur; mais il n'y a, naturellement, rien dans ces ventes qui puisse donner un cours des blés sur place.

Les avoines ont été un peu plus faibles cette semaine, malgré que les arrivages soient modérés et les stocks légers. La seule demande disponible provient du marché local; or ce marché étant actuellement abondamment approvisionné par la campagne environnante, il n'y a pas beaucoup de place pour les avoines en entrepôt. Les cours de ce grain, cependant, sont en hausse partout et il est à peu près certain que les premiers steamers vont en prendre une bonne quantité ici. A Chicago, l'avoine vaut 33c, ajoutez 7c de fret pour aller au port le plus rapproché et vous avez 40c; les frais de manutention, de commission etc, au port, la mette à 41c, à flot à Boston ou à New-York; et cette avoine vaut de 3 à 4c par minot de moins que la nôtre, avoine No 2 d'Ontario, qui se cote aujourd'hui ici dans les 40½ à 40¾ le minot de 34 lbs. Donc, il y a lieu d'attendre un mouvement d'exportation de notre avoine à des prix en hausse.

Mais, pour le moment, nous devons constater qu'on ne pourrait guère obtenir ici plus de 40½c en entrepôt, pour No 2 d'Ontario, et 39½ pour No 3.

Les pois sont plus fermes dans le Haut-Canada. Ils sont, d'ailleurs, en hausse à Liverpool où on les cote aujourd'hui 5s 1d. Il ne se fait pas encore de ventes sur place, mais il paraît qu'il y a eu pas mal de spéculation sur cet article ces jours-ci dans Ontario. On peut coter ici 72c par 66 lbs en entrepôt.

L'orge est plus ferme ici et il faudrait probablement payer de 47 à 48c par 48 lbs pour en acheter une quantité.

Rien à dire du sarrasin dont quelques

chars sont sur le marché sans qu'il y ait de demande.

Les farines restent dans le marasme le plus complet; la boulangerie, suivant avec intérêt les fluctuations du blé, n'achète qu'au jour le jour et arrache assez facilement des concessions plus ou moins importantes. Les cours que nous cotons ne sont, en conséquence, que nominaux.

Les cours des farines d'avoine sont fermes mais sans changement.

Le son et le gru sont toujours rares. On vend le son au char \$19.00 la tonne.

Nous cotons en gros :

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 00 à 0 60
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du printemps " No 2.	0 58 à 0 60
Blé du Manitoba No 1 dur...	0 77 à 0 78
" " No 2 dur...	0 75 à 0 76
" " No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2.....	0 00 à 0 00
Avoine.....	0 39 à 0 41
Blé d'inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'inde, droits payés.....	0 52 à 0 53
Pois, No 1.....	0 82 à 0 83
Pois, No 2 (ordinaire).....	0 71 à 0 72
Orge, par minot.....	0 47 à 0 48
Sarrasin, par 50 lbs.....	0 48 à 0 50
Seigle, par 56 lbs.....	0 00 à 0 00

FARINES

Patente d'hiver.....	\$3 60 à 3 80
Patente du printemps.....	3 65 à 3 85
Patente Américaine.....	5 00 à 5 10
Straight roller.....	3 00 à 3 15
Extra.....	2 60 à 2 80
Superfine.....	2 50 à 2 60
Forté de boulanger (cité).....	3 45 à 3 50
Forté du Manitoba.....	3 40 à 3 50

EN SACS D'ONTARIO

Medium.....	\$1 45 à 1 50
Superfine.....	1 15 à 1 25

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	4 25 à 0 00
Farine d'avoine granulée, en barils.....	4 30 à 0 00
Avoine roulée en barils.....	4 30 à 0 00

MARCHÉ DE DÉTAIL

Il y a sur nos marchés de détail, depuis quelques jours, d'assez fortes offres d'avoine, provenant de la rive sud, qui ont fait baisser un peu les prix. On a vendu cette semaine de 85 à 90c la poche.

En magasin les commerçants vendent l'avoine à \$1.00 par 80 lbs.

L'orge No. 1 d'Ontario vaut \$1.10 les 96 lbs.

Le blé d'inde jaune des Etats-Unis fait 60c par minot, et le blanc 65c.

Les pois No. 2 valent 65 à 70c et les pois cuisants de 78 à 80c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs vaut \$1 à \$1.10.

L'orge No. 2 de la province vaut de \$1.05 à \$1.10 par 96 lbs.

La farine de seigle vaut \$2 par 100 lbs.

La farine d'avoine vaut \$2.25 à \$2.30 par 100 lbs.

FRETS

Le marché des frets est tranquille, l'exportation des grains de l'Ouest n'est guère profitable aux prix actuels. On a coté ces jours-ci les prix suivants :

Pour Londres, par vapeurs : grains par quartier (480 lbs) 1s 7½d; farines en sacs, par tonne de 2,240 lbs, 10s; madriers, par standard, 40s; bétail vivant, par ligne régulière, 45s, par autres vapeurs 37s 6d.

Pour Liverpool, par vapeurs : grains, 1s 6d; farines, 8s 9d; madriers, 40s; bétail, 45s.

Pour Glasgow, par vapeurs : grains, 1s 6d; farines, 9s; madriers 40s; bétail, 45s.

Pour Avonmouth; par vapeurs, grains, 1s 9d; farines, 10s 6d; madriers, 40s; bétail, 45s.

Pour Belfast, par vapeurs; grains 2s; farines 12s 6d; madriers, 45s.

BEURRE

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Les arrivages plus considérables de beurres frais de beurrieres ont fait tomber les prix qui s'étaient maintenus très élevés jusqu'ici. Les meilleures qualités ne se vendent guère aujourd'hui aux détailliers plus de 24c; le prix à la beurrierie doit, par conséquent être de 22½ à 23c. Il n'y a pas d'apparence de demande pour l'exportation. Le marché anglais est coté en baisse, les beurres danois ne valent à Liverpool que de 112 à 114s pour les qualités de premier choix et de 102 à 105s pour les bons choix.

Les beurres frais de ferme ont naturellement subi la même dépréciation; nous cotons les townships de 21 à 23c pour le détail et les beurres de l'ouest, tinettes et rouleaux, de 19 à 21c la livre.

FROMAGE

MARCHÉ DE LIVERPOOL

On écrit de Liverpool à la date du 14 avril.

" Par suite de la diminution des existences, la demande a été assez active et pour des qualités de choix on paie facilement les prix extrêmes et les détenteurs se tiennent encore sur la réserve. Il semble que la saison va clôturer avec des prix très hauts. Il est arrivé quelques lots de fromage nouveau des Etats-Unis, mais la qualité en est modeste, nous cotons : Fromage de septembre premier choix 59s à 60s, pour le coloré qui est très rare et 58 à 59s pour le blanc. Fromage d'août 56 à 57s. "

MARCHÉ DE NEW-YORK

Little Falls, N. Y. 23 avril. Il y avait aujourd'hui sur le marché plus de 60 vendeurs pour des fromageries, la plupart cependant, n'ayant que de petits lots à vendre. Les acheteurs se sont tenus sur la réserve, préférant une petite commission à un achat direct. On a vendu : 140 meules à 9½c; 380 à 10c, 485 à 10½c; 128 à prix secret, 2106 meules ont été consignées.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Il s'est fait dans le mois d'Avril environ 10,000 meules de fromage dans le Haut Canada; les premières meules ont trouvé un marché sur place ou à Montréal à de bons prix, de 10½ à 11c, la livre; mais les autres ont été en grande partie consignées ici en attendant la demande pour l'exportation. On cote pour ces fromages, ici de 10 à 10½c.

Nous avons reçu à Montréal quelques petits lots de fromage de la province, mais peut-être pas tout à fait de première qualité; il a été offert de 9½ à 9¾c pour ce fromage, que l'on vendrait probablement à 10c ou même à 9½c. De bon fromage vaudrait certainement 10c.

Mais, naturellement, il ne faut pas compter sur un prix régulier pour le moment.

CEUFS

Le marché des œufs est stationnaire, les consignataires obtiennent encore assez facilement de 11 à 11½c à la boîte.

En gros lots, on n'aurait pas plus de 10 à 10½c.

FRUITS

Le marché est tranquille et sans changement pour les fruits.

Le vapeur de la Jamaïque "Premier" a été obligé de décharger à Halifax son chargement—4 chars de bananes, d'oranges et de cocos—sera ici lundi et sera vendu à l'enchère.

POMMES DE TERRE.

Une demande assez imprévue pour les Etats-Unis a fait hausser subitement les cours des patates sur notre marché. On peut obtenir aujourd'hui de 55 à 60c la poche pour des lots de chars en gare, le détail paie de 70 à 75c par 90 lbs.

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES

A Boston on cote :

Choix à fancy en grosses balles.....	\$17 00 à \$20 00
Choix à fancy en petites balles.....	15 50 à 16 00
Beau à bon.....	15 00 à 15 50
Pauvre à ordinaire.....	13 00 à 14 00
Mêlé.....	11 00 à 13 00
Paille de seigle.....	12 50 à 13 00
" d'avoine.....	8 50 à 9 00

Arrivages de la semaine 482 chars de foin et 18 chars de paille; semaine précédente 394 chars de foin et 14 chars de paille.

Sur les arrivages de la semaine 154 chars sont pour l'exportation, ce qui en laisse 328 pour le marché local.

La quantité des arrivages dépasse encore la demande et les prix restent faibles.

A Montréal. Le marché local est tranquille avec approvisionnement abondant. L'exportation a encore à peine donné signe de vie; le marché anglais est faible, mais le marché français est un peu meilleur qu'il n'était. On achète à la campagne le foin No 2 de \$6.50 à \$7.00 la tonne, livré aux chars, et le No 1 de \$7.00 à \$7.50.

Pour le marché local les prix n'ont pas varié.

Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne.....	10 00 à 10 50
do do No 2 do.....	9 00 à 9 50
do do No 3, do.....	0 00 à 0 00
Paille vieille do.....	3 50 à 5 00
Moulée extra la tonne.....	23 00 à 24 00
do No 1 do.....	21 00 à 22 00
do No 2, do.....	00 00 à 19 00
Gru blanc do.....	20 00 à 60 00
do No 2, do.....	00 00 à 19 00
do No 3, do.....	00 00 à 18 00
Son (Manitoba) do.....	00 00 à 00 00
do (Ontario) do.....	21 00 à 00 00
do au char.....	18 50 à 19 00
Blé d'inde jaune m. ulu.....	00 00 à 23 00
Farine de blé d'inde, 100 lbs.....	1 75 à 00 00
Blé d'inde broyé la tonne.....	00 00 à 24 00

MARCHÉ AUX BESTIAUX

Il y avait lundi, aux abattoirs de l'est.

Bêtes à cornes.....	400
Moutons.....	100
Agneaux du printemps.....	50
Veaux.....	500

Nous pouvons donner les prix suivants comme prix moyens :

Bêtes à cornes, 1ère qualité la lb.	4 à 4½c
" " 2e " "	3½ à 4c
" " 3e " "	1½ à 2c
Moutons.....	" 3½ à 4c
Agneaux.....	" 4 à 4½c
Veaux.....	la tête \$2.00 à \$10.00
Porcs sur pied, les 100 lbs.	\$5.20 à \$5.40

MM. E. DUROCHER ET CIE, 97 rue des Commissaires, Montréal, ayant obtenu l'agence des principaux moulins à farine du Manitoba et du Haut-Canada, pourront satisfaire toutes les demandes, soit de la ville ou de la campagne pour la farine, le son, le gru, la moulée, les pois à soupe, etc.. etc.

VENTES PAR LE SHÉRIF

Pour la semaine prochaine

DISTRICT DE MONTRÉAL

McCaskill vs Girard.

Rue Sherbrooke.—Lots 1530-17 et 18, quartier St Antoine, terrain de 55 x 72 ; maisons Nos 990 et 990a rue Sherbrooke. Evaluation civique \$20,000.

Vente au bureau du shérif le 4 mai 1894 à 10h. a. m.

Faillite James S. Thompson

Rue St Jacques.—Lot 148 quartier centre, terrain de 2731 pieds en superficie ; bâtisses Nos 61 et 63 rue St Jacques. Evaluation civique \$16,000.

Rue Craig.—Lot 166 quartier centre, terrain 39.7 x 90, bâtisses, Nos 552, 554 et 556 rue Craig. Evaluation civique \$17,000.

Vente au bureau du shérif le 4 mai à 11 h. a. m.

DISTRICT DE QUÉBEC.

La Cité vs Robert.

Rue Richelieu, Québec.—Lot 3254 du cadastre du quartier St Jean, Québec, avec bâtisses.

Vente au bureau du shérif, Québec, le 30 mars à 10h. a. m.

Bernier vs Boisvert

Rue Déziel, Lévis.—Lot 579 du cadastre du quartier Notre Dame, ville de Lévis, avec maison.

Vente à la porte de l'église de Notre-Dame de la Victoire, le 4 mai à 10 h. a. m.

Mahéux vs Maheux

Lot 847 du cadastre de la paroisse de Beauport, concession St. Michel, avec bâtisses.

Vente à la porte de l'église de Beauport, le 4 mai à 10 h. a. m.

Hethrington vs Hamilton

Rue D'Artigny.—Lot 4251 du cadastre du quartier Montcalm, Québec, avec bâtisses.

Vente au bureau du shérif, Québec, le 4 mai à 10 heures a. m.

La production d'éventails à Valence, en Espagne, fut—dit-on—établie après que les éventails furent introduits dans le XVIIe siècle de la Chine à la cour de la France, et la coutume de les employer fut alors répandue comme nulle part ailleurs chez tout le peuple en Espagne. C'est de 1865 à 1883 qu'on les vendait le mieux, avant que les éventails japonais fussent venus en concurrence. L'Espagne elle-même en a empêché l'entrée par des droits prohibitifs. On manufacture même les éventails de dentelles, dont le matériel arrive de Nottingham ou de Bruxelles, tandis que les éventails de plumes sont fabriqués à Vienne et à Paris. A Valence on fabrique des éventails pour \$400,000 par an parmi lesquels il en est vendu pour \$235,000 en Espagne, pour \$125,000 en Italie, et dans l'Amérique du Sud.

Le salaire varie de 75cts à \$1.75 par jour, et est fixé le plus souvent à \$1.00.

NOTES SPECIALES.

Les fromagers et beurriers sont priés de prendre note du fait que M. N. F. Bédard, actuellement au No 17 rue William, transportera, au premier mai prochain, son entrepot au No 34 rue des Enfants Trouvés entre les rues St-Pierre et du Port.

Nous avons reçu le premier numéro de la *Revue Commerciale* de Québec. Nous nous faisons un plaisir de souhaiter la bienvenue au confrère, qui est publié par M. Emile LaSalle. Le nom de M. Nazaire LeVasseur, le rédacteur en chef, est bien connu du commerce québécois. Succès et prospérité. *Sol lucet omnibus.*

Pour être sûrs d'obtenir le plus haut prix du marché pour leur beurre, les beurriers n'ont qu'à consigner à M. J. A. Vaillancourt, à Montréal, le produit de leur fabrication de chaque semaine. M. Vaillancourt, par ses relations avec les exportateurs d'un côté et les détailliers de l'autre, commande le marché et peut choisir le genre de vente qui peut rapporter le plus à ses clients.

Il n'y a pas de raison pour que l'on paie \$1.00 de plus par caisse pour des allumettes qui ne valent pas mieux que les "Dominion", simplement parce qu'elles sont contrôlées par une maison très puissante. Les allumettes "Dominion", dont la fabrication a été grandement améliorée, depuis deux ou trois ans, sont maintenant, sinon supérieures, au moins égales aux meilleures marques qu'il y ait sur le marché. Pour être certain d'obtenir le véritable article, adressez-vous au gérant de la succursale de Montréal, M. Lefebvre, No 275 rue St Paul.

L'Assemblée annuelle des actionnaires de la "Gebhardt Berthlaume Lithographing & Printing Co (Limitée) a eu lieu mardi, le 24 courant. Les affaires de l'année écoulée sous la gérance de M. William Dagg secrétaire-trésorier et de feu M. Fred. Thibaut ont été déclarées très satisfaisantes par les actionnaires présents. Les affaires de la compagnie sont prospères ; le surplus de l'actif sur le passif tel que montré dans le rapport présenté aux actionnaires, s'élève à \$15,577 en augmentation de \$3,400 sur l'année précédente.

Dans une réunion des directeurs, après l'assemblée, M. William Dagg a été élu Président et Directeur Gérant.

Le premier mai approche, les déménagements sont à l'ordre du jour et avant d'entrer dans une nouvelle demeure, il est bon et même nécessaire de renouveler les peintures, les tentures, les décorations.

Nous croyons devoir signaler aux propriétaires d'immeubles un artiste-peintre décorateur, M. D. A. Beaulieu, 1,986 rue Ste Catherine, qui se chargera, dans les meilleures conditions de prix, de tous travaux de peinture et de tapisseries. On trouvera chez lui un assortiment complet de tapisseries importées des meilleures manufactures américaines, dans les plus beaux patrons et les derniers goûts.

M. D. A. Beaulieu est un spécialiste pour les décorations intérieures des maisons, pour les enseignes auxquelles il imprime son cachet personnel d'artis-

te. Il fait une spécialité également des vitraux peints et en mosaïque.

Tous les propriétaires qui s'adresseront à M. D. A. Beaulieu pour les travaux que nous venons d'énumérer auront lieu d'en être satisfaits.

Voir son annonce d'autre part.

Parmi les récentes inventions, on signale une jumelle d'opéra qui peut être immédiatement convertie en un appareil photographique. Les amateurs photographes pourront s'en réjouir, mais les sujets photographiés auront plus d'une fois l'occasion de s'en plaindre. Plus d'une femme apprendra sans doute avec dépit que sa photographie fait le plus bel ornement du cabinet de travail de M. Un tel, qu'elle déteste cordialement.

L'Allemagne et l'Autriche réunies avaient, le mois dernier, une quotité disponible de 757 000 tonnes de sucre pour l'exportation ; à la même époque, l'an dernier, cette quotité n'était que de 563,000 tonnes.

Renseignements Commerciaux

CONSTITUTIONS DE COMPAGNIES A FONDS SOCIAL

Portage Laprairie, Man.—The Patrons Commercial Union, demande une charte.

Montréal.—Canadian Forwarding and Export Co. demande une charte.

Imperial Writing Machine Co. demande une charte.

Ottawa.—Crown Pressed Brick Co. demande une charte.

Calgary, Territoires.—The Willow Creek Cattle Co. a reçu une charte.

Fenelon Falls.—The Fenelon Falls Electric Light Co. a reçu une charte.

London.—The London Lumber Co. demande une charte.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Montréal.—A. Proulx & Cie, liqueurs. Jean & Thibault, plombiers.

Cadioux frères, restaurant.

Desjardins, Audet & Co., plâtriers.

H Ryan & Cie, bouchers.

English Everton Coffee Co.

Henri Lafortune et Cie, épiciers.

Hamilton Ont.—Goldberg & Diamond, chiffons et ferraille.

Nanaimo.—C. A. Van Houten et Randle, ferronnerie.

Victoria.—C. A. Kirchberg et Landsberg, courtiers.

St Valérien.—G. Dépot et frère, fromagerie.

Aurora.—Ross, Tench & Cie, machines agricoles.

Mill End.—Dwyer & Côté, entrepreneurs.

Toronto.—Hughes, Levis & Co., chapeaux.

Boissevain, Terr.—Preston & McKay, minoterie.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Montréal.—Jas. A. Brook et Cie, claviergraphie, James A. Brook et Ernest A. Gervais.

A. A. Grenier & Cie., épicerie, Caroline Perrault, épouse de Arthur A. Grenier, seule.

Litman et Lévi, tailleurs, Israël Litman et Jos. Lévi

James O'Gorman & Cie, bouchers etc. Katherine English, seule.

Lafrance et Craik, forgerons ; Jos. Lafrance et Thomas Craik.

Chas Wilson & Co chaussures, Dame Emily Short, épouse de Chas Wilson.
A. Boyer et père, grains etc. Armand et Placide Boyer.
Latreille & Frère, entrepreneurs, Joseph Latreille et Edouard Latreille.
V. E. Traversy, & Cie, bois de sciage
Valmore E. Traversy et Geo. W. Parkins.

Free supply Co. coutellerie etc. Alberta Laurendeau épouse de F. E. Lallemand, seule. E. Henser & Co. importateurs; Herman Walter Dörker, seul.
Northern Electric Works, Frank E. Morton, seul.
H. Ryan & Co, bouchers; Honora Hassett seule.
A. A. Skeels & Co, provisions; Albee Amos Skeels, seul.
Dominion Toilet Supply Co.; Téléphone Valade et Nap. Henrichon.
Vigilant Cigar Parlor; Léonidas Soucy et Eudore Roy.
Galipeau Frères, entrepreneurs; Joseph et Adolphe Galipeau.
Laurier et Wayland, épiceries; Joseph Laurier et James P. Wayland
Côte St-Antoine. — Miller et McRae, épicerie; Wm J. Miller et Cornelius J. McRae.
Outremont. — B. Barbeau et Cie., bouchers; Marguerite Lapierre, épouse de Basile Barbeau, seule.
Québec. — Gervais, Hudon et Cie., pianos, etc.; Louis B. Gervais, Victor E. P. Hudon et Charles E. Paradis.
P. Turcotte et fils, chaussures; Philippe Turcotte, père et fils.
Rigaud. — A. Bélanger & Cie, carrossier; Dame M. A. Hurtubise épouse de Adrien Bélanger, seule.
St-Valérien. — Dépot et frère, fromagers; Jean-B. et Euclide Dépot.
Waterloo. — Chouinard, Languedoc & Cie, nouveautés; Louis Bouchard. Jos. E. Languedoc et Guillaume Chouinard.
L'Ange Gardien. — J. B. Giroux & Cie, boulangers; Philomène Roy épouse de J. B. Giroux fils, seule.
Québec. — Damas & Cie, hôtel; Rosalie Dumas épouse de Charles Dumas, seule.
St-Césaire. — Lemaire et Lemay, magasin général; Cyprien Lemaire et Jean B. Lemay.
St-Hyacinthe. — Cordeau et Lajoie, restaurant; Etienne Cordeau, seul.
St-Joseph de Soulanges. — Sheehan et Harrison, commerçants; John Sheehan et Geo. J. Harrison.
Ste-Madeleine. — Gaudette & Fournier, fabrique de boîtes à fromage; Victor Gaudette et Paul Fournier.
Lévis. — Alex. Russell & Co., constructeurs; Sarah Downes, épouse de M. Alex. Russell.
St-Léonard. — Girard et frères, meuniers; Louis Alfred, Luc et Joseph Girard.
St-Perpétue. — Houle & Cie., magasin général; Agnès Nadeau, épouse de Prime Houlé, seule.

INCENDIES.

Montréal. — Brayley Sons & Co., drogueries, dommages, assurés.
B. Hagman & Co., auvents, incendiés, pas d'assurance.
Thomas Hoking, matrices, etc., incendié, assuré.
Huntsville, Ont. — John Bislop, farines; J. C. Brain, marchand tailleur; W. Clearwater, imprimeurs; T. M. Cullen, cordonnier; E. J. Eccleston, confiseur; John Ewens, sellier; J. L. A. Gareau, marchand tailleur; Hutcheson & Son, magasin général; J. N. Mathew, do;

H. S. May, ferronnerie; W. Mayhew, magasin général; W. H. Pugh, meunier; A. P. Sieveright, drogueries; J. D. Thomas, fruits; Geo. Thompson, hôtel; John Trussler, boucher; J. Warwood, tabac; C. A. Wattson, librairie; White Bros, ferronnerie; John Whiteside, magasin général — tous incendiés.

VENTES DE FONDS DE COMMERCE

Montréal. — Carmel Beaulieu, hôtel; fonds vendu à A. N. Robillard.
Chatham, Ont. — W. R. Peek, hôtel; vendu à J. J. Guittard.
Prescott, Ont. — Y. A. Wallace & Cie, marbriers; vendu à Geo. M. Whitney.

DEMANDES DE SÉPARATIONS DE BIENS.

Dame Laellah Maria Stoddart, épouse de Francis McCaffrey, commerçant de Montréal.

DIVIDENDES DE FAILLITES

Dans l'affaire de P. A. Guay, quatrième et dernier dividende payable à partir du 7 mai. Henry A. Bédard, curateur.
Dans l'affaire de la succession J. B. Laliberté; premier et dernier dividende payable à partir du 7 mai. J. A. Martin, curateur.
Dans l'affaire de John Anderson & Son de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 8 mai. A. W. Stevenson, curateur.
Dans l'affaire de Chs. Wilson, de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 8 mai. A. W. Stevenson, curateur.
Dans l'affaire de Hermann S. Scheyer de Montréal, premier dividende payable à partir du 8 mai, Lamarche et Caldwell curateurs.
Dans l'affaire de Sigefroid Cartier, de St-François du Lac; premier dividende payable à partir du 8 mai, Amédée Lamarche, curateur.
Dans l'affaire de Damiens et frère, de Fraserville, premier dividende payable à partir du 9 mai, P. Langlais curateur.
Dans l'affaire de Wilfrid Simard, de St-Gédéon; premier et dernier dividende payable à partir du 14 mai. D. Hébert, curateur.

CURATEURS

St-Jean-Chrysostôme. — Eusèbe Turiot, failli; James P. Brown, curateur.
Québec. — Jos. Dussault, failli; J. L. Lavery, curateur.
Sorel. — Alfred Francœur, failli; Cyrille Labelle, curateur.
St-Gabriel de Brandon. — Pierre Bélieu, failli; Kent et Turcotte, curateurs.
St-Anne de Sabrevois. — Ephrem Jetté, failli; Alp. F. Gervais, curateur.
Montréal. — J. O. Albert Bourk, (Honey Bourk) failli, Chas. Desmarteau, curateur.
Mile-End. — J. B. Corriveau, failli; Bilodeau et Renaud, curateurs.

FAILLITES

QUÉBEC

Buckingham. — McKenzie frères, magasin général, cession.
Québec. — J. R. E. Pampalon, épicier, cession.
Montréal. — Thomas B. Lyons, hôtelier déjà noté, a fait cession de ses biens, passif \$4,000. Assemblée des créanciers le 2 mai.

ONTARIO

London. — O'Sullivan & Clark, poêles, etc., cession à U. A. Bushner.

Lucknow. — Wm M. Shoebottom, marchand; cession à D. O. Taylor.
Raglan. — Thos Dawson, magasin général. cession à W. Bateman.
Sombra. — Chas. Wiggins, bois de sciage; cession à Chas. B. Jackson.
Stevensville. — Alex. Todd, chaussures; cession à Thos. Brown.
Teeswater. — S. B. Kirkland, sellier; cession à John K. McLean.
Waterford. — L. Becker & Co, banquiers, cession à E. R. O. Clarkson.
Amherstburg. — Chas. G. Duffy, épicier, cession à E. Adams & Cie.
London. — J. C. Wall, épicier, cession.
Alliston. — Mary Crawford, confiserie, cession à H. M. Wright.
Woodstock. — D. B. Phillips, librairie, cession à R. W. Eyre.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Dunbarton. — Alfred E. Kerr, bois de sciage, cession.

MANITOBA ET TERRITOIRES.

Letellier. — A. Hould, magasin général, cession.

EN DIFFICULTÉS

Ste-Martine, Q. — Boursier & Cie, magasin général, offre 40 p.c.
Amherstburg; Ont. — J. S. Lushington, droguiste, sous saisie.
Arichat, N. E. — Peter Campbell, magasin général, demande un arrangement.
Guelph, Ont. — David Martin, hôtel; assemblée de créanciers.
Montréal. — Emile Valot, bijoutier; vente par huissier.
Toronto. — W. J. Hallam, meubles, etc, sous saisie.

CONCORDATS

Montréal. — Côté et Cie, hôtel, ont obtenu un concordat à 50 p.c. comptant.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITÉ :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES.
No. 15 rue St-Jacques, Montréal.

Spécialité :

Règlement des Affaires de Faillites.
Téléphone 2003.

F. VALENTINE

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR DE FAILLITES

TROIS-RIVIERES.

Renseignements confidentiels donnés au commerce.

NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur.

BUREAU :

Bâtisse de la Banque Nationale,
75 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUÉBEC.
Tél. Bell, bureau, 731. Tél. Bell, résid., 973.
Spécialité: — REGLEMENTS DE FAILLITES.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 26 AVRIL 1891

Prix en gros	
Fèves au lard Windsor, 8 lbs.....doz.	0 00 1 35
Pieds de cochon, 1 lb.....	0 00 2 30
Poulets rôtis, 1 lb.....	0 00 2 30
Soupes assorties, 1 lb.....	0 00 1 70
Marinades:	
Marinades Morton.....doz.	0 00 2 40
" Crose & Blackwell,.....doz.	0 00 3 25
" Suffolk, 20 oz.....doz.	0 00 2 10
" Suffolk, 16 oz.....doz.	0 00 1 80
Cornichons arom., A. C. Dionne.....doz.	0 00 2 50
Sauces:	
Sauce Worcester, 1/2 chop.....	3 50 3 75
" " chop.....	6 00 6 50
" Harvey, 1/2 chop.....	3 00 3 25
Catsup de tomates.....	3 00 3 25
" de champignons.....	2 00 2 25
Sauce aux anchois.....	3 00 3 25
Sauce Chili.....	3 75 4 00
Chow-Chow.....	0 00 0 00
Empois et Féculés.	
Canada Laundry lb, esc. 3 p.c.....	4 1/2
Canada White Laundry la lb.....	4 1/2
Benson's No. 1 White la lb.....	5 1/2
" " Blue la lb.....	5 1/2
1st quality White Laundry la lb.....	5 1/2
Lily White Gloss en livres.....	7
Benson's en lbs, la lb.....	7 1/2
" " en 1/2 lb.....	7 1/2
St. Lawrence en lbs la lb.....	7 1/2
Brantford Rice St'ch en lbs la lb.....	7 1/2
Berger en 1/2 lbs la lb.....	10 1/2
" " en lbs la lb.....	11 1/2
Glucose en bts de 1/2 grosse la gr.....	2 50
Canada Corn Starch la lb.....	7
Durham.....	7
Challenge.....	7
British America Corn St'ch la lb.....	7 1/2
Benson's No. 1.....	7 1/2
Epices pures.	
Poivre blanc, lb.....	0 20 0 00
" noir, lb.....	0 15 0 00
Cannelle, lb.....	0 18 0 00
Clous de girofle, lb.....	0 25 0 30
" ronds, lb.....	0 13 0 00
Cassia en nattes.....	0 10 0 12

Prix en gros	
Gingembre Jam. moulu.....	0 25 0 35
" " racines.....	0 00 0 20
" Afrique moulu.....	0 00 0 00
" " racines.....	0 00 0 00
Muscade blanche.....	0 00 0 65
" non blanche.....	0 00 0 90
Macis.....	0 62 0 70
Piment.....	0 10 0 00
Anis.....	0 08 0 10
Fruits Secs.	
Raisins nouv. Valence lb.....	0 01 0 05
" Eleme.....	0 00 0 00
" Loose Muscatels, bte.....	1 65 1 80
" London Layers.....	0 00 2 10
" Black Baskets.....	0 00 3 00
" Imperial Cabinet.....	0 00 2 35
" Connaisseurs Cluster.....	2 75 3 00
" Black Crown.....	0 00 3 50
" Fine Dehesa.....	3 25 3 70
" Sultan.....lb.	0 06 0 07
" Corinthe nouv.....	0 03 0 04
Prunes Atlas.....	0 05 0 05 1/2
Amandes 1/2 molles.....	0 10 0 11
" molles.....	0 11 0 12 1/2
Noisettes.....	0 08 0 09 1/2
Noix Marbot.....lb.	0 10 0 12
" Grenoble.....	0 11 0 13
" Brésil.....	0 00 0 00
Peanuts rôtis.....	0 08 0 09
Pecan.....	0 08 0 08 1/2
" do polles.....	0 08 0 09
Figues, layers.....	0 18 0 11
" en paillons.....	0 05 0 07
Dattes, en boîtes.....	0 05 0 06
" " en paillons.....	0 04 0 05
Pommes séchées.....	0 00 0 07
Pommes évaporées.....	0 11 0 11 1/2
Fruits Verts.	
Citrons de Messine, bte.....	\$2 40 à \$2 50
Oranges, Jamaïque, bar.....	0 00 à 0 00
" " bte.....	0 00 à 0 00
" " do Floride.....	3 50 à 4 25
" " ".....	00 00 à 0 00
" " ".....	000 00 à 0 00
Ananas, la pièce.....	0 15 à 0 30
Bananes, le régime.....	1 25 à 2 75
Cocos, le cent.....	0 00 à 4 00
Oignons Rouges.....bte.	2 50 à 2 75

Fruits de Californie.	
Poires, la boîte.....	2 50 à 2 75
Prunes.....	0 00 à 0 00
Pêches.....	0 00 à 0 00
Oranges.....	2 50 à 3 25
Prix en gros	
Raisins.	
Malaga, le quart.....	5 50 à 6 50
Raisin bleu, la livre.....	0 00 0 00
" vert.....	0 00 0 00
" Catawba.....	0 00 0 00
" Delaware.....	0 00 0 00
" Niagara.....	0 00 0 00
" Californie.....	0 00 0 00
Fruits du pays.	
Poires, le quart.....	0 00 à 0 00
Prunes, le panier.....	0 00 à 0 00
Pêches.....	0 00 à 0 00
Bluets, la boîte.....	0 00 à 0 01
Atocas, le quart.....	5 50 à 6 00
Pommes.	
Pommes hâtives, le qrt.....	0 00 à 0 00
" d'automne.....	0 00 à 0 00
" Fameuses.....	0 00 à 0 00
" St. Laurent.....	0 00 à 0 00
" d'hiver.....	4 00 à 6 50
Grains et Farines	
GRAINS	
Blé roux d'hiver Can. No 2.....	0 00 0 00
Blé blanc.....	0 00 0 00
Blé du printemps.....	0 58 0 60
Blé du Manitoba No 1 dur.....	0 76 0 77
" " No 2 dur.....	0 74 0 75
" " No 3 dur.....	0 00 0 00
Blé du Nord No 2.....	0 00 0 00
Avoine.....	0 39 0 40
Blé d'inde, en douane.....	0 00 0 00
Blé d'inde, droits payés.....	0 50 0 52
Pois, No 1.....	0 82 0 83
Pois No 2, ordinaire.....	0 71 0 72
Orge, par minot.....	0 47 0 48
Sarrasin, par 50 lbs.....	0 48 0 50
Seigle, par 50 lbs.....	0 00 0 00

FARINES	
Patente d'hiver.....	3 60 3 80
Patente du printemps.....	3 65 3 85
Patente Américaine.....	5 00 5 10
Straight roller.....	3 00 3 15
Extra.....	2 60 2 80
Superfine.....	2 50 2 60
Forté de boulanger, cité.....	3 45 3 50
Forté du Manitoba.....	3 40 3 50
EN SACS D'ONTARIO	
Medium.....	1 45 1 60
Superfine.....	1 15 1 30
FARINES D'AVOINE	
Farine d'avoine standard, en barils.....	4 25 0 50
" " do en sacs.....	2 05 0 25
Farine d'avoine granulée, en barils.....	1 30 0 00
" " do en sacs.....	2 10 0 00
Avoine roulée en barils.....	4 35 0 00
" " do en sacs.....	2 15 0 00
ISSUES DE BLE	
Son d'Ontario au char, t.....	19 00 0 00
" de Manitoba.....	00 00 00 00
Grue.....	20 00 21 00
Moulée.....	23 00 24 00
Huiles et graisses.	
HUILES.	
Huile d. morue T. N. gal. \$0 40 à \$0 15	
" loup-marin raffi.....	0 45 0 50
" paille.....	0 42 1/2 0 45
" de lard, extra.....	0 80 0 00
" " No. 1.....	0 70 0 00
" d'olive p. mach.....	0 90 1 00
" à salade.....	0 80 0 90
" d'olive à lampion.....	1 20 1 40
" de spermaceti.....	1 50 1 75
" de marsouin.....	0 60 0 00
" de pétrole, par char.....	0 00 0 00
" " p. 10 qrt.....	0 00 0 00
" " de 1 à 5 qrt.....	0 12 0 12
" Américaine, par char.....	0 00 0 00
" " par 10 qrt.....	0 16 1/2 0 16 1/2
" " par 5 qrt.....	0 17 0 17
" " par qrt.....	1 7 1/2 1 7 1/2

- 45773—Chaudière de cuisinières, V. Wilhelm.
- 45774—Forme, Clinton M. Hurlbut.
- 12 AVRIL**
- 45775—Régulateur de chaleur, Jno. J. Schrag.
- 45776—Parapluie, E. C. Chard.
- 45777—Composition plastique, Robt. E. Haire.
- 45778—Boîte métallique, Marshall J. Kinney.
- 45779—Appareil à l'usage du combustible liquide, Henri Galopin.
- 45780—Ramasse-poussière, Geo. S. Wilson.
- 45781—Bas, Gasper S. Grosch.
- 45782—Effets d'équipement, Wm. S. Oliver.
- 45783—Machine à vaporiser l'eau d'étable, Louis Gauthier.
- 45784—Couverture pour fil électrique, F. S. Randall.
- 45785—Four, A. R. Edgar.
- 12 AVRIL**
- 45786—Table, Jno. W. Smith et Francis W. Smith.
- 45787—Méthode de tanner le cuir, Martin Dennis.
- 45788—Agrafe pour robes, Rosalie Schaefer.
- 45789—Appareil de dragage et séparateur de l'or, Wireford A. Shahan.
- 45790—Machine rotatoire, The Challenge High Speed Mazine Co. cessionnaires de John Vincent Davis.
- 45791—Désobligeante, H. O. Hogarth.
- 13 AVRIL**
- 45792—Serpenteau de mineurs Jno. R. Powell.

- 45793—Bière, F. W. A. Wiesebrock.
- 45794—Calendre, Jno. C. Poland.
- 45795—Machine à mettre la paille en meule, F. F. Landis.
- 45796—Baratte, Wm F. Martin.
- 45797—Cultivateur, Jas B. Uren.
- 45798—Injecteur P. P. Hogue.
- 45799—Agrafe Chas Ladow.
- 45800—
- 45801—Engrais, S. L. Goodale.
- 45802—Ventilateur pour tuyaux de poêles, Jos. Greenfield et Henry W. Searle.
- 45803—Régulateur d'alimentation pour machine à battre, Geo. W. Hallett.
- 45804—Sonnerie électrique d'alarme, D. C. Ferguson.
- 45805—Roue d'engrenage à chaînes, Thos. W. Van Tuyl.
- 45806—Sauveteur d'incendie, Magaret Killeen.
- 45807—Aiguille de chemin de fer, R. T. Gilliam.
- 45808—Machine à laver, Eugène Beaulieu.
- 14 AVRIL**
- 45809—Extincteur d'incendie, John Gardner et Wm N. Moore.
- 45810—Soupape pour extincteur d'incendie, Wallace Thurman, cessionnaire de Frank Gray.
- 45811—Pilon à viande, Thos. Prichard et Jas. Colbeck.
- 45812—Tête d'arrosoir pour extincteur d'incendie, Wallace Thurman, cessionnaire de Valentine Lapham.
- 45813—Baratte, H. N. Rathburn et Jno. T. White.
- 17 AVRIL**
- 45814—Stylographe duplicata, Wm Baker.

- 45815—Machine à charger les cartouches, Lewis R. Smith.
- 45816—Machine à entêter les boulons, Jno White.
- 45817—Attache pour chars électriques, Isaac N. Davis.
- 45818—Baignoire pliante, Geo. Booth.
- 45819—Orie tendeur des fils, Wm. B. Fielding.
- 45820—Lentille pour cameras, Erskine Deeker.
- 45821—Moteur, Wm. N. Staw.
- 45822—Clé à écrou, Edw. B. Hyre.
- 45823—Machine à débiter les liquides, Wm. M. Fowler.
- 45824—Méthode de désinfecter, U. Nermite et Chas. F. Cooper.
- 45825—Citerne pour l'emmagasinage de l'air compressé, Wm. Timmis.
- 45826—Agrafe à ressort, Chas. La Dow.
- 45827—Vêtement de dessous, Benjamin W. Clarke.
- 18 AVRIL**
- 45828—Arrête-écrop, Levi N. Young.
- 19 AVRIL**
- 45829—Hélice de propulsion, A. W. Case.
- 45830—Boîte en papier, Jno. J. Hoffman et W. E. Dwryea.
- 45831—Méthode et appareil pour durcir les couteaux de moissonneuses etc., The Massey-Harvie Co., cessionnaires de Wm. F. J. Johnston et Jas. Gray.
- 45832—Agitateur pour peinture, The Massey-Harvie Co., cessionnaire de L. Jones et Wm. F. Johnston.
- 45833—Sauveteur d'incendie, F. J. Fairchild.
- 45834—Machine pour traire les vaches, Alex. Shiels.
- 45835—Bâtiment à voile, N. C. Jessup.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 26 AVRIL 1894

Mélasses.		Poissons.		Miel et cire.		Sel.	
Prix en gros		Prix en gros		la lb.		Prix en gros	
Barbades tonne	gal. 0 31 0 32	Harengs Shore	1 brl. 0 00 0 00	Miel coulé	Sel fin, quart, 3 lbs \$2 90 \$3 00
" tierce 0 35 0 00	" Labrador	brl. 0 00 0 00	Miel en gateaux	" " 5 lbs 2 75 2 80
" quart 0 00 0 35	" No 1 large quart	qt. 0 00 0 00	Cire vierge	" " 7 lbs 2 40 2 60
Antigos 0 00 0 00	" No 1 Draft lb 0 00 0 00			Sel gros livré, sac 0 00 0 60
Trinidad 0 23 0 29	Morue sèche	owt. 0 00 0 00	Riz.			
St Kitts 0 00 0 00	" No 1 en quart	lb. 0 00 0 00	J. 1 à 4 sacs	3 85 3 90 3 85 4 00	Sirops.	
Montardes.		" No 1 large quart	qt. 0 00 0 00	5 9	3 80 3 85 3 90 3 95	Sirop américain	gal. 0 10 0 24
Montarde Keens, 1 lb	0 43 0 44	" No 1 Draft lb 0 00 0 00	10 24	3 75 3 80 3 85 3 90	Amber	qts 0 30 0 00
" " 1 lb	0 40 0 42	Morue désossée	lb. 0 00 0 00	25 et plus	3 70 3 75 3 80 3 85	Extra V. B. 0 35 0 38
" " 1 lb	0 39 0 40	Poisson blanc lac Sup.	brl. 0 00 0 00	B. 1 à 4 sacs	3 60 3 65 3 70 3 75	Sirop canadien tins 2 lbs	0 00 0 08
" " 4 lbs	0 72 0 75	Traites des lacs	qt. 0 00 0 00	5 9	3 55 3 60 3 65 3 70	" " 8 lbs	0 00 0 33
Coleman, 1 lb	0 43 0 44	Saumon Labrador	brl. 0 00 0 00	10 24	3 50 3 55 3 60 3 60	Sucres.	
" " 1 lb	0 40 0 42	Saumon do	brl. 0 00 0 00	25 et plus	3 45 3 50 3 55 3 60	Jaunes raffinés	0 03 0 04
" " 1 lb	0 39 0 40	Maquereau No 1	brl. 0 00 0 00	English style.			
Montarde Coleman, jars.	0 72 0 75	" No 2	brl. 0 00 0 00	En sacs de 250 lbs.			
" Durham, jars.	0 00 0 65	" No 3	brl. 0 00 0 00	Prix en gros			
" Poney	0 70 0 75	Saumon Colombie A.	brl. 0 00 0 00	1 à 4 sacs 3 40	Extra ground	bte 0 06 0 00
" Imperial, doz.	0 95 1 00	do do	baril 0 00 0 00	5 9 3 35	Cut loaf	qts 0 06 0 00
Pâtes et denrées alimentaires		Anguille	lb. 0 00 0 00	10 24 3 30	" " bte	0 06 0 00
Macaroni importé, lb	0 11 0 00	Produits de la ferme.		25 et plus 3 25	Powdered	qts 0 05 0 00
Vermicelle	0 11 0 00	<i>(Prix payés par les épiciers.)</i>		Salaisons, Saindoux, etc.			
Macaroni du Canada	0 04 0 05	Beurre.		Lard Canada Short Cut Mess	le quart \$17 50	Boucauts et quarts	bte 0 06 0 00
Vermicelle	0 04 0 05	Beurrieres, vieilles	la lb. 0 21 à 0 22	" " le quart	9 00	Extra ground	qts 0 06 0 00
" en botte de 5 lbs	0 22 0 25	Townships frais	" 0 21 0 22	" " Short Cut Clear	le qt. 17 00 18 00	Cut loaf	qts 0 06 0 00
" " 10 lbs	0 45 0 50	2de qual.	" 0 60 0 00	" " " le qt.	17 00 18 00	" " bte	0 06 0 00
Lait concentré, doz	1 90 0 00	De l'Ouest	0 15 0 19	" " " le qt.	9 00 9 25	" " bte	0 06 0 00
Nestle's food, doz, 5 p.c.	4 50 4 65	Rouleaux	0 19 0 21	Saindoux :			
Rollé oats, le sac	2 20 0 00	Beurre de beurrieres	frais 0 23 0 24	Pur de panne en seaux	\$2 20	Canistres de 10 lbs	11c
Dessicated wheat, le sac	2 25 2 40	Fromage.		" " 5 "	11c	" " 5 "	11c
Pois fendus, qt. 196 lbs.	4 00 4 25	De l'Ouest, coloré	la lb. 0 11 0 12	" " 3 "	11c	Composé, Anchor en seaux	1 40
Chocolat des gourmets	fin la livre	blanc	0 11 0 12	Canistre de 10 lbs	7c	" " 5 "	7c
Farine préparée, Brodie	0 00 0 31	De Québec, coloré	0 11 0 12	" " 3 "	8c	Jambons, la lb.	11 12c
" XXX, 6 lbs	2 40	blanc	0 11 0 12	Saindoux	Standard, en seaux	Globe,	1 65
" " 3 "	1 25	Petites meules	0 12 0 13	" " "	1 40	Divers :	
" " superb 6 "	2 20	Fromage nouveau	0 10 0 11	Mirés à la caisse	0 00 0 00	Lard fumé, la lb.	0 12 0 12
" " 3 "	1 15	Œufs.		Non mirés à la caisse	0 00 0 00	Lard salé de l'Ouest le qt	21 00 22 00
Farine d'orge, doz	2 00	Œufs fra s	0 11 0 11	Œufs d'automne	0 00 0 00	Spécialité de Jos. Quevillon & Cie.	
" de seigle, doz	2 00	Œufs d'automne	0 00 0 00	Sirop et sucre d'érable	0 04 0 05	Saucisses au porc frais	lb. 0 07 0 08
" de Gluten lot, doz	3 00	Sirop d'érable en qrts	la lb. 0 04 0 05	Sirop d'érable en canistre	0 60 0 65	de Bologne	lb. 0 06 0 07
Biscuits Gluten, lb	0 12	Sucre nouveau	la lb. 0 05 0 08			au poulet	doz. 0 00 1 00
Poudre à boulanger, Cook's Friend							
Paquets en papier							
No. 1-4 doz à la caisse	2 40						
2-6 "	0 80						
3-4 "	0 45						
10-4 "	2 10						
12-1 "	0 70						

Fondée en 1867.

L. W. TELMOSSE & CIE

(Successors de Gaucher et Telmosse)

Importateurs d'Épicerie, Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, Etc

57 et 59 rue des Commissaires, 223, 224 et 226 rue St-Paul, Montréal.

N. B.—Nous faisons une spécialité des Vins de Messe, Sicile, Tarragonne, et nous tenons constamment en mains les vins de Sauterne et Cl-rets.

LESSARD & HARRIS

Ci-devant de BRODEUR & LESSARD,

Contracteurs-Plombiers, Couvreur et Poseurs d'Appareils de Chauffage

421 1/2 RUE CRAIG, MONTREAL.

Téléphone Bell, 2194.

LES MEILLEURS CIGARES

• • • SUR LE MARCHÉ

SONT SANS CONTREDIT

Aberdeen, - - -

Paul Jones, - - -

Melrose, - - -

Blackstone,

Little Buck

BLACKSTONE CIGAR FACTORY

VILLENUEVE & CO.

DUCKETT, HODGE & CIE

Exportateurs de

Beurre et Fromage

Et Marchands de Provisions en Général,

104 Rue des Soeurs Grises.

Coin de la rue William. - - MONTREAL



G. G. GAUCHER

Farines, Provisions, Produits de la ferme

SEUL AGENT EN CANADA DE LA

POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE

pour les Chevaux et bêtes à corne.

TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-

TIVE et VERMIFUGE.

91 et 93 Rue des COMMISSAIRES

MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 28 AVRIL 1894

Sulf.		Prix en gros		Saint-John Frères.		Produits Pharmaceutiques.	
Sulf raffiné, la livre.....	0 06 à 0 06½	E. Mercier & Cie., carte		Prix en gros		Prix en gros	
Sulf brut, ".....	0 03½ à 0 04½	or, caisse.....	31 00 33 00	De Santé par boîte de 10 lbs, lb. \$9 20		Huile de ricin (castor), la lb. 0 10 à 0 11	
Vinaigres.		Gd vin des Ambassadeurs, c	14 00 15 25	Bonbons.....	0 45	" " " 1 oz. p. doz 0 35	
Prix en gros		Vin des "rincos, caisse.....	24 00 25 00	Drogues et Produits Chimiques		Huile de ricin (castor), 1 oz. p. doz 0 75	
Vinaigre Bordeaux.....	0 62½ 0 65	Vin d'été, caisse.....	18 00 19 00	Acide tartrique..... la lb. 0 35 0 45		" " " 2 " " 0 50	
M. Lefebvre & Cie, en cruche	1 50 0 00	Mousseux.		" carbollique.....	0 40 0 45	" " " 4 " " 0 90	
Malt, gallon.....	0 55 0 00	Bourgogne Mousseux, c. 00 00 00 00		" oxalique.....	0 00 0 04	" de fote de morue, demiards	par doz 1 50
La Bruyère.....	1 60 0 00	Moselle Mousseux, c.....	00 00 00 00	" citrique.....	0 61 0 65	" " " Wyeth's	demiards par doz 6 50
Eau de Javelle.		Hock Mousseux, caisse. 00 00 00 00		Alun..... lb. 0 01½ 0 24		" " " demiards par doz 1 20 à 1 50	
Eau de Javelle Doz. Gros.		Saumur, Tessier & Co., c 14 00 15 50		Aloès du Cap.....	0 14 0 15	Trésor des nourrices, par doz 1 45	
de F. Cormond.....	0 70 7 50	" Nerea Raphael, c 14 00 15 00		Borax raffiné.....	0 08 0 12	Sirop Dr Coderre (5 p.c.) " 1 75	
Vins.		Vins toniques.		Bleu (carré).....	0 12 0 16	Hop Bitters, " 7 00	
Non Mousseux:		Vin de Chevrier, la douz. 0 00 9 50		Bromure de Potass.....	0 55 0 60	Radway Ready Relief, " 1 75	
Bordeaux ord., caisse.....	3 00 3 50	Stimulant au vin de Ran-		Bicarbonate de Soude, brl.	2 70 2 75	Pain Killer, par doz 1 75 à 2 00	
" " gall.....	1 10 1 25	clo, la douz.	0 00 9 00	Bichrom. de Potasse.....lb.	0 12 0 15	Eau de Cologne.....	1 50 0 00
Bordeaux Médoc, caisse.....	5 05 6 65	Bières.		Pearline, boîte.....	5 00 0 00	" Hoyt's.....	1 85 0 00
" St Julien, ".....	6 63 7 65	Alea:		Campbre américain.....	0 80 0 85	Eau de Floride, Murray	
" Châteaux, ".....	20 00 25 00	Ind Coope & Cc., caisse	qts 2 10 0 00	Chlor. de Potasse.....	0 00 0 10	& Lanman.....	4 75 0 00
Bourgogne, caisse.....	8 00 12 00	" " " " " pts 1 45 0 00		Garance..... lb. 0 00 0 00		Essences..... 55c, \$1, 1 50 1 75	
" gallon.....	06 00 00 00	Bass's (Bull dog), " qts 2 45 2 50		Glycérine..... lb. 0 17 0 20		café..... \$2, 3 50 6 75	
Sielle, gallon.....	1 49 1 60	Domestique..... " qts 0 85 1 25		Gomme arabique..... lb. 0 50 1 25		Spécialités de L. Robitaille, Joliette.	
Shorry, caisse.....	6 60 11 00	Porter:		Gomme épinette..... lb. 0 25 0 30		Doz. Gros.	
" gallon.....	00 00 00 00	Domestique..... " pts 0 60 0 75		Indigo Madras..... lb. 0 70 0 80		Elixir Résineux Pectoral \$1 75 \$18 00	
Porto, caisse.....	6 00 15 00	Guinness & Sons " pts 1 58 1 62½		Indigo Bengali..... lb. 1 50 1 75		Restaurateur de Robson 3 50 38 00	
" gallon.....	00 00 00 00	Domestique..... " qts 1 15 0 00		Soda à lav. r par 100 lbs.....	0 80 0 90	Pilul. antibilli. du Dr Ney 1 50 15 00	
Moselle, caisse.....	00 00 01 00	Chocolats.		Soda caustique 60° 100 lbs 2 25 2 51		Spéc. antiasthmat. gr. 6 25 65 00	
Sauternes, caisse.....	6 63 7 65	Mentier.		Sulfate de cuivre..... lb. 0 00 0 00		" petite 3 25 33 00	
Graves, caisse.....	6 50 7 50	Par caisse Par boîte		Sels d Epsom..... 1 75 3 00		Anticholériq. du Dr Ney 3 50 40 00	
Champagnes.		de 12 lbs. de 12 lbs.		Él de soude..... 100 lbs 0 90 0 95		Salsepareille grande " 7 00 90 00	
qts. pts.		Papier Jaune..... lb. \$0 34 \$0 36		Extrait de Campêche lb. 0 10 0 11		" p tite " 3 75 40 00	
J. Mumm, caisse.....	\$28 00 28 00	" Chamois..... " 0 43 0 48		Extrait de en paquets lb. 0 12 0 14		Onguent antiémor. " 1 75 18 00	
G. H. Mumm, caisse.....	31 00 33 00	" Rose..... " 0 50 0 56		Sulfate de morphine .. lb. 1 90 2 00		" antidart. " 1 75 18 00	
Arthur Röedler, caisse.....	25 00 27 00	" Bleu..... " 0 58 0 66		Sulfate de cuivre..... lb. 0 00 0 00		Onguent magique gr. " 1 75 18 00	
Vve Cluquot, caisse.....	31 00 33 00	" Vert..... " 0 50 0 56		Strychnine..... oz. 0 90 1 00		" magique pet. " 1 00 10 00	
Pommery, caisse.....	31 00 33 00	" Lilas..... " 0 58 0 66		Sumac..... la tonne 70 00 75 00		Pommade c. les cors " 1 75 18 00	
Frémiet, caisse.....	26 00 27 00	" Bronze..... " 0 65 0 74		Opium..... lb. 4 00 4 25		Baume Catarrhal gr. " 7 00 75 00	
Morizet, caisse.....	25 00 27 00	" Blanc glacé " 0 73 0 83		Phosphore..... lb. 0 60 0 75		" petite " 3 50 38 00	
Louis Röedler, caisse.....	29 00 31 00	" Premium..... " 0 38 0 42		Iodure de potasse..... lb. 3 75 4 00		Tue-douleur dentaire " 1 75 18 00	
Gold Lack Sec, caisse.....	30 00 32 00	Chocolats.		Quinine..... oz. 0 40 0 45		Poudre dépurative, Vink 1 75 18 00	
Piper Heidsieck, caisse.....	28 00 30 00	Mentier.		Vert de Paris..... 0 00 0 00		Spécifique du prof. Vink 6 00 65 00	
Perrier Jouet, caisse.....	31 00 33 00	de 12 lbs. de 12 lbs.		Vitriol..... 0 05 0 08		Vermifuge " 4 00 42 00	

COURROIES EN CUIR

ROBIN & SADLER
2518, 2520 ET 2522 RUE NOTRE-DAME
Manufacturiers.

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.

LETOURNEUX, FILS & CIE

MARCHANDS-FERRONNIERS

Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

"LA CANADIENNE"

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE.

Bureau Principal, 107 Rue Saint-Jacques, Montréal,

ÉDIFICE IMPÉRIAL, BUREAUX 80 et 81.

Président, Hon. J. G. LAVIOLETTE, M.C.L.; Vice-Président, F. X. MOISAN;
Gérant et Secrétaire, P. GARON.

Situations vacantes pour agents et collecteurs.
S'adresser personnellement ou par lettre à

N. B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT. P. GARON, Gérant.

PEINTURES PREPAREES

Marque de "ISLAND CITY" Commerce

Les peintures sont préparées avec de l'Huile de Lin pure, sans mélange chimique.

Peinture à Plancher "ISLAND CITY" sèche en 12 hrs. Peintures à Couvertures, etc.

P. D. DODS & CIE,

180 Rue McGill

La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette institution aura lieu en son bureau, rue Saint-Jacques.

MARDI, le 1er Mai prochain, à une heure p. m.

pour la réception du rapport annuel et autres états et pour l'élection des Directeurs.

Par ordre des Directeurs,

Hy. BARBEAU, Gérant.

SEMENCES!

WILLIAM EWING & CO.,

MARCHANDS DE SEMENCES, 142 rue McGill, MONTREAL.

Offrent un assortiment complet de semences pour le Jardin et la Ferme et de graines de fleurs. Demandez les prix pour semences de Trèfle et de Mil et pour le Blé d'Inde d'Enlilage. Envoi gratis du Catalogue (liste de prix) illustre.

ANDRE DESJARDINS

— Importateur de —

FRUITS ETRANGERS ET DOMESTIQUES

142-148 MARCHE BONSECOURS

MONTREAL.

Ci-devant occupé par O. & E. HART.

Toute commande promptement exécutée. Téléphone Bell 1742.

PICAULT & CONTANT

PHARMACIENS ET CHIMISTES

1475 rue Notre-Dame, Montréal

MANUFACTURIERS et MARCHANDS EN GROS

D'Essences Culinaires, Huiles à Cheveux. Parfumeries, Vernis à Chaussures, Lessive en caisses, Caustique en canistres, Huile d'Olive en bouteilles, Huile de Castor, etc.

Prix modérés et commandes exécutées avec diligence.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 26 AVRIL 1894.

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros.		Prix en gros.	
Spavin-Cure grande	7 00 80 00	Harnais finis à la main p.lb.	0 25 0 26	Peaux.. Prix payés aux bouchers.		A, extra supérieure,	
petite	3 50 33 00	No. 2	0 23 0 24	Peaux vertes, par 100 lbs.	No. 1 \$3 50	Nr, supérieure,	0 23 à 0 25
Colic-Cure	3 00 33 00	finis à la roue p.lb.	0 22 0 23	do	No. 2 2 50	Noire,	0 17 à 0 18
Pastilles Vermif. français.	1 40 15 00	No. 2	0 21 0 22	do	No. 3 1 50	Cap de B. E. en suint,	0 13 à 0 16
Spécialités de Picault & Contant.		taureau	p. lb. 0 19 0 20	Veaux, la livre.		Australie, lavée,	0 00 à 0 00
Doz. Gros.		Vache cirée mince.	p. lb. 0 25 0 26	Agneaux, la pièce		Buenos Ayres,	0 32 à 0 35
Elixir Pulmon. Balsami.	\$1 75 \$18 00	forte No. 1 p. lb.	0 21 0 23	Moutons, laine.		Natal, en suint,	0 00 à 0 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20 12 00	Hm. M. Lan lep.	0 10 0 11	Les tanneurs paient 50 cts de		Fourrures.	
Pastille à vers.	1 50 15 00	écossaise	p. lb. 0 24 0 26	inspectées.		Prix payés à Montréal.	
Poudre de condition	1 lb. 0 80 7 20	Taure française	p. pied. 0 10 0 85	Peaux de l'Ouest.		Vison, la pièce	\$1 00 à \$1 50
"	1 lb. 1 25 13 00	" anglaise	" 0 00 0 70	do		Rat musqué (printemps)	0 10 0 12
"	1 lb. 1 80 18 00	" canadienne	" 0 50 0 60	do		Marte, No. 1	0 80 1 00
Huile d. foied. morue 8oz	18 00	Veau can. 25 à 30 lbs p. lb.	0 60 0 70	Laines.		Renard roux	1 00 1 25
" 6oz	15 00	" 45 et plus p. lb.	0 55 0 57	Toison du Canada, la lb.		Loup-cervier	1 00 2 00
Emulsion	4 00	Vache fendue moy. Ont. p. lb.	0 15 0 17	Arraché, non assort.		Bête puante	0 25 1 00
Huile Vétérinaire	1 50	" forte de Q. p. lb.	0 14 0 16			Ours	10 00 15 00
Essence d'épinette	0 80	" mince	p. lb. 0 17 0 00			Loutre	8 00 12 00
Spécialité du Dr. J. G. Lavolette		Vache vernie	le pied. 0 00 0 16			Castor, la livre	3 00 3 60
Sirop de Térébenthine.	Doz. Gros.	d'Ontario	0 16 0 19			Chat sauvage	0 25 0 75
Petits flacons	2 00 21 00	Cuir verni uni, grainé	" 0 00 0 16			Prix en gros.	
Grands flacons	4 00 42 00	Mouton mince	la doz 5 00 9 00			Hommes.	
5 p. c., 30 jours.		" épais	p. lb. 0 40 0 45			Garçons.	
Spécialité de A. C. Dionne.		Dongola glacé, ord. le pied.	0 11 0 19			Enfants.	
Sirop de merisier compos.	\$1 50 0 00	Kid Chevette	" 0 20 0 38			Brogans	\$0 75 à 1 00
Spécialités de la Anchor Medicine Co		Chèvre des Indes glacée	" 0 15 0 00			Cobourgs	0 90 1 10
Anchor Weakness Cure.	Doz. Gros.	Kangourou	" 0 38 0 45			Split Balmorals	0 85 1 10
Pilules du Dr Nelson (tonique du sang)	3 50 36 00	Dongola dull	" 0 11 0 19			Kip	1 15 1 40
Vermicure Français au chocolat	1 25 12 00	Buff d'Ontario H. 0 13	HM. 0 12			Buff	1 20 1 90
Castorol (huile de castor préparée (2 oz))	1 20 12 96	M. 0 12	L. 0 11			Veau	1 95 3 85
" (4 oz)	2 40 25 92	Buff d'Ontario No 2	0 00 0 09			Buff Congress	1 20 1 70
Cuir et peaux.		Buff de Québec H. 0 11	HM. 0 11			Veau	2 10 3 40
Cuir à semelles.		M. 0 10	L. 0 09			Split boots	1 40 2 15
Spanish No 1 18 lbs en moy.	0 20 0 22	Buff de Québec No 2	0 00 0 09			Kip	2 00 2 90
" 25 " et au-des.	0 19 0 20	Glove Grain Ontario	0 00 0 11			Veau	2 75 3 90
" léger	0 17 0 18	" Québec	0 00 0 09			Bottes en feutre	1 50 2 00
" No 2	0 16 0 16	Pebble " Ontario	0 10 0 11			Wigwams	0 65 0 90
" 18 lbs en moy.	0 18 0 20	" Québec	0 09 0 10			Mocassins	1 50 2 15
Zanzibar	0 16 0 00	Cuir à bourru No 1. 0 22	No 2 0 20			A CHEVILLE.	
Slaughter sole No 1 steers.	0 18 0 20	Cuir à Reliure.				Split Boots	\$0 75 à 1 00
" p. ord.	0 17 0 20	Maroquin large	doz. \$21 00 \$36 00			Split Balmorals	0 75 1 05
" No 2	0 16 0 17	petit	" 18 00 22 00			Kip	1 00 1 10
" sans acide.	0 00 0 17	" persian	" 12 00 20 00			Buff	0 80 1 25
" union crop No 1. 0 26	0 00	Veau de loi, im. \$48 00 S. Royal \$40 00				Pebble	1 00 1 25
" No 2. 0 20	0 00	Royal 38 00				Buff Bals clous en cuivre	1 00 1 15
" No 2. 0 20	0 00	Veau de loi M. \$30 00 D. \$20 00				A COUTURE.	
		Vache Russe en peau la pièce.	18 00			Pebbles Boutonnées	1 05 1 30
		" imitation le pied	0 30			Buff lustré	1 10 1 20
		" seal	0 20			Pebble	1 10 1 50
		Veau de Russie	doz. 72 00			Lustré	1 25 1 50
						Chèvre	1 50 1 90
						Veau poli	1 30 1 60
						Chevreau français	1 80 3 50
						canadien	1 40 2 75

MAISON LAURENT, LA FORCE & BOURDEAU
Fondée en 1860.
No 1637 Rue Notre-Dame, Montréal.

Téléphone Bell 1297.

SEULS IMPORTATEURS DES CELEBRES PIANOS

HARDMAN, de New York, MARSHALL & WENDELL, d'Albany, N. Y., IVERS & POND, de Boston,
Et des meilleurs PIANOS et ORGUES fabriqués au Canada.

Cette maison, si avantageusement connue par l'excellence de ses Instruments qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donnée pendant plus de trente années d'existence, mérite à juste titre la confiance illimitée dont elle a toujours joui.
REPARATIONS ET ECHANGES à des conditions très acceptables, et toutes sortes de PIANOS D'OCCASION en mains.

H. A. MILLER
Peintre de Maisons d'Enseignes et de Rideaux.
Tapissier et Décorateur, Doreur, Vitrier Imitateur, Blanchisseur, etc.
1996 RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL.
Résidence, 95 rue Jacques-Cartier.

BRODIE & HARVIE
Marchands de Farine
Manufacturiers de la
Farine Préparée de Brodie & Harvie
Nos 10 et 12 Rue BLEURY, Montreal.

Farine d'avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Maïs pilé, Farine de Blé d'Inde, Son, Grains d'alimentation.

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, Éditeurs-Propriétaires

ADMINISTRATION. { Chambre 402 Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2547.
Boite de Poste No 1417.
REDACTION. { 25 rue St-Gabriel.
Téléphone 2602.
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payable d'avance.)
Montréal et Banlieue un an \$2 00
" " 6 mois 1 00
" " 3 mois 0 50
Canada et Etats-Unis, un an 1 50
" " 6 mois 0 75
France et Union Postale un an 3 00

LE NUMERO 10 CENTIMS.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,
Montréal, Canada.

JOS. QUEVILLON & CIE

Les plus grands Manufacturiers et Marchands de la province de

SAUCISSES Française, Allemande, Italienne,
Et SAUCISSONS AUX POULETS.

Nos voitures délivrent nos marchandises dans toutes les parties de la ville.
Une attention spéciale portée aux commandes de la campagne.

JOS. QUEVILLON & CIE,

17, 19, 21 Ruelle Josephat, Montreal, Canada.



CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free.
Building Edition, monthly, \$2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 26 AVRIL 1894.

Fers et Métaux.		Prix en gros
FERRONNERIE ET QUINCALLERIE.		
<i>Fers à cheval :</i>		
Ordinaires, au baril	3 65	0 00
do par 25 barils.	3 50	0 00
En acier	0 00	0 00
<i>Fers à épouser</i> par lb	0 03	0 03
<i>Fiches :</i> Coupées, toutes dimensions par 100 lbs		
7-16	3 15	3 75
Pressées, do	2 20	0 00
7-16	3 90	0 00
5-16	4 25	0 00
5-16	4 50	0 00
5-16	4 75	0 00
<i>Fil de fer :</i>		
Poll, de No 0 à No 8, par 100 lbs Esc. 20 p.c.	2 60	0 00
Galvanisé	3 35	0 00
Huile et brûlé	2 70	0 00
Esc. 20 p.c.		
Brulé, pour tuyau, la lb.	0 06	0 07
Barbelé pour clôtures	0 00	0 03
<i>Fil de laiton, à collets</i>		
par lb	0 35	0 40
<i>Fontes Malltables</i>		
Enclumes	0 09	0 10
0 10	0 10	0 11
<i>Charnières :</i>		
T et "Strap" par lb	0 05	0 05
Strap et Gonds filetés	0 03	0 04
CLOUS, ETC.		
<i>Clois coupés à chaud :</i>		
De 5/8 à 6 pcs, par 100 lbs	\$1 90	
5 pcs	1 95	
4 1/2	2 00	
3 1/2	2 05	
3 pcs	2 10	
2 1/2	2 15	
2 1/4	2 20	
1 1/2	2 40	
1 1/4	2 90	
<i>Clois coupés à froid :</i>		
De 1 1/2 à 1 1/4 pcs, par 100 lbs	2 40	
1 1/4	2 80	
<i>Clois à finir par 100 lbs :</i>		
1 1/2	4 15	
1 1/4	3 65	
1 1/4	3 25	
2 ct 2 1/2	3 05	
2 1/4	2 90	
3 à 6	2 75	
<i>Clois à quarts par 100 lbs</i>		
1 pouce	3 65	
1	3 40	
1 1/2	3 40	

Prix en gros	
<i>Clois à finir par 100 lbs :</i>	
1 pouce	4 10
1 1/4	3 90
1 1/2	3 25
2 à 2 1/2	3 05
2 1/4	2 90
3 à 6	2 75
<i>Clois d'acier</i> 10c en sus	
Clois galvanisés, par 100 lbs	\$9 25
Clois à ardoise	4 10
Clois à cheval No 7	2 25
8	2 25
9 et 10	2 10
<i>Clois de brèche :</i>	
1 pouce, No 16	net \$4 55
1 1/4 " No 15	3 85
1 1/2 " No 14	3 45
1 3/4 " No 13	3 45
2 " No 12	3 25
2 1/4 " No 11	3 10
3 à 4 1/2 pouces, No 6 à 10	3 00
5 à 6 " No 3 à 5	2 60
<i>Limes, râpes et tiers points :</i>	
1ère qualité, escompte	50 00
2me qualité	60 00
Mèches de tarière, esc	60 00
Tarières escompte	40 00
Vis, à bois, escompte	77 1/2 00
Boulons à voiture, esc	70 00
Boulons à bandage	60 00
Boulons à liss-s.	70 00
Métaux.	
<i>Cuivre.</i>	
Lingots par lb	0 12 0 13
En feuille	0 25 0 26
<i>Etain.</i>	
Lingots	0 22 0 23
Barres	0 23 0 24
<i>Plomb.</i>	
Saumons par lb	0 03 1/2 0 03 1/2
Barres	0 04 1/2 0 05
Feuilles	0 05 1/2 0 05 1/2
De chasse	0 06 0 00
Tuyau par 100 lbs	5 25 5 53
<i>Zinc.</i>	
Lingots, Spolter par lb	0 05 1/2 0 06
Feuilles, No. 8.	0 05 1/2 0 06
<i>Acier.</i>	
A ressort par 100 lbs	3 00 3 25
A lisse	2 25 2 50
American	5 50 6 00
A bandage	2 50 2 75
A pince	3 25 3 50
Fondu par lb	0 12 0 13
Poule, ordinaire	0 00 0 07
De mécanicien	0 00 0 04

Prix en gros	
Fontes.	
Siemens par tonne	18 50 19 00
Coltness	20 00 20 50
Calder	19 00 19 50
Langlois	19 50 20 00
Summerlee	19 50 20 00
Gartsherrie	00 00 19 00
Glengarnock	0 00 00 00
Curabro	18 50 19 00
Eglinton	18 75 19 25
hotts	00 00 00 00
Canadienne	17 00 17 50
Fer en barres.	
Canadien par 100 lbs	1 75 1 85
Anglais	2 25 2 30
Affiné	2 55 2 65
De Suède	3 75 4 00
De Norvège	3 75 4 00
Lowmoor	6 50 0 00
" en verge.	0 09 0 10
Peutlard.	
A cercler par 100 lbs	2 40 2 60
Double	2 30 2 50
Tôles.	
Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lbs	2 50 2 60
22 à 24,	2 30 2 40
25 par 100 lbs	2 35 2 40
28 par 100 lbs	2 45 2 50
Galvanisée Morewood	0 06 1/2 0 06 1/2
Queen's head	0 05 0 05 1/2
Etainée, No. 21, 72x30	0 07 1/2
No. 6,	0 08
No. 28, 84x36 p. 100 lbs.	0 08
Rus-le, Nos 8, 9 et 10, par lb.	0 11
Canada, par boîte	2 40 4 45
Ferblanc.	
Coke I C par boîte	3 35
Charbon de bois I C par boîte	3 75
I X	4 75
Pour chaq. X additionnel extra	1 00
Charbon de bois D C.	
I C Bradley 5 75 à 6 00	
Ferblanc terne	7 00 7 50
Matériaux de Construction	
CIMENTS	
Ciment de Portland	2 25 3 00
Plâtre calciné	1 80 2 00
Chaux, maçonne p. 100 lbs	0 40 0 50
PLATRE POUR LA TERRE	
Le quart	0 95 1 00
Au char	0 00 0 95

Prix en gros	
BRUIQUES	
De Montréal	10 00 12 00
Du bord de l'eau	6 90 8 00
Réfractaires	22 00 26 00
Brique pressée	25 00 35 00
PEINTURES	
Blanc de plomb " Crown "	
par 100 lbs	5 50 6 00
Blanc de plomb pur, 100 lbs.	5 00 5 50
No 1.	5 00 5 50
2.	4 50 5 00
3.	4 25 4 50
sec	5 50 6 00
Rouge de Paris, Red Lead	4 07 5 00
Rouge de Venise, Anglais	1 50 2 00
Ocre jaune	1 50 2 00
Ocre rouge	1 50 2 00
Blanc de Céruse	0 45 0 60
Peintures préparées, gal.	1 00 1 20
Huile de lin crue	0 56 0 58
" bouillie	0 59 0 61
Ess. de Térébenthine	C 48 0 49
Mastic par 100 lbs	2 00 2 50
Papier goudronné, la lb.	0 01 0 02
Papier feutre, le rouleau	0 65 0 00
VERRES A VITRES	
United 14 à 25	1 30 à 1 40 50 pds.
25 40	1 40 1 50
41 50	3 25 3 40 100 pds.
51 10	3 50 3 65
61 70	3 80 3 90
71 80	4 30 4 40
81 85	4 80 4 90
86 90	6 30 6 40
91 95	
TUYAUX.	
(Escompte 50 p. c.)	
<i>Tuyaux en grès :</i>	
4 pcs. par longueur de 3 pd	\$0 45
6 "	0 60
9 "	0 90
12 "	1 25
15 "	2 10
18 "	2 70
<i>Coudes ronds :</i>	
4 pouces chacun	0 75
6 "	1 00
9 "	1 75
12 "	2 50
<i>Tuyaux de réduction :</i>	
6 x 4 pouces chacun	1 40
9 x 6 "	1 90
12 x 9 "	2 75

UNE CHOSE QUE LES MARCHANDS DE LA CAMPAGNE NE SAVENT PAS ENCORE.



Ils peuvent faire plus d'argent en achetant un petit lot de buggies de Latimer au prix du gros et en les vendant en détail, qu'ils n'en peuvent faire sur un char de fleur, de grain, de plâtre, de sel, de clous, ou sur les cotons, et ils n'auront pas le quart du montant à déboursier. Ça vous paiera d'essayer. Adressez-vous à

R. J. LATIMER
592 rue St Paul, Montréal.

The JAMES ROBERTSON Co., limitée

Marchands de METAUX et Fabricants de TUYAUX en PLOMB
Coudes en plomb comprimé PLOMB DE CHASSE
Mastic, BLANC DE PLOMB. Spécialité de l'enveloppe des FILS ELECTRIQUES avec du Blanc de Plomb; aussi SCIES RONDES, SCIES A MOULINS, GODENDARDS et autres scies.
Bur. aux : 144 RUE WILLIAM
Usines : coin des rues William et Dalhousie
MONTREAL.

Moteurs de Tous Genres !

ELEVATEURS * MILLER BROS & TOMS
110-RUE KING-110
MONTREAL

DOMINION MATCH
MANUFACTURÉES PAR
HARDY & DUBORD
Beauport, Quebec.
SUCCURSALE A MONTREAL : **275 RUE SAINT PAUL.**
Liste de prix sur demande.

PRODUITS FRANÇAIS
Quincallerie pour Batisses et Meubles
OUTILLAGE.
Ustensiles de Ménage en ferblanc, émaillé, cuivre et bois, Articles de chasse.
Lampes, Jouets, Bimbelotterie, Lunettes, Instruments d'Optique et tous Articles de Paris.
ROYER & ROUGIER Freres
Maison fondée en 1837.
9 PLACE DES VOSGES | 13 RUE SAINT JEAN
PARIS. MONTREAL.

PROPRIÉTÉS
ET
LOTS A BATIR
A Vendre
Au Mois

Résidences
d'Été

A Vendre
ou A
Louer

Prêts
Négoiés
aux
Plus Bas Prix

Assurances

Evaluations

L.F. LAROSE AGENT D'IMMEUBLES

2550 Rue Notre-Dame

MARCOTTE FRERES
ENCANTEURS

— ET —
Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.
Emprunts négociés sur hypothèques.

No 89 rue St-Jacques,
MONTREAL.

JOHN MORRIS
AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,
Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2390. MONTREAL

J. A. GRENIER
Arpenteur-Ingénieur Civil
SOLLICITEUR DE PATENTES
107 Rue St-Jacques, - - Montréal.

DECORATION
d'Eglises,
de Chapelles,
Edifices
Publics,
Résidences
Privées,
Etc.

D. A. BEAULIEU, ARTISTE-PEINTRE
DECORATEUR

FABRICANT
DE
VITRAUX PEINTS
et en Mosaïque.

IMPORTATEUR
DE
TAPISSERIES.
1986, rue Ste-Catherine, Montréal

A VENDRE

PAR
J. N. BEAUDRY,

AUDITEUR ET COMPTABLE

Agent d'Immeubles, de Successions, de
Finances et d'Assurances, Louage de
Maisons et Collection de loyers,

Prêts et Emprunts effectués aux taux les
plus bas.

Batisse "Imperial," Chambre 18

Bell Tel. 2506.

\$7,600 RUE LAGAUCHETIERE, près des
Allemands, deux bonnes maisons en
pierre de taille et brique solide, 41 x 36, à deux
étages avec soubassement et grenier, terrain 3627
pieds.

\$42,000 RUE ST. PAUL, près de St. Fran-
çois-Xavier, deux magasins en pierre
à trois étages, de 28 et 31 x 49 avec entrepôts en
arrière de 131 x 24, terrain 10,657 pieds.

\$18,000 RUE DES COMMISSAIRES, coin
de St. François-Xavier, un superbe
magasin et entrepôt en pierre de taille de 23.9 x 80.6,
à quatre étages, superficie 2,367 pieds.

\$10,000 Un bloc de 6 maisons, 12 logements,
coin des rues Drolet et Marie-
Anne. Loyer annuel \$1,140.00.

Un grand nombre de lots vacants à Laprairie
avoisinant la manufacture de briques pressées.
et sur les rues St-Denis, 3 lots à 70c le pied et 5 lots
à \$1.10 le pied, et Sherbrooke et St-André, 116 x 133,
en tout ou en partie, de 25 centins à \$1 le pied.

\$3,500 RUE ST-ANDRE, maison de 20 x 40
en bois et brique, 4 étages, 2 loge-
ments, loyer \$360. Terrain 20 x 30, 1er étage en
pierre.

\$2,400 RUE PANTALEON, maison 40 x 26,
en bois et brique, 2 étages, 4 loge-
ments, loyer \$276. Terrain 40 x 68.

\$1,100 A LONGUEUIL, rue Chambly, une
maison en bois à deux logements,
solage en pierre terrain 70 x 140. Conditions faciles.

\$5,000 A LAPRAIRIE, rue Ste-Marie, une
maison en brique solide, solage en
pierre, couverture en ferblanc de 42 x 30 à 3 étages
bien finie avec cuisine en allonge, hangars, remises
et écuries, 15 appartements, eau de l'aqueduc. Ter-
rain 51 x 137 plus environ 38,000 pieds de terrain
attendant, faisant front sur deux rues, superficie
45,000 en tout. Véritable spéculation.

Une file complète du *Canadian Illustrated
News*, 28 volumes, *L'Opinion Publique*, 14 volumes,
L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissiale, 15 volu-
mes, *La Revue Canadienne*, de 1865 à 1892, 28 volu-
mes, reliure forte et élégante. Convenable pour
bibliothèque publique et privée.

\$12,500 A LONGUEUIL à vendre ou à échan-
ger, cette splendide maison en bri-
que solide à quatre étages de 45 x 40 avec toutes
les améliorations modernes et les dépendances dési-
rables. Terrain 50,000 pieds en superficie aussi
plusieurs lots à bâtir à 5 et 19 centins.

\$7,000 Rue St-Denis, près du carré St-Louis,
maison en pierre et brique, 4 étages,
2 logements, avec hangars, etc. Conditions faciles.

\$7,000 RUE ST-HUBERT, entre Mignonne et
Ontario, une maison récemment
décorée à deux logements en pierre de taille et
brique solide de 25 x 40, avec hangars et écuries.
Terrain 25 x 90. Ruelle en arrière.

\$7,000 La moitié indivise du magasin No 2.0
rue Saint Paul et 69 rue des Com-
missaires.

J. N. BEAUDRY,
AUDITEUR ET COMPTABLE.

Agent d'Immeubles, de successions, de finan-
ces, d'assurance, Louage de maisons
et Collection de Loyers.

Prêts et Emprunts effectués aux taux les plus
bas.

Batisse "Impérial," Chambre No. 18, Tél. Bell 2506.

Arthur Vincent. L. Achille Dufresne.
VINCENT & DUFRESNE
ARCHITECTES

Ingénieurs-Civils, Arpenteurs Provinciaux et Fé-
déraux. Spécialité: solliciteurs de Brevets
d'invention.

17 Rue St-Jacques, - Montréal.

Bureau du soir: 632 Rue St-Denis, et à Longueuil.

FRED. R. ALLEY

Achète, Vend et Échange

— LES —
PROPRIÉTÉS

Administration de Successions,
Collection de Loyers,
Placement d'Assurance.

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal

Téléphone 1251.

R. A. MAINWARING

Courtier d'Immeubles

ET PLACEMENTS

— BUREAUX —

147 St. Jacques | 2358 Ste Catherine

MONTREAL

Téléphone Bell 2433

JOHN JAMES BROWNE, Architecte.
JOHN JAMES BROWNE & SON, Agents d'Immeubles

Si vous désirez acheter, vendre ou
acquérir des

PROPRIÉTÉS

Adressez-vous à

JOHN JAMES BROWNE & SON

207 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

(Batisse Nordheimer)

Evaluation de propriétés,
Règlement de pertes d'incendie

ARGENT A PRETER
Créances achetées à 5 et 6 p.c.

L. BELANGER

— NOTAIRE —

58 Rue St. Jacques et 116 Rue Visitation

SAULT AU RECOLLET

Lots sur le bord de la rivière,

PARC STANLEY

A L'EXTREMITÉ DES CHARS ÉLECTRIQUES.

Lots de 5500 pieds pour \$350 et au-delà

Selon l'emplacement.

Téléphone 1842.

ALBERT E. LEWIS,

185 rue St-Jacques, Montréal.

Ventes enregistrées

Pendant la semaine terminée le 21 avril 1894

MONTREAL EST

QUARTIER STE-MARIE

Rue Maisonneuve, Nos 379 et 381, maison en bois et brique. Lot 1101-69, terrain 38 x 113. Jos. Prud'homme à Léon Mathieu; \$2,500 [36253].

Rue Archambault, No 39, maison, etc. La moitié S. E. du lot 1547, terrain 15 x 57. Félix Foreman et autres à Homère Wolfe; \$100.00 [36267].

Rue Maisonneuve, Nos 58 à 66 et St-Alphonse, Nos 15 à 19, maisons en bois et brique, etc. Lot 380, terrain de 5302 p. en superficie. Jos. Prévost à Ovila Chaput; \$5,000 [36276].

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Amherst Nos 215 et 217, maison en bois et brique. Partie du lot 766, terrain 20 x 64.6. Chas. A. Fafard à Anthime Gadbois; \$3,700 [36250].

Rue Amherst. Lot 1211-44, terrain 26 x 110, vacant. John Hughes à J. N. Arsenault; \$1,600 [36261].

Rue Ste-Catherine Nos 1544, 1546 et 1548, maisons en brique. Droits dans partie des lots 538, et 539, terrain de 5177 p. en superficie. Mme Ildège Viau à Alfred Benj. Trudel; \$3,666.67 [36262].

Rue Ste-Catherine Nos 1544, 1546 et 1548, maisons en brique. Droits dans le lot 539 et partie du lot 538, terrain de 5177 p. en superficie. Alf. Gibeau à Alf. Benj. Trudel; 3,333.33 [36263].

QUARTIER ST-LOUIS

Rue Cadieux, No 568, maison en brique. Lot 879, terrain de 1385 p. en superficie. Mme Wm Finlayson Johnston à John Thompson, \$2,250 [36264].

Rue Dorchester, No 510, maison en brique. Lot 234, terrain 30.3 x 90. Amédée Julien à John H. Price; \$2,900 [36284].

QUARTIER ST-LAURENT

Rue Ste-Catherine. Deux parties du lot 344, terrains de 55 et 58 p. en superficie respectivement, vacants. Louis Chs. Gravel à la Cité de Montréal; \$325.00 [36260].

Rue Ste-Famille, No 134, maison en pierre et brique. Partie du lot 42-6, terrain 20 x 87, Wm A. Snowdon à Horace A. Hutchins; \$4,180 [36268].

Rue St Urbain, No 441, maison en pierre et brique. Lot 109-3, 4, 5 et 6, terrain 133 en front, 130.6 en arrière x 120. Albert Amiot à Jos. Barolet; 10,380 [36280].

MONTREAL OUEST

QUARTIER ST ANTOINE

Avenue Seymour, No 22. Lot 1641-38, terrain 23 x 92. Mme veuve Peter Gillespie à Mary W. Workman, veuve de Jos. Savage; \$7,200 [125444].

Rue St-Antoine No 143, maison en pierre et brique. Lot 645-a, terrain de 2800 p. en superficie. Le shérif de Montréal à Edouard Côté; \$4,500 [125445].

Ruelle Guy, Nos 10 et 12, maison en bois et brique. Lot 469-20, terrain 24 x 70.10. Jean-Bte Morto à Jean-Bte Roy; \$3,300 [125451].

Rue Sherbrooke, No 910, maison en pierre et brique. Lot 1461, terrain 25.4 x 160.9. Andrew Allan à Rosa Lizzie Gault, épouse de Chas H. Blackader; \$14,000 [125455].

HOCHELAGA

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Rue Rachel, maison en pierre et brique (neuve). Lot 6-6, terrain 25 x 100. Herménie Picotte à Anthime Dubreuil; \$8,000 [51291].

Rue de Brébœuf. Lot 8.113, terrain 25 x 80, vacant. Philorum Simard à Jos. Daniel; 683.00 [51337].

Rue St-Hippolyte, No 608, maison en bois. Lot 213, terrain 23 x 69. Mme veuve Magloire Ouimet à Edouard Roy; \$700.00 [51365].

Avenue Duluth, maison en pierre et brique. P. N. E. du lot 12-2, quartier St-Jean-Baptiste et P. de 12'3-257D. quartier St Jacques. terrain 21.3 x 85. Noé Leclair à Tancredé Bienvenu et Anatole Larose; \$4,500 [51371].

QUARTIER ST-DENIS

Rue Dufferin, lot 329-72, terrain 25 x 80, vacant. J. U. Emard à Gilbert et Marcelle Gosselin; \$350.00 [51285].

Rue Dufferin. Lot 329-71, terrain 25 x 80, vacant. J. U. Emard à Honoré Forget et Ludger Beauchamp; \$350. [51286].

Rue des Carrières Nos 29 et 31, maisons en bois et maison en brique. Lot 165-46 et 47, terrain irrégulier, en triangle. Le shérif de Montréal à The Trust & Loan Co.; \$10,00 [51306].

Rue Berri. Lot 162-79 à 82, terrains 20 x 70, chacun, vacants. Wm Higgins à Marie Lescaadie C. Pigeon, épouse de Olivine Dufresne; \$1,500 [51325].

Rue St-Denis No 787, maison en brique. Lot 162-185, terrain 25 x 95. The Montreal Loan & Mortgage Co. à Max. A. Zuercher; \$2,100 [51357].

Rue Dufferin. Lot 329-31, terrain 25 x 80, vacant. J. U. Emard à Israël Gadoury; \$160.00 [51377].

QUARTIER HOCHELAGA.

Rue Ste-Catherine, Nos 57 à 71, maisons en brique. Lot 31-71 à 74, terrain de 4500 p en superficie. Henderson Black à The Canada Investment Agency Co.; \$16,000 [51279].

Rue Notre-Dame. P. du lot 78, terrain de 7,875 pieds en superficie, vacant. La faillite James S. Thomson à la Cité de Montréal; \$7,875 [51328].

MILE END

Rue Robin No 24, maison en bois. La moitié N. O. du lot 152, terrain 40 x 165. La faillite Hermann R. Reinhold à Treflé Bastien; \$2,500 [51351].

Rue Albina, maison et dépendances. La 1/2 S. du lot 138-38, terrain 14 x 70. Félix Brière à Calixte Thérien; \$770.00 [51364].

STE-CUNÉGONDE

Rue Vinet, maison et dépendances. Partie des lots 760, 761 et 762, terrain 41 x 90. Hercule Fauteux à Alfred Legault; \$8,000 [51367].

ST-HENRI

Rue St-Philippe No 150, maison en bois. Lot 1813, terrain 20 x 90. Cyrille Léonard à Adolphe Major; \$900.00 [51362].

COTE ST-ANTOINE

Avenue Lansdowne. Lot 220-91, terrain 50 x 130, vacant. Edward W. T. Raddon, à Charles Ed. Roy; \$1,100 [51309].

Avenue Elm. Lot 374-1-11 et 12 et 374-2-12 et 13, terrain 22.1 x 101, vacant. Geo. Hall à Adolphe Lebeau; \$1,890.40 [51339].

Avenue Montiose coin Montplaisant. Lot 374-15 et 16, terrain de 22545 p. en superficie, vacant. James K. Ward à

Mary Ann McKenzie, épouse de Wm Ls. Haldimand; \$7,665.25 [51340].
Avenue Clarke. Lot 322-7 et 323-2, terrain de 16,200 p. en superficie, vacant. La succession John C. McLaren à Alfred G. Walford; \$5,093.70 [51366].

MONTREAL JUNCTION.

Avenue Herald. Lot 140-197, terrain 50 x 88, vacant. John J. Cooke à Edward Mobbs; \$221.96 [51341].

Revue Immobilière.

Montréal, 26 avril 1894.

Le liste des ventes cette semaine est un peu raccourcie. On dirait que nous avons définitivement dépassé le point d'activité et que nous retombons dans la tranquillité. Nous touchons au 1er mai et nous voyons encore dans les rues nombre d'écriteaux : " A louer." La construction privée ne marche pas et sans les reconstructions que vont nécessiter certains élargissements de rues, il est certain qu'il n'y aurait guère d'ouvrage cet été pour les ouvriers de bâtiment. Au lieu de les voir, par conséquent, émigrer en masse, nous en garderons ici le plus grand nombre. Mais l'année suivante, après avoir passé un hiver probablement pénible, qui sait ce qui arrivera.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Ville :	LE PIED.
Rue Amherst.....	50c
" Ste-Catherine (Cent).....	\$3.50
" Dufferin (St-Denis).....	175c
" Notre-Dame (Hochelaga).....	\$1 00
Côte St-Antoine :	
Avenue Lansdowne.....	17c
" Elm.....	85c
" Montrose.....	35c
" Clarke.....	32c

Comme on le voit, ce n'est que dans les faubourgs qu'il y a encore un peu de demande pour terrains à bâtir; il y a cependant encore bien des lots à construire dans les vieux quartiers! Mais la rapidité des communications actuelles par les tramways électriques permettent à la population ouvrière de s'éloigner du centre pour se loger à meilleur marché.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste-Marie.....	\$ 7,600 00
" St-Jacques.....	12,300.00
" St-Louis.....	5,150.00
" S-Laurent.....	14,885.00
" St-Antoine.....	29,000.00
" St-Jean-Baptiste.....	15,283 00
" St-Denis.....	4,470.00
" Hochelaga.....	23,875.00
Mile End.....	3,270.00
Ste-Cunégonde.....	8,000.00
St-Henri.....	900.00
Côte St-Antoine.....	15,649 35
Montréal Junction.....	221.96

Total.....	\$139,604.81
Semaine précédente.....	347,733.37
Ventes antérieures.....	2,467,116.67
Depuis le 1er janvier.....	\$2,944,454.25
Semaine correspondante. 1893.....	\$140,864.84
" " 1892.....	111,068.20
" " 1891.....	184,622.71
" " 1890.....	136,926.43
" " 1889.....	213,930.17
" " 1888.....	129,801.64
A la même date 1893.....	\$3,321,754.00
" " 1892.....	4,359,709.73
" " 1891.....	5,069,912.84
" " 1890.....	3,154,771.69
" " 1889.....	3,159,920.00
" " 1888.....	2,519,019.79

Le nombre des prêts diminue. Nous trouvons cette semaine, le premier enrégistrement de privilège de fournisseur en vertu de la nouvelle loi ; et comme le propriétaire, contre lequel cet enrégistrement a été pris est tombé en faillite, nous allons voir comment on va s'y prendre pour colloquer la réclamation du fournisseur, sur la feuille de dividende.

Il y a un prêt à 5 p.c. pour \$4,000 ; quatre à 5½ p.c. pour \$1,500, \$3,700, \$5,500 et \$12,000. Un prêt de \$7,000 porte 6 p.c., et un de \$1,000, 12 p.c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts.....	\$10,000
Assurances.....	5,500
Autres corporations.....	23,000
Successions.....	31,704
Particuliers.....	

Total.....	\$70,204
Semaine précédente.....	120,607
Semaines antérieures.....	1,799,687

Depuis le 1er janvier..... \$1,990,498

Semaine correspondante. 1893.....	\$137,690
" " 1892.....	77,600
" " 1891.....	143,705
" " 1890.....	80,523
" " 1889.....	90,050
" " 1888.....	35,490

A la même date 1893.....	\$2,703,678
" " 1892.....	1,698,044
" " 1891.....	3,059,027
" " 1890.....	1,543,761
" " 1889.....	1,299,855
" " 1888.....	1,439,565

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 21 avril 1894.

Chez MM. PERRAULT, MESNARD & D'VENNE, architectes.

Rue Ontario coin Maisonneuve.—Une maison à 3 étages, presbytère de la paroisse du Sacré-Cœur.

Maçonnerie, Boucher et Huberdeau. Charpente et menuiserie, C. H. Laurier.

Couverture et appareil de chauffage, Lessard et Harris.

Plomberie, J. Roy.

Brique, Boucher et Huberdeau.

Enduits, E. Pelletier & Cie.

Peinture et vitrerie, H. Gauthier.

Ouvrages en fer, C. H. Laurier.

Propriétaire, la Fabrique du Sacré-Cœur.

Chez MM. ROY et GAUTHIER, architectes.

Rue St-Denis — Deux maisons à 3 étages formant 6 logements. Maçonnerie, J. B. St-Louis. Charpente et menuiserie, Urgèle Pauzé.

Couverture, Drapeau et Savignac. Plomberie, do Appareils de chauffage, Drapeau et Savignac.

Brique, J. B. St-Louis. Enduits, G. Léveillé. Peinture et vitrerie, Nap. Barbeau. Propriétaire, J. B. St-Louis.

NOTES

MM. Resther et fils ont préparé les plans d'un arsenal pour le 65e bataillon ; notre confrère *La Presse* doit donner demain, samedi, une reproduction de ces plans et une description de la bâtisse projetée.

MM. Perrault et Lesage reçoivent en ce moment des soumissions pour plusieurs constructions, nous donneront les détails la semaine prochaine.

M. C. St-Jean, architecte, reçoit les soumissions pour l'Hospice Auclair, St-Jean-Baptiste.

Les habitants des comtés de Prescott et Russell, s'agitent pour obtenir la construction d'un chemin de fer qu'on leur promet depuis quarante ans.

MM. A. Raza et J. Alcide chaussé, architectes recevront des soumissions séparées et en bloc pour les ouvrages nécessaires à la construction de l'Ecole Ste-Brigide, coin des rues Maisonneuve et Ste-Rose, jusqu'à midi, jeudi le 3 mai prochain. Plans et devis au No 3 Côte de la Place d'Armes.

Les maisons que fait construire M. J. B. St-Louis sur la rue St-Denis, seront divisées en flats, chaque étage formant un logement de 37 x 40, plus une cuisine en allonge, contenant huit chambres. Chaque logement aura sa fournaise à eau chaude. Le gaz sera posé partout.

Le Rev. M. F. Bégin, curé de St-Germain de Kamouraska, recevra jusqu'au 9 mai, inclusivement, des soumissions pour le parachèvement de l'intérieur de l'église et la construction d'un presbytère. Plans et devis chez M. David Ouellet, architecte, Québec.

L'ingénieur de la ville d'Ottawa demande des soumissions (jusqu'au 2 mai) pour la construction des trottoirs en bois ou en granolithique pour l'année courante.

Le comité de l'eau du conseil de ville de Montréal, demande des soumissions (jusqu'au 8 mai) pour une turbine horizontale double et ses pompes.

Ste-Agathe doit avoir bientôt un nouveau couvent ; ce sera une bâtisse de 90 pieds par 45 à 4 étages, y compris les mansardes. Le contrat pour le bois de charpente est donné ; le bois devra être rendu sur l'emplacement du couvent le premier juin prochain.

La Cie du Grand Tronc se propose de construire à Lisgar une voie d'évitement de un mille de long pour y faire croiser ses trains au lieu de Richmond. Une nouvelle gare sera aussi construite pour remplacer celle qui a été brûlée l'automne dernier.

Le conseil municipal de Cookshire demande des soumissions pour les travaux de l'aqueduc et des canaux d'égout ; les matériaux sont rendus et l'ouvrage devra être poussé avec vigueur jusqu'à parfait achèvement.

Le département des Travaux Publics, Ottawa, demande des soumissions pour la construction d'un quai à Phillipsburg. Les soumissions seront reçues jusqu'au 4 mai prochain, au bureau du secrétaire du département.

Sénécal & Dépatie

Agents d'Immeubles

Et gérants de la Cement & Artificial Stone Coy. pour pavages en Rockledge, de trottoirs, planchers de cuisine, covrs, hall, écuries, etc., etc.

52 & 54 RUE SAINT-JACQUES

Téléphone Bell 2881

A VENDRE

\$24,000—Rue St Denis, Nos 572 à 538, bloc de très belles maisons en pierre à bosse à trois étages, avec toit français, grandes cours cimentées, hangars, etc., le tout en parfait ordre, bien loué, rapportant au-delà de 7½ p.c., toutes cotisations, taxes, assurances et réparations déduites ; terrain 75 x 100 avec ruelle.

\$3,000—No 92 rue des Erables, un beau cottage en brique avec cuisine en extension, rés bien fini.

\$7,500—Rue Ste Monique, No 51, une belle maison en pierre à bosse, chauffée à l'eau chaude, etc., en très bon ordre, très belle localité.

\$8,000—17 à 39 Davidson, bloc de maisons en brique, 12 logements en très bon ordre, le tout loué \$500, par année, bon placement, p u d argent comptant, balance à 50/0.

\$18,500—Rue Ste Catherine, 1 bloc en brique, 2 magasins et 6 logements.

\$30,000—Coin nord-ouest des rues St Hubert et Mignonne, 30,000 pieds de terrain. Très beau site pour résidence.

\$13,500—511 à 515 rue St Laurent, 3 magasins et logements au-dessus.

\$4,000—15 et 17 avenue Impériale, une belle maison en brique, 3 logements.

\$2,200—Rue Frontenac, Nos 302 et 304, une maison bois et brique, 2 étages, avec toit français, 2 logements. Le tout loué \$200 par année.

Un terrain situé coin sud-est de Craig et Lacroix, très convenable pour bâtir un hôtel.—\$3.00 le pied.

QUARTIER HOCHELAGA

Rue Mignonne

11 Lots vacants 21 x 80.

Rue Lafontaine

8 lots vacants 25 x 80 avec ruelle. Belle localité qui se développe rapidement, 50c. en bloc.

\$5,250—Rue Gain, 48 à 53, maison en bois et brique, 6 logements en bon ordre et bien loués.

A LONGUEUIL

No 187 rue Saint Charles

\$1,800—Une maison en pierre avec un grand terrain s'étendant jusqu'au bord de l'eau, peut se bâtir sur le bord de l'eau et sur la rue St-Charles, vue magnifique sur le fleuve.

SÉNÉCAL & DÉPATIE

HORMIDAS CONTANT,
Contracteur Plâtrier,
475 1/2 Rue Legaultière, Montréal.

LAMBERT & FILS, Constructeurs.
—129-131—
Rue Berri, Montréal.

EUSÈBE PAQUETTE,
ENTREPRENEUR-BRIQUETIER,
264 Logan, Montréal.

LABRECQUE & MERCURE,
Entrepreneurs-Menuisiers,
37 RUE LEST-ANDRE, MONTREAL
Téléphone Bell. 6323.

THIBODEAU & BOURDON
No. 1203 Rue Ste-Catherine.
Coin de l'Avenue Papineau - MONTREAL
Ont constamment en mains une quantité considérable de **BOIS DE SCIAGE SEC** qu'ils vendent à bas prix. Vente par char et par pile avec légère avance. Noyer noir et cotonnier de 1 à 4 pouces.
Téléphone No 6039.

PERRAULT, MESNARD & VENNE,
Architectes et Ingénieurs Civils
17, COTE DE LA PLACE D'ARMES,
MONTREAL.
Téléphone 696.

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,
Architectes et Évaluateurs,
162, Rue St-Jacques
BLOC BARRON.
Élévateur. Téléphone 2113.

Joseph Perrault. Simon Lesage.
PERRAULT & LESAGE
Architectes et Ingénieurs
17, Cote de la Place d'Armes.
Téléphone Bell, 1869.
Spécialité: Évaluation-pour-Expropriation.

J. B. RESTHER & FILS,
ARCHITECTES,
Chambres 60 et 66 | Bâtisse "Impérial"
107 rue ST-JACQUES, Montréal.
Téléphone 1800.

Heures de consultation :
De 11 hrs a.m. à 1 hr. p.m. De 3 hrs p.m à 5 hrs. p.m.
THEO. DAoust
ARCHITECTE,
162 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
2me Etage. Bloc Barron. Élévateur

L. R. MONTBRIAND
ARCHITECTE et MESUREUR
230 - RUE ST. ANDRÉ - 230
MONTREAL.

L. J. HERARD
— MARCHAND DE —
Ferronnerie, Outils, Quincailleries, Ustensiles de Cuisine, etc.
No. 26 rue St-Laurent.
Téléphone Bell, 6664. . . . MONTREAL

Nous rappelons à nos abonnés
que le prix de l'abonnement est
strictement payable d'avance.



Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc.; pour Ménages Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).

Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserve au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,

MONTREAL.

Négociants Industriels.

Les **SUCRES GRANULÉS,**

Les Sucres Jaunes et les Sirops.

DE LA

St. Lawrence Sugar Refining Co.

SONT PURS.

PAS DE BLEU.

Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de
Nos Sucres Granulés.

107 AVENUE PAPINEAU, MONTREAL

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE

ET MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Cadres, Comptoirs et Fixtures
de Magasin, Bancs d'Eglise, Bibliothèques.

Spécialité:—Nous avons un **SÉCHOIR A BOIS** le plus grand et le plus perfectionné du Canada.
Téléphone: 6258.

J. EMILE VANIER,
(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)
INGENIEUR CIVIL et ARPEUTEUR
No. 107 rue ST-JACQUES,

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.
Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages publics et particuliers, de demandes de brevets d'invention, etc. Téléphone No 1800.

G. DE G. LANGUEDOC
Ingénieur Civil et Architecte
BUREAU: 180 rue St-Jacques, Montréal.
Téléphone No. 1723 | Chambre 7. 3e Etage.

Chemins de fer, Ponts, Canaux, Constructions
Civiles, etc. Brevets d'invention, Marques
de Commerce, Évaluations.

J. S. CUTHBERTSON
ENTREPRENEUR

Carré du Beaver Hall

N° 1

MONTREAL.

NOTES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

Quatre cents balles de chanvre de Manille sont arrivées l'autre jour au pénitencier de Kingston pour la fabrique de ficelle à lieuse.

On expédie maintenant du Nord-Ouest, aux villes de la côte du Pacifique, du porc frais gelé, et l'on dit qu'il s'en vend beaucoup à 8c la livre.

Un inventeur hongrois aurait, dit-on, trouvé un procédé pour fabriquer un tissu pour vêtements avec la pulpe de bois. Serait-ce la soie artificielle?

La Compagnie de forges des Trois-Rivières reçoit en ce moment des machines nouvelles et sous peu de jours cet établissement sera en pleine opération.

La taxe sur le thé importé d'Angleterre pourrait bien être une carte jouée par le gouvernement canadien pour obtenir des Anglais, la subvention demandée par la ligne de navigation à grande vitesse de M. Huddard.

Le carborandum est un nouveau produit dur comme le diamant, dont la patente a été achetée par la *Laenderbank* pour l'Autriche et par *Krupp* pour l'Allemagne. La *Laenderbank* a établi une manufacture à Benetek. On l'emploie spécialement pour faire des instruments à failler.

A la réunion annuelle des actionnaires de la Cie des entrepôts de Québec, les messieurs suivants ont été élus directeurs: MM. John Burstall, A. Rhodes, H. M. Price, T. H. Dunn, et F. Bellingsley. A une réunion subséquente, M. J. Burstall a été réélu président et M. Bellingsley, gérant.

La plus grande activité règne dans les scieries de Hull et de la Chaudière, il y a déjà sur place une quantité de billots suffisante pour commencer la saison; on met en ordre les machines, les remorqueurs s'apprentent à reprendre leur service et tout a un air de vie, d'activité et de prospérité.

Une exposition internationale de meunerie, boulangerie et des industries qui s'y rattachent aura lieu en Hollande, à Amsterdam du 15 juillet au 6 août prochain.

Espérons que le blé et la farine du Canada seront représentés à l'exposition de ce pays importateur. En tous cas, les intéressés sont prévenus.

L'amendement proposé par M. Foster à son premier projet de tarif concernant le thé va permettre aux importateurs d'entrer en franchise leur thé acheté à Londres, mais il permettra aussi d'importer directement de Chine, des thés de la plus mauvaise qualité, sans payer de droits.

L'annonce à bon marché, comme la chaussure à bon marché, le tweed à bon marché, les avocats à bon marché et les médecins à bon marché, est généralement trop chère pour le prix, dit *Printer's Ink*; mais il y a cependant bien des gens qui s'y laissent prendre, simplement à cause du bon marché.

Huit vapeurs sont destinés à apporter à Montréal des fruits exotiques pendant la saison de 1894; ce sont le *Phoenix*, le *Fremona*, l'*Escalona*, l'*Avlona*, le *Dracona* et le *Derwentholm* pour les fruits de la Méditerranée et le *Premier* et le *City of Kingston* pour les fruits de la Jamaïque.

L'assemblée annuelle de la Dominion Cotton Company a eu lieu la semaine dernière. Après la réception du rapport des directeurs, on procéda à l'élection du nouveau bureau de direction. Les directeurs sortant de charge ont été réélus; ce sont M. M. A. F. Gault, président, Jacques Grenier, vice-président; Robert L. Gault, S. H. Ewing, D. Morrice. C. E. Gault et J. O. Villeneuve.

Un député, M. Wilson, a déposé un projet de loi concernant la mesure légale des pommes de terre, navets etc. D'après ce projet, la mesure des pommes de terre et navets sera, minot, 60 livres, sac, 90 livres, baril 180 lbs, celle des panais, betteraves, oignons et carottes, minot 50 livres, sac, 75 lbs, baril 150 livres, sac et baril non compris.

Une grande quantité d'oliviers sont plantés en Californie et en Arizona. Les pépinières de Pomona ont travaillé sans relâche, les nuits comme les jours. Il y a quelques années, la vallée de Pomona possédait 40 oliviers; elle a cette année vendu pour \$80,000 d'olives.

Un progrès égal nous est signalé en Tunisie, où, jadis, au temps des Romains, plus d'un million d'hectares fut couverts d'oliviers.

Le commerce maritime à Chicago est dans une position très précaire. Il n'y a pas de demande de fret pour le transport des grains et beaucoup de barges sont oisives. Des négociants avaient noyés des barges en hivernement pour y déposer du blé, afin d'économiser les frais d'entrepôt et pour être prêts à expédier dès l'ouverture de la navigation; ces négociants ont dû faire décharger leur blé et le faire mettre en entrepôt.

Les importations de saumon en boîtes en Grande Bretagne, pendant les cinq dernières années, ont été:

En 1889.....	621,034 caisses
" 1890.....	708,035 "
" 1891.....	669,365 "
" 1892.....	547,000 "
" 1893.....	554,003 "

Total 3,099,437 caisses

Moyenne par année... 619,887 caisses

Le commerce français en métaux, dit l'*Engineering & Mining Journal*, quoi qu'il n'ait pas augmenté comparativement à l'année précédente, n'accuse qu'une si légère diminution que l'on peut le dire l'équivalent de celui de 1892; ce en quoi il diffère beaucoup du commerce anglais et du commerce américain qui ont eu, l'un et l'autre, une diminution considérable. La production totale de la fonte a été de 2,032,567 tonnes (de 2240 lbs), diminution 24691 tonnes seulement, soit 1.2. pour cent.

Les raisins d'Almería, qu'exporte l'Espagne, surtout en Angleterre et aux Etats-Unis (à un prix moyen de 16 shillings par caisse), sont surtout produits sur des terres sèches et pierreuses. On ne les irrigue que rarement. En vue de l'exportation, comme *uva de embarque*, il est nécessaire de planter, parmi les

autres espèces, quelques cepes de Costiza ou des cepes sauvages; dans la période de floraison, on ramasse le pollen des cepes de Costiza et le répand avec la main pour en féconder les cepes produisant les vins d'exportation.

On recommande un procédé pour remettre à neuf les vieilles courroies, procédé qui a en même temps pour effet de rendre remarquablement solide la fibre du cuir.

Pour opérer, on passe la courroie dans une cuve contenant une solution à parties égales de cire d'abeille, de borax, de glue, d'empois et de mélasse. La courroie est pressée entre deux cylindres et la solution s'incorpore à la fibre. Immédiatement après, on fait sécher la courroie en la passant entre deux cylindres chauffés à la vapeur et on obtient une courroie absolument neuve en apparence.

L'abattage des arbres au moyen de l'électricité se fait maintenant sur une vaste échelle. On a reconnu que ce mode d'opérer est le plus commode, le plus avantageux et le plus pratique. Il se fait à l'aide d'un fil de platine à incandescence continue tendu entre deux pôles et son usage est plus simple que celui d'une scie. Les avantages sont: moins de travail, suppression du bran de scie, et meilleure conservation du bois. L'abattage au moyen de l'électricité épargne du travail et du temps; on a constaté, dans un grand nombre de cas, que l'abattage au moyen de l'électricité demandait une heure de travail comparativement à huit heures de travail à la scie.

Un procédé de tannage rapide imaginé par G. Hund, de Dieringhausen, repose sur l'emploi d'une solution étendue de chlorure de potassium, alternant avec une liqueur forte de tan ou mélangée avec celle-ci.

D'après le possesseur du brevet, le chlorure de potassium ouvre les pores de la peau et facilite ainsi l'accès du tanin. L'emploi simultané du sulfate de magnésie accentue encore l'effet produit.

Le cuir que l'on obtient donne un poids élevé, il a une nuance claire, deux choses qui ne s'alliaient que difficilement jusqu'à ce jour, la première exigeant un tannage prolongé, la seconde, au contraire, un tannage rapide; la durée des opérations serait ainsi ramenée à quatre semaines, *La Halle aux Cuirs*.

Un intéressant produit, récemment introduit pour blanchir la soie et la laine, a été employé avec succès pour le blanchiment du cuir. Cet agent n'est autre que le *bioxyde de sodium*. Vendu en boîtes de ferblanc, ayant apparence de poudre, ce produit doit être tenu loin de l'humidité et de l'eau parce qu'il se décompose très vite. Quand on veut en user pour le blanchiment du cuir, on procède comme suit:

On fait dissoudre à la chaleur deux livres de sulfate de magnésie dans deux gallons d'eau. Cette solution étant refroidie, on ajoute peu à peu 10 onces de bioxyde de sodium.

Le cuir que l'on veut blanchir est alors frotté avec la solution jusqu'à ce qu'on obtienne la couleur claire ou blanche désirée. Dans le cas où l'on traite du cuir fort on peut aider l'action en lavant préalablement ce cuir avec de l'eau légèrement acidulée avec l'acide acétique.